

ANNEXE 3 : ETUDES D'EXPERTISE

ANNEXE 3.1 : ETUDE PAYSAGÈRE

Cette étude a été réalisée par le bureau de Valérie ZABORSKI

149 pages

ETUDE D'IMPACT POUR L'INSTALLATION D'EOLIENNES
Projet de la Communauté de Communes du Val de Nièvre III
SEPE La Croix Florent - Commune de Flixecourt

VOLET PAYSAGER

Etat initial Mai 2014

Volet 2 Avril 2017



OSTWIND

Ostwind
Lorenzo Bressan / Sabine Poillion
Bât. Grand Large
5, rue des Indes Noires
Pôle Jules Verne
80440 BOVES

Tél.: +33.(0)3.22.69.32.51
Fax: +33.(0)3.21.41.05.23
www.ostwind.fr

VALERIE ZABORSKI

Eurl Valérie Zaborski
2 rue Galilée
93 100 Montreuil FRANCE

+33 698 125 978
www.valeriezaborski.com

INTRODUCTION

Comment valoriser l'impact visuel des éoliennes	5
Cartes de situation	6
Aires d'étude	8

1 - ETAT INITIAL DU PAYSAGE

EVOLUTION DU PAYSAGE	12
-----------------------------	----

CONTEXTE PAYSAGER

Périmètre éloigné

Les unités paysagères	16
Les plateaux du Ponthieu	18
Les vallées de la Domart et de la Nièvre	20
Les plateaux du Nord Amiénois	22
La Basse Somme	24

ENJEUX dans le périmètre éloigné	25
----------------------------------	----

Périmètres rapproché et immédiat

Caractéristiques du paysage proche	26
Caractéristiques paysagères de chaque secteur	
Secteur 1	28
Secteur 2	32
Secteur 3	36
Secteur 4	40
Secteur 5	44

CONTRAINTES

Parcs éoliens existants et en projet	48
Habitat et parcs éoliens	49
Monuments historiques	50
Points de vue remarquables	53

SYNTHESE DES CARACTERISTIQUES PAYSAGERES dans le périmètre proche ET DES SENSIBILITES	54
--	----

PARTI PRIS

56

2 - ETUDE DE SCENARIOS

et PRESENTATION DU PROJET RETENU

SCENARIOS

Type de machines	58
Rose des vents	59
Scénarios du secteur 2	60
Scénario paysager du secteur 2 sur le territoire	62

COMPLEMENTS ANALYSE DES CONTRAINTES	64
--	----

Sites inscrits au patrimoine de l'UNESCO

CHOIX DE LA VARIANTE

Projet de Flixecourt : SEPE La Croix Florent	66
--	----

3 - EVALUATION DES IMPACTS

METHODOLOGIE	72
INTERVISIBILITE ENTRE LES PARCS EOLIENS	76
RISQUE D'ENCERCLEMENT ET IMPACT SUR L'HABITAT	88
RISQUE DE COVISIBILITE VERS ET DEPUIS LES MONUMENTS HISTORIQUES	112
RISQUE DE COVISIBILITE DEPUIS LES POINTS DE VUE EMBLEMATIQUES	128
CONCLUSION	140

4 - MESURES DE REDUCTIONS ET DE COMPENSATIONS

Mesures de réductions et de compensations à échelle rapprochée	142
Le parc éolien, effets liés au fonctionnement du site	146

Le paysage ne se réduit pas aux données visuelles physiques du monde qui nous entoure. Le paysage se construit aussi sur des **données culturelles directement liées à l'observateur** et à sa relation d'usage avec le territoire.

La relation au paysage est subjective.

Elle va dépendre, pour chaque observateur, de nombreux facteurs liés à son éducation, à sa culture et à son utilisation du paysage. Des **différences de perception** parfois fondamentales vont apparaître entre un citadin et un rural, entre les habitants d'une résidence principale et ceux d'une résidence secondaire.

Une enquête dans l'Aude montre que ceux qui vivent dans la région près du site sont plus favorables aux éoliennes que les citadins. En effet, pour ces derniers le paysage rural est avant tout un idéal arcadien, pastoral, le paradis des vacances...

Les arguments qui s'expriment à l'encontre de certains projets se focalisent en particulier sur "l'impact visuel" ressenti comme une "dégradation du cadre de vie".

Un paysage a une **valeur positive** dans la mesure où la société porte sur lui une attention particulière.

Dans certains pays comme les Pays-bas ou la France (Vendée, Provence,...), l'utilisation du vent est une **tradition**.

L'exemple du Danemark, pays pionnier dans cette technologie, est intéressant. **L'opinion publique est très favorable à l'introduction de l'énergie 'écologique'**.

On ne peut pas se contenter de rester sur une opposition "beau" - "laid", stérile vis à vis de l'objet. L'objet en soi n'est pas un problème. L'organisation des objets entre eux peut en devenir un si elle n'est pas étudiée avec soin.

Sources de l'introduction :

ADEME/Extraits du «Guide des Energies Renouvelables» Guy Cloes du Cota, Ministère de la Région Wallonne/Prof. Marc Antrop, département de Géographie, Université de Gand.

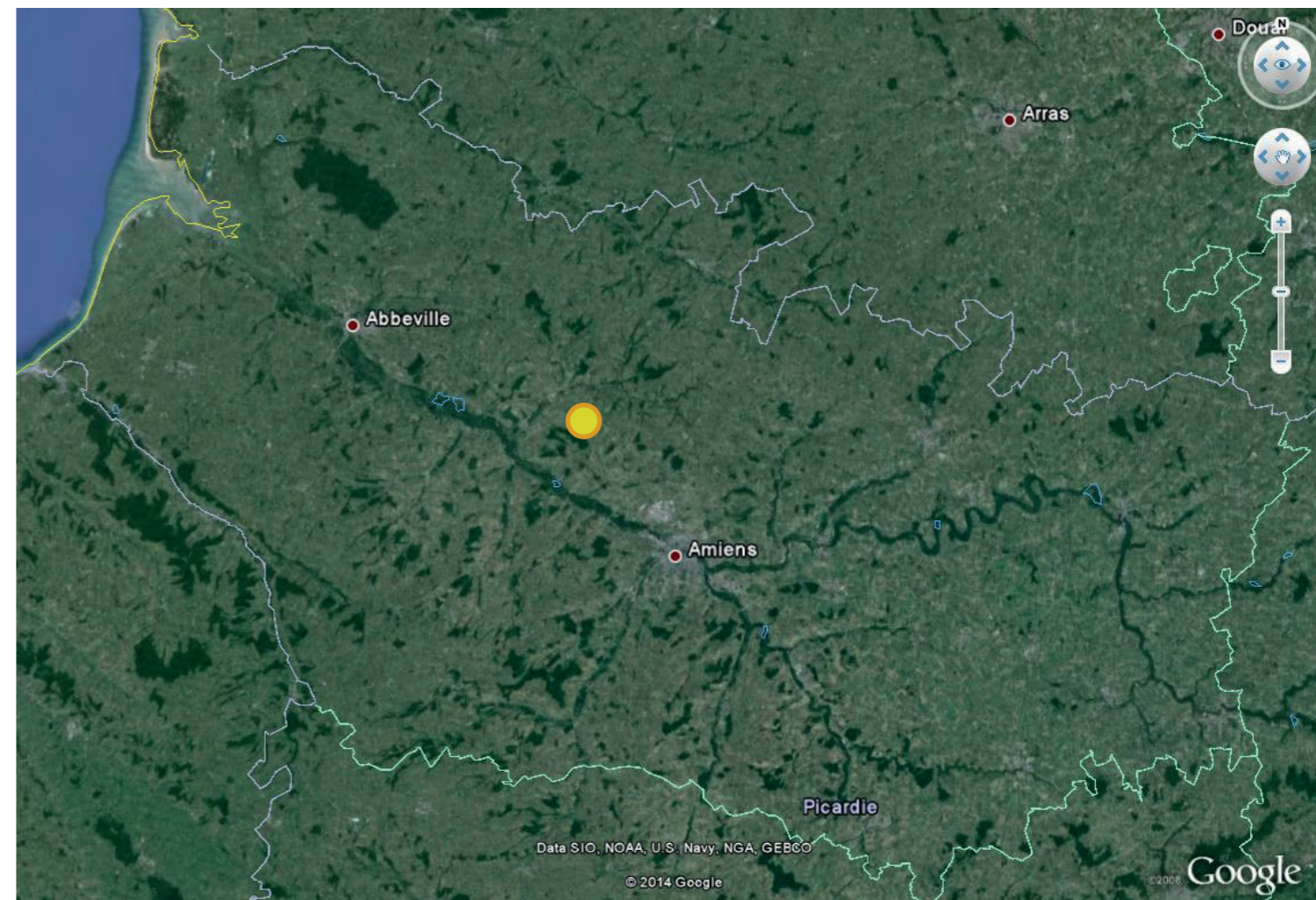
C'est l'étude paysagère qui précise comment les éoliennes vont **créer un nouveau paysage**.

Il ne s'agit pas de dissimuler les éoliennes mais bien de **concevoir le nouveau paysage qu'elles vont produire**.



INTRODUCTION

CARTES DE SITUATION

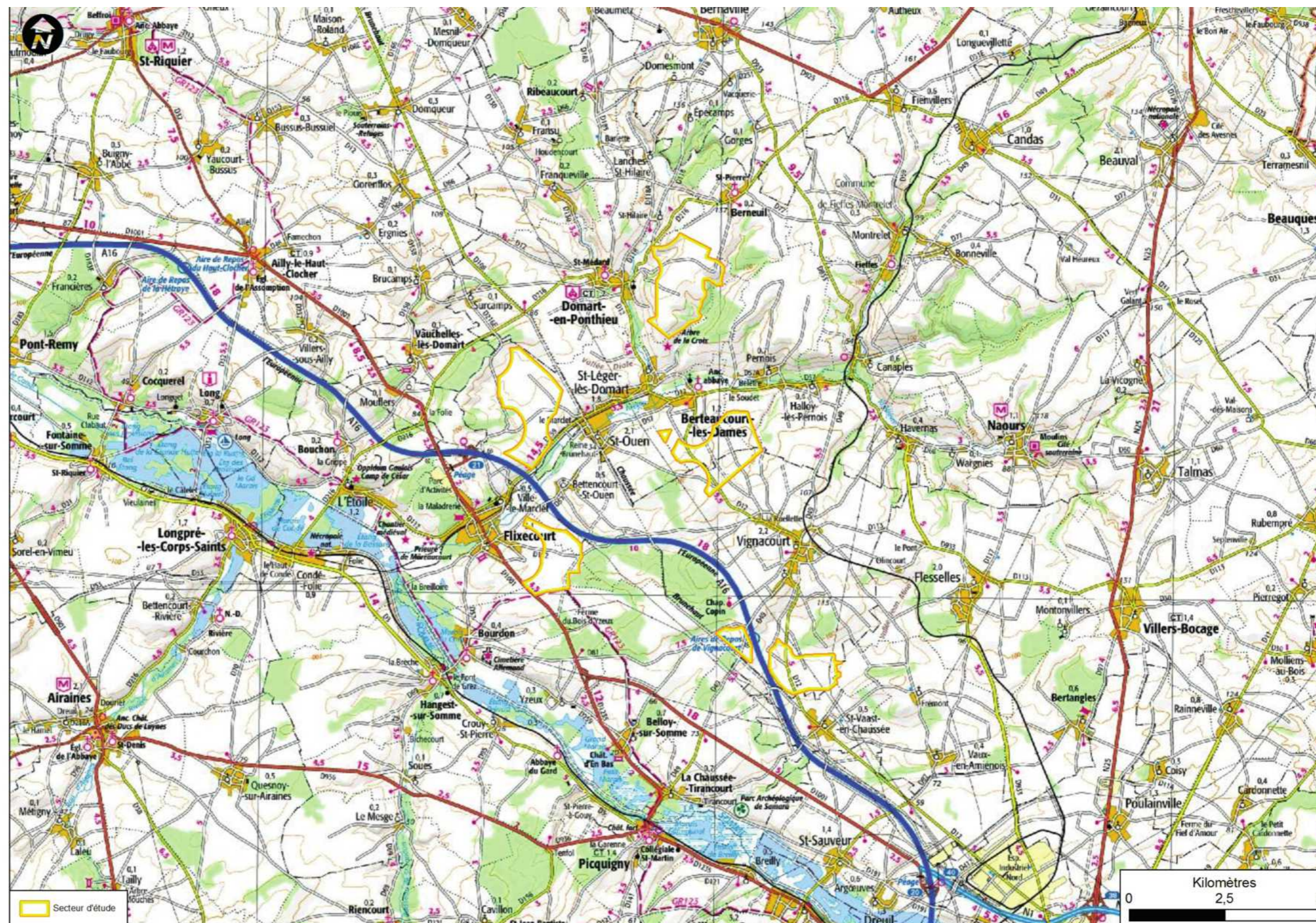



● Secteur d'implantation potentielle

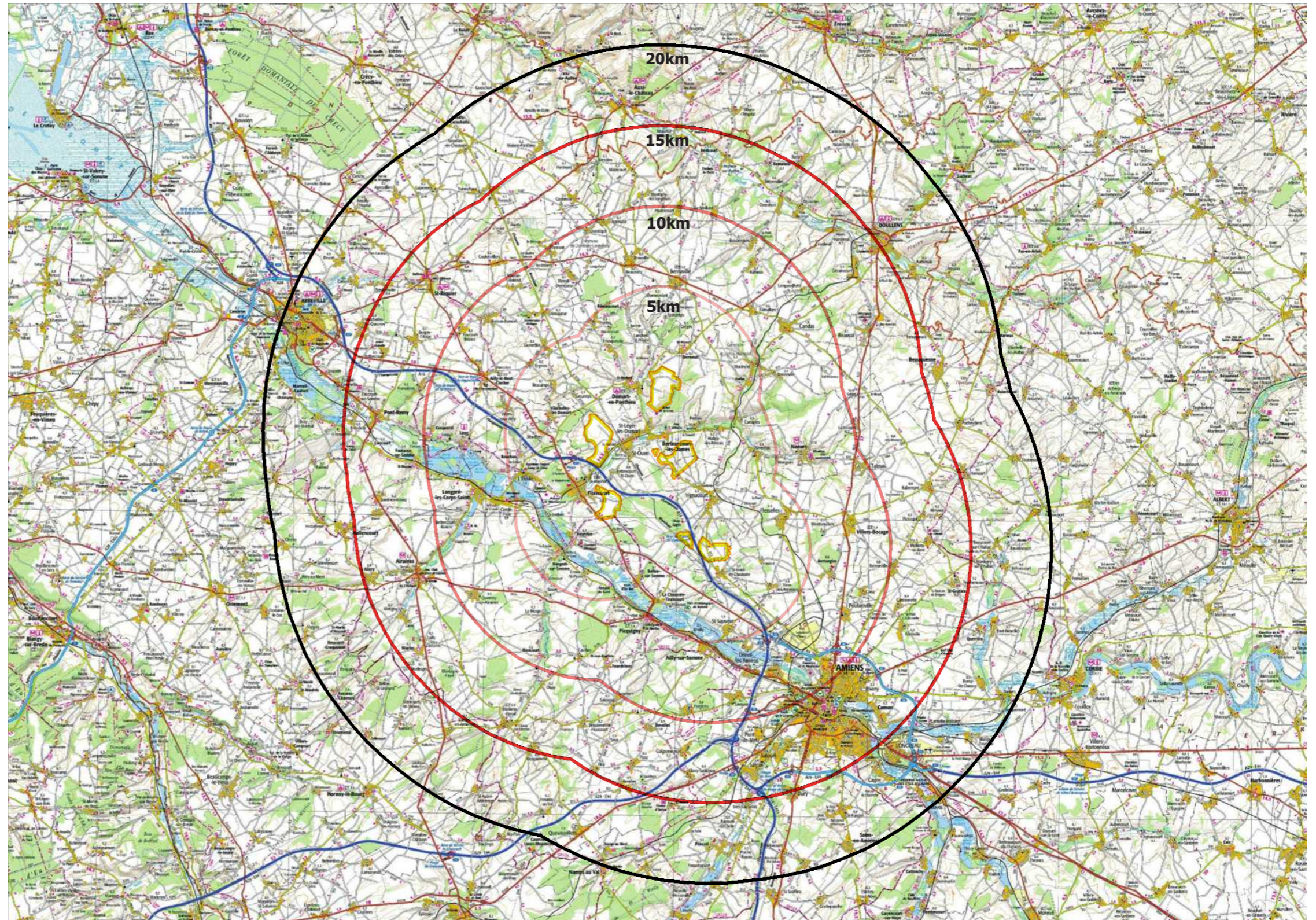
Région : Picardie
Département : Somme

Les zones d'étude pour l'implantation d'éoliennes dans la communauté de communes du Val de Nièvre se situent entre 5 et 10 kilomètres d'Amiens.

C'est le troisième projet proposé par la société Ostwind dans le secteur, entre Abbeville et Amiens.



 Zone d'implantation potentielle : ZI



Les éoliennes modifient le paysage dans lequel elles s'insèrent. Leur impact est étudié à deux types d'échelles :

- **A une grande échelle** : il s'agit du «grand paysage» estimé à un périmètre de 15-20 km. Les répercussions sur le paysage concernent les vues lointaines, les panoramas remarquables, la perception depuis les routes, l'intervisibilité entre les parcs éoliens (deux ou plusieurs parcs éoliens perceptibles d'un même regard) ;

- **A une échelle locale** : il s'agit du paysage rapproché, le nouveau rapport défini entre la population locale et le projet éolien.

Plusieurs aires d'étude ont donc été définies autour de la zone d'implantation : 20-15-10 et 5 km. Chaque aire d'étude donne lieu à des niveaux d'analyse paysagère différents.

. **Périmètre éloigné de 20 à 15 km** autour du site d'implantation. L'aire entre 15 et 20 km permet de considérer le contexte paysager global dans lequel se situe l'étude.

. **Périmètre rapproché de 10 km** autour du site d'implantation.

Les **contraintes** liées aux monuments historiques et à l'habitat sont analysées dans un rayon de 10 km, suivant les consignes préfectorales.

. **Périmètre immédiat dans un rayon de 5 km.**

Il s'agit du périmètre de la zone d'implantation même: l'analyse de la composition du parc, la lisibilité de l'implantation, le rapport aux habitations proches.

Le volet paysager de l'étude d'impact contribue à:

- Donner à lire le paysage existant : ses lignes de force, ses éléments structurants et remarquables;
- Montrer l'impact des éoliennes dans le paysage et comment l'introduction d'éoliennes composera un nouveau paysage choisi;
- Eclairer l'autorité administrative et le public sur la forme que prendra le nouveau paysage.

L'étude se décompose en 4 chapitres :

1 - ETAT INITIAL DU PAYSAGE

2 - ETUDE DE VARIANTES ET PRESENTATION DU PROJET RETENU

3 - IMPACT DU PROJET

4 - MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

L'état initial développe le contexte paysager et ses enjeux vis à vis de l'éolien.

La notion de perception est primordiale dans le projet éolien, puisqu'il s'agit de créer un nouveau paysage. Le diagnostic permet de comprendre le paysage existant. L'entendement du contexte paysager met en évidence les différentes échelles d'analyse du paysage.

En effet, il est indispensable de replacer le secteur d'étude restreint dans son contexte départemental.

Le contexte est confronté aux contraintes de protection du patrimoine bâti et naturel et à la présence d'autres parcs éoliens dans le territoire.

Du diagnostic découlent les enjeux paysagers vis à vis de l'éolien : **en quoi les composantes du paysage sont-elles compatibles avec des éoliennes?**

Le chapitre 2 *Etude de variantes et présentation du projet retenu* développe les propositions d'implantation d'éoliennes dans le secteur d'étude.

Des scénarios sont proposés sur la base de travail du diagnostic parmi lesquels le projet d'implantation final est choisi.

Le chapitre 3 décrit les impacts visuels dans le paysage du scénario retenu. **Quel nouveau paysage sera ainsi créé de l'association paysage existant-éoliennes?**

Enfin, le chapitre 4 expose les mesures d'accompagnement qui consistent en des propositions d'intégration du projet éolien dans son territoire.

1 - ETAT INITIAL DU PAYSAGE

EVOLUTION DU PAYSAGE


CARTE DE CASSINI DU 18e SIECLE



VALERIE ABOORSKI
LANDSCAPE ARCHITECT

12

Volet paysager . Eoliennes de la CC du Val de Nièvre

 Zone d'implantation potentielle (ZI)

La vallée de la Somme et les vallées secondaires structurent le paysage du 18e siècle.

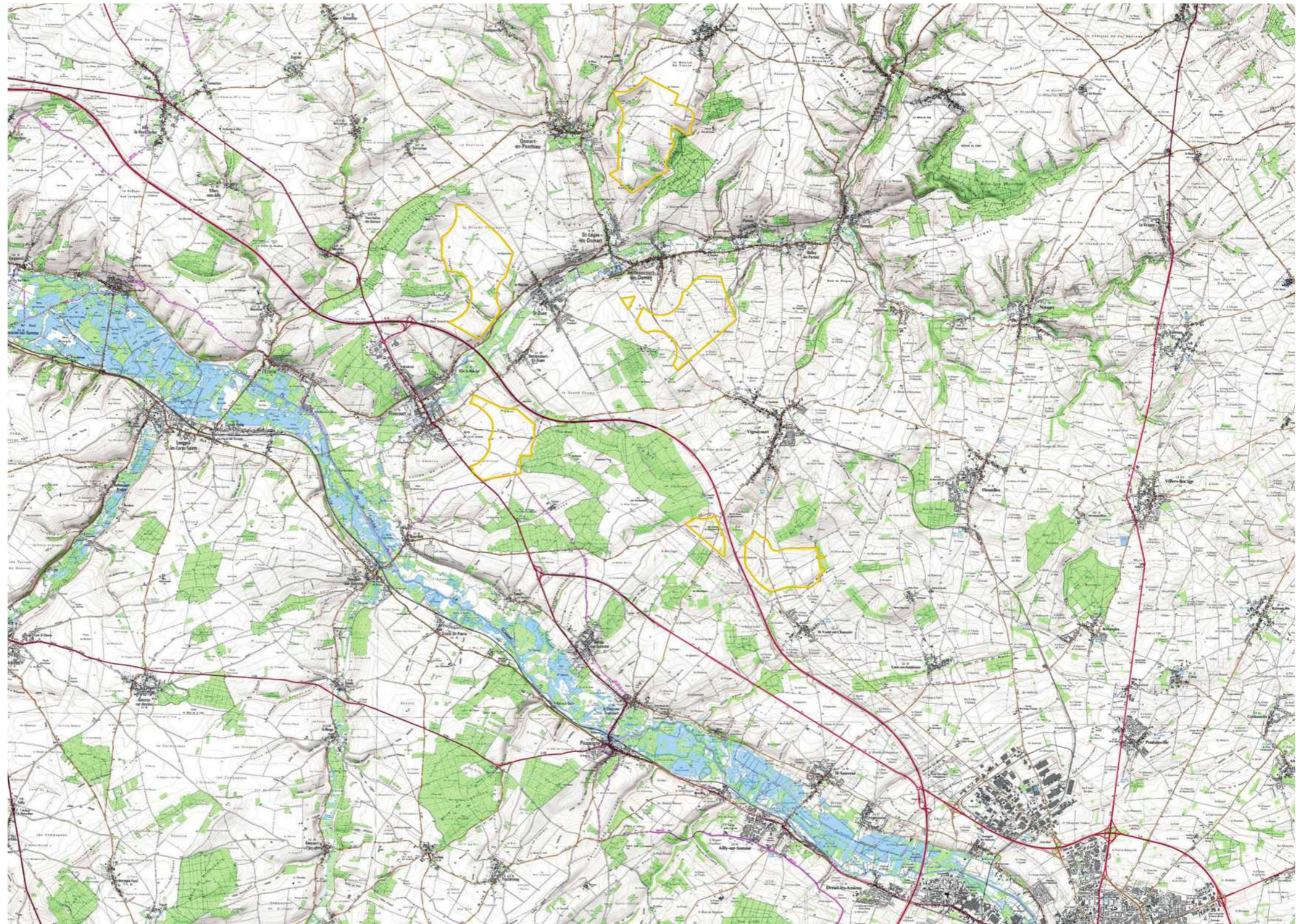
La voie romaine Chaussée de Brunehaut est clairement lisible sur la carte de Cassini du 18e siècle.

Les axes Amiens-Abbeville et Amiens-Doullens sont également structurants.

La superficie des boisements est relativement la même depuis le 18e siècle.

On constate l'importance des pôles d'habitat que représentent Amiens, Abbeville, Picquigny, Airaines et Domart.

Les autres villages d'importance aujourd'hui (Vignacourt, L'Etoile, Flixecourt) n'ont pas encore au 18e siècle le développement qu'ils connaîtront par la suite.



EVOLUTION DU PAYSAGE

PERCEPTION DU PAYSAGE DE LA SOMME

Sources : Atlas du Paysage de la Somme



Un pays sans relief

Le 18ème et le 19ème siècles aimaient les montagnes, les accidents de terrain et le pittoresque.

Un voyageur tel Arthur Young jugea le santerre «plat crayeux et sans intérêt» se plaignant de la monotonie des environs d'Abbeville.

Le second stéréotype attaché à la Somme est celui du grenier et de la terre nourricière.

La troisième image est la qualité de ses monuments (cathédrale d'Amiens).

Les cartes postales apparues au début du 20ème siècle vont ouvrir cette vision patrimoniale et réductrice du paysage.

En effet, elles s'attacheront à montrer les villages en vue panoramique.

Pour avoir longtemps eu à faire état des destructions de la bataille de la Somme en 1916, les habitants ont profondément associé leur département à l'idée de la ruine.

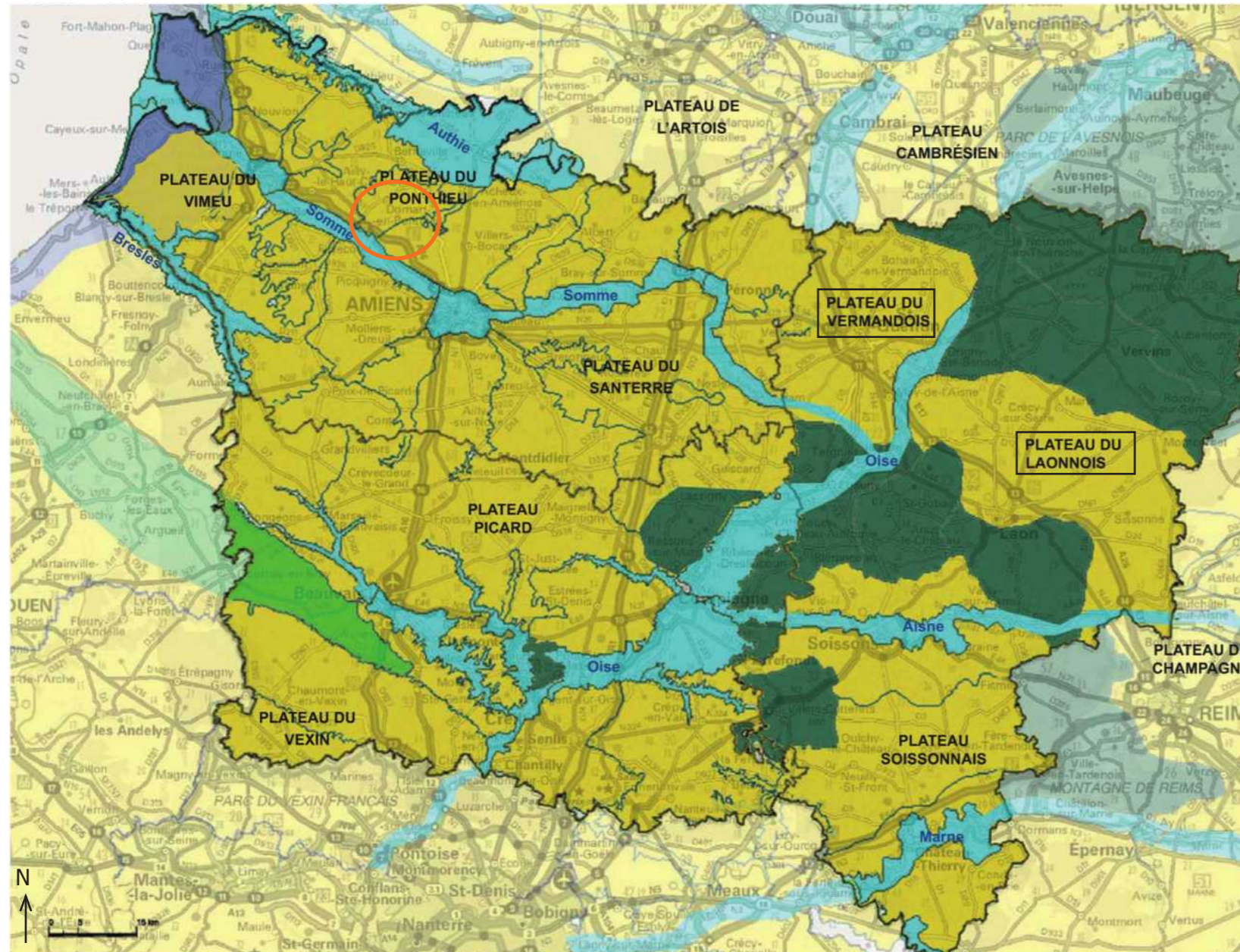
Le dernier trait de caractère est celui d'une terre perservée: la baie et la vallée de la Somme, les Hortillonnages, l'observation oronithologique, la pêche et la chasse.

L'intérêt grandissant pour le tourisme vert et les questions environnementales ont développé l'intérêt porté à la Somme.

CONTEXTE PAYSAGER . Dans le périmètre éloigné

LES UNITES PAYSAGERES

Source : Atlas du Paysage



Secteur d'implantation potentielle

Le département de la Somme comprend 6 unités paysagères (entités qui regroupent des caractéristiques paysagères identiques) :

- Le littoral Picard ;
- Le Ponthieu, Authie et Doullennais, de la ville de Doullens, de la vallée de l'Authie et ;
- Le Vimeu et Bresle, des vallées du même nom ;
- L'Amiénois , du nom de la ville d'Amiens ;
- Le Santerre, du plateau du même nom ;
- Le Vermandois.

Les secteurs d'implantation se trouvent sur les plateaux du Ponthieu et du Nord Amiénois.



CONTEXTE PAYSAGER . Dans le périmètre éloigné

LES UNITES PAYSAGERES

Source : Atlas du Paysage

Fond de vallée et plateau

En fond de vallée, on retrouve une échelle humaine de perception du paysage; le regard butte sur le relief et le bâti, point de repère pour jauger les échelles.

L'accompagnement végétal autour des villages est une transition visuelle entre le village et le paysage ouvert du plateau.

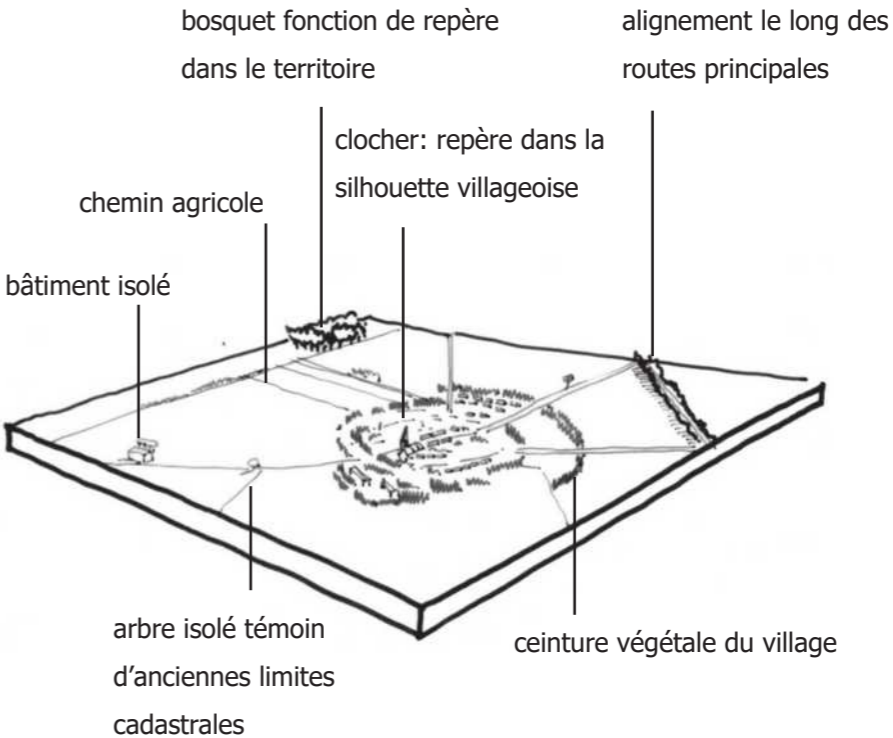
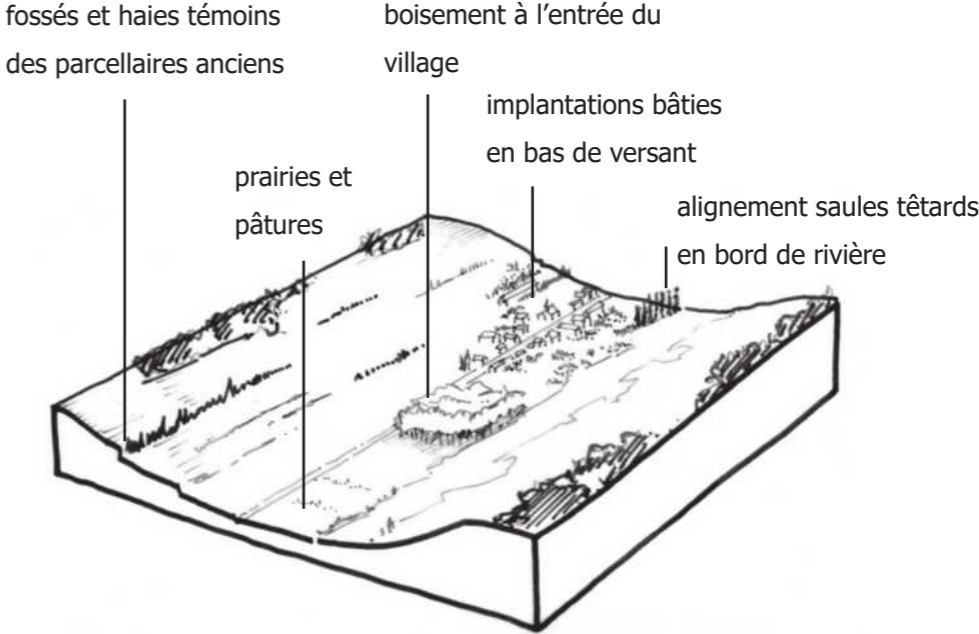
Sur le plateau, le regard file. Seuls les boisements sur l'horizon donnent l'échelle du plateau.



Paysage de fond de vallée



Paysage de plateau



CONTEXTE PAYSAGER . Dans le périmètre éloigné

LES PLATEAUX DU PONTHEU

Source : Atlas du Paysage

○ Secteur d'implantation potentielle



«C'est un paysage où tout est visible ; les collines ne sont pas assez hautes, ni les bois assez profonds pour créer l'invisible. Tout est ouvert ici et la poésie n'a pas où se cacher. Cependant le vert partout présent s'y trace, l'eau partout présente s'y joint, les arbres luttent contre les eaux, les vents, sont bien plantés, la poésie a déjà là ses empreintes, elle vient. Les grandes plantes sont le seuil de son silence».

Pierre Garnier, *Lenteur de la Terre*, in *La Picardie, Verdeur dans l'âme*, Ed. Autrement 1993.

Le Ponthieu est un vaste plateau de plus de 1000 km², situé au nord-ouest de la Picardie. Ce territoire est limité au sud par la vallée de la Somme, au nord par la vallée de l'Authie et à l'ouest par les marais de la plaine littorale.

Le relief s'organise autour du partage des eaux des bassins versants de la Somme et de l'Authie.

La planimétrie du plateau est modelée en périphérie par le réseau des vallées affluentes aux deux fleuves, comme c'est le cas dans la zone d'implantation potentielle de la présente étude (cf chapitre suivant).

Le paysage s'organise entre les grandes cultures qui occupent les plateaux, les boisements qui soulignent les reliefs, et les pâtures bocagères qui s'étendent dans les fonds de vallée.

Le Ponthieu est un territoire de longue tradition agricole. L'industrie textile, profondément ancrée dans les paysages, a disparu au terme des Trente Glorieuses. La région bénéficie cependant d'atouts pour développer le tourisme. Elle réunit trois sites de notoriété nationale (la forêt de Crécy, l'abbaye de Valloires et l'abbaye de Saint-Riquier). La présence de l'A16 et de l'A28, la proximité du littoral et de la vallée de la Somme lui ouvrent de grandes potentialités de valorisation.

Abbeville, capitale du Ponthieu et deuxième ville du département regroupe 24 500 habitants.

Le phénomène de périurbanisation y est sensible sur un territoire de quinze kilomètres alentour. Doullens réunit 6 300 habitants et concentre les activités tertiaires de la haute vallée de l'Authie. Les bords de la Nièvre subissent une pression urbaine continue.

Texte tiré de : *Atlas du Paysage de la Somme, Tome 2.*

CONTEXTE PAYSAGER . Dans le périmètre éloigné

LES VALLEES DE LA DOMART ET DE LA NIEVRE

Source : Atlas du Paysage

○ Secteur d'implantation potentielle



Les vallées de la Domart et de la Nièvre représentent une sous-unité paysagère des plateaux de Ponthieu.

L'axe synclinal de la vallée de la Nièvre est orienté nord-est/sud-ouest; celui de ses affluents obéit à une direction nord-sud. Cette orientation explique la dissymétrie du profil des vallées et de leurs réseaux adjacents de vallées sèches. Ces dernières sont utilisées comme autant de chemins d'accès aux plateaux alentour.

Les paysages de la Nièvre ont été le berceau du groupe industriel Saint Frères (toile de jute). L'ensemble, d'une rare cohérence, réunit usines, voies ferrées, logements et un ensemble d'infrastructures attenantes qui se prolongeait jusqu'à Abbeville et dans le Vimeu et même un siège social à Paris, rue du Louvre. La chute de l'Empire Saint Frères en 1974 fut dramatique pour la région. Dans les années 2000, la création d'une zone d'activités à proximité de l'A16 permet de limiter en partie la crise de ce bassin d'emploi.

Les enclos et substructions antiques sont nombreux tout au long de ces vallées, situation logique dans un territoire proche de l'oppidum de l'Etoile (réputé

avoir été l'un des camps de César) et traversée par l'ancienne voie romaine Lyon-Boulogne.

Les **éléments caractéristiques du paysage** sont :

- Vallées humides aux versants dissymétriques prolongées de vallées sèches ouvrant vers le plateau, végétation ripisylve, progression des peupleraies en aval ;

- Boisements des versants, rideaux sur les pentes cultivées ;

- Chaussées et villages-rues de fond de vallée ;

- Héritage de la tradition textile de la vallée de la Nièvre.

Structures paysagères majeures :

- Patrimoine industriel de la vallée de la Nièvre (anciennes usines, habitat ouvrier, voies ferrées) que prolonge celui de la Somme aval (L'Etoile, Pont-Remy, Abbeville) ;

- Sites de l'oppidum Etoile; village fortifié de Domart-en-Ponthieu; village et domaine de Ribeaucourt; vallée de

la Fieffe.

Axes de perception principaux :

- D57 dominant la vallée de la Nièvre, entre St-Ouen et Flixecourt ;

- D 108 (chaussée Brunehaut) traversant la vallée de la Nièvre ;

- D12 autour de Domart-en-Ponthieu ;

- D 1001 et A16.

Texte tiré de : *Atlas du Paysage de la Somme, Tome 2.*

CONTEXTE PAYSAGER . Dans le périmètre éloigné

LES PLATEAUX DU NORD AMIENOIS

Source : Atlas du Paysage

○ Secteur d'implantation potentielle



L'identité de ce territoire souffre probablement de la proximité avec la périphérie et de la zone industrielle nord d'Amiens. Son patrimoine architectural et paysager est pourtant remarquable : le canton de Villers-Bocage est riche de nombreux châteaux. Les axes routiers convergeant vers la capitale picarde comptent parmi les sites du département les plus soumis à la banalisation.

La densité de la population est faible (65 hab /km²). La situation s'explique par plus d'un siècle d'exode rural. Le mouvement s'est inversé à partir des années 1970. Les nouveaux habitants ont entraîné de profondes mutations dans les structures des villages (lotissements pavillonnaires, construction de locaux d'artisanat, activités tertiaires).

Les invasions barbares du IX^e siècle conduiront à l'aménagement de plusieurs cités souterraines dont celle de Naours (MH) ainsi qu'à la construction de forteresses comme à Bertangles (l'actuel château date de 1730).

Elements caractéristiques du paysage :

- Vaste plateau, faiblement vallonné, parcouru de vallées sèches ;

- Paysage d'immenses terres cultivées, ponctuées de petits bois et de villages-bosquets ;

- Peu de rideaux (terrasses) et de larris (coteaux calcaires) ;

- Villages-rues (Vignacourt) ;

- Villages établis à la croisée des chemins, souvent autour de mares (Villers-Bocage).

Structures paysagères majeures :

- Perspective plantée du château de Bertangles croisant le N25 ;

- Axes de circulation découvrant les grands horizons du plateau ponctués de villages-bosquets (N25 d'Amiens à Doullens, D1001).

- Structures agraires traditionnelles et habitat rural préservés autour des villages de Toutencourt, Hérissart ou Vaux-en-Amiénois (habitat en craie, grès, torchis, bois, brique...).

Texte tiré de : *Atlas du Paysage de la Somme, Tome 2.*

LA BASSE SOMME

Source : Atlas du Paysage

La vallée de la Somme représente une mosaïque de milieux humides dont les paysages contrastent nettement avec ceux des plateaux alentours. Les uns sont verts, humides, boisés, sauvages et intérieurs; les autres sont ouverts et sans cesse cultivés.

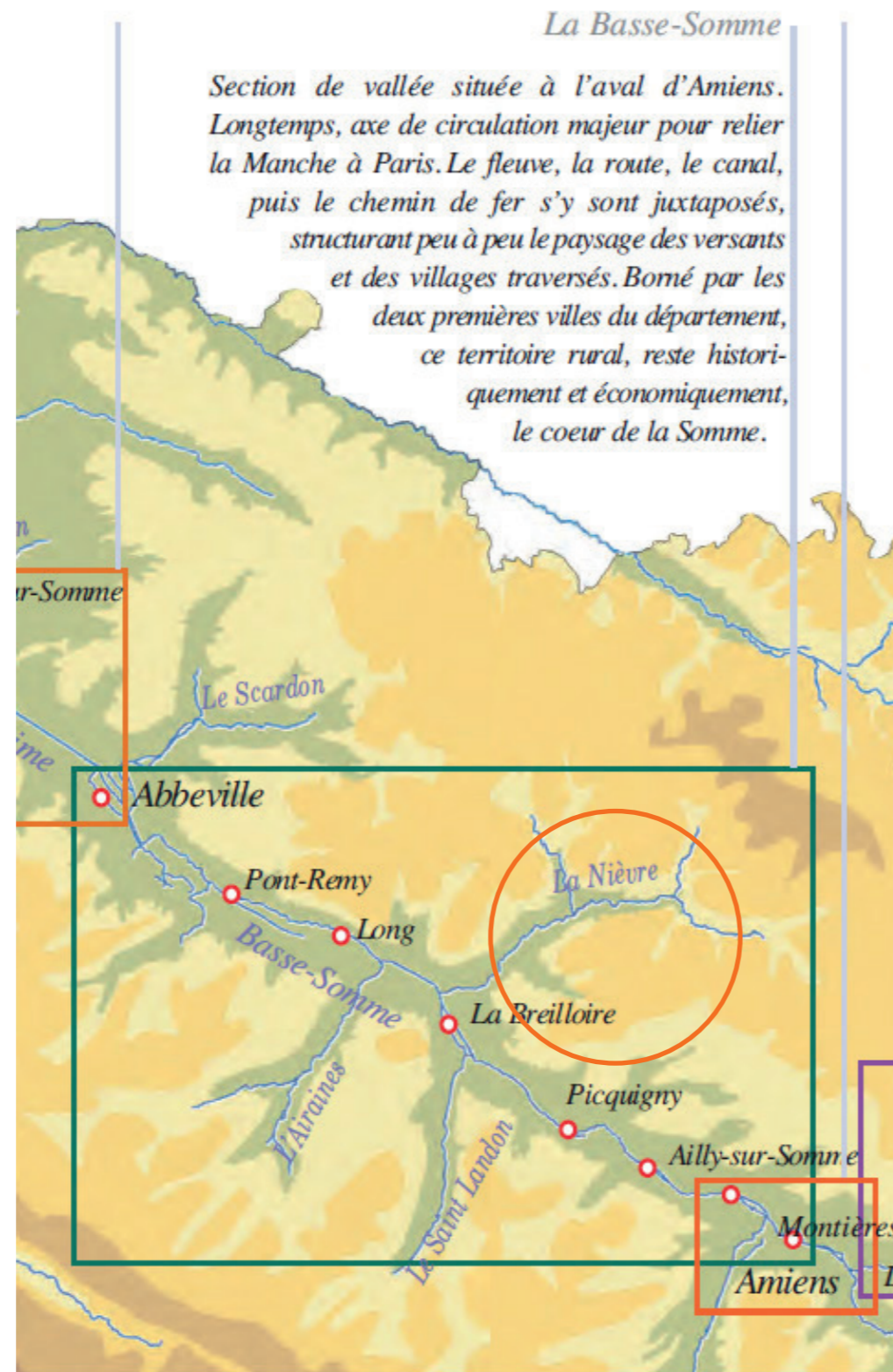
La vallée de la Somme concentre une flore, une faune de premier plan : plus de la moitié des territoires est classée en ZNIEFF, 4 sites font l'objet d'un arrêté de protection de biotope et 2 sites sont des réserves naturelles.

La vallée reliant Amiens à Abbeville est un axe historique et économique fondateur.

Ce territoire de 35km de long est cerné par les deux premières villes du département et partagé entre leurs aires d'influence respectives. Le phénomène de périurbanisation touche l'ensemble de la vallée. La plupart des communes s'étendent hors de leur socle géographique fondateur. A cela s'ajoutent le phénomène de cabanisation et d'abondantes friches industrielles du textile.

Texte tiré de : *Atlas du Paysage de la Somme, Tome 2.*

○ Secteur d'implantation potentielle



Préconisations de l'Atlas du Paysage

1- Préserver la diversité des paysages

- Donner à lire la hiérarchie des voiries et leur insertion dans le paysage : gabarit, matériaux, vocabulaire d'aménagement des abords, gestion différenciée des bords de route, fossés de collecte des eaux pluviales, petit patrimoine...
- Restauration des plantations d'alignement le long des nationales et des grandes départementales.

2- Ancrer les infrastructures dans le paysage

- Préserver des milieux naturels de vallée ;
- Accompagner les remembrements d'une meilleure prise en compte des structures identitaires des paysages ;
- Insérer le projet dans un souci de prise en compte des lignes de force du relief, généralement soulignées par des boisements ou des structures végétales.

3- Développement des parcs éoliens

- Préserver les espaces sensibles
 - Privilégier les paysages déjà dominés par les infrastructures à grande échelle : abords d'autoroutes, voies ferrées à grande vitesse, etc.

- Préserver les secteurs patrimoniaux et naturels déjà identifiés (MH, sites protégés);

- Préserver les sites emblématiques ainsi que quelques sites repères ou paysagers ponctuels.

- Maintenir la lisibilité et prendre en compte l'identité de chaque entité paysagère

- Ancrer les projets dans les lignes de force et les structures paysagères existantes;

- Définir des recommandations adaptées à chaque site (implantation, chemins d'accès, poste de livraison...).

CONTEXTE PAYSAGER . Dans le périmètre éloigné

Paysages référents









La vallée de la Somme

La vallée de la Domart

La vallée de la Nièvre

CONTEXTE PAYSAGER . Dans les périmètres rapproché et immédiat

CARACTERISTIQUES DU PAYSAGE PROCHE

-  Zone d'implantation potentielle (ZI)
-  Habitat
-  Vallée de la Somme
-  A16
-  Routes départementales à fort trafic
-  Routes de plateaux
-  Routes de vallée
-  Chaussée de Brunehaut
-  Voie ferrée



CONTEXTE PAYSAGER . Dans les périmètres rapproché et immédiat

CARACTERISTIQUES DU PAYSAGE PROCHE

Les lignes de force du paysage proche (périmètre de 10 km) sont les suivantes:

- La vallée de la Somme ;
- Les vallées secondaires (Nièvre, Domart) ;
- L'A16 ;
- Les grandes routes départementales et nationales au trafic important : D1001, N25, D925, D936 ;
- La voie ferrée reliant Amiens à Doullens ;
- L'habitat structurant les fonds de vallée et les villages-rues de plateau ;
- Les routes de vallée ;
- Les routes de plateaux ;
- L'axe historique romain de la Chaussée Brunehaut.







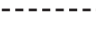
Vallée de la Somme, vue depuis la D 3, entre Longpré-les-Corps-Saints et Hangest-sur-Somme. Point de vue remarquable, caractéristique de l'unité paysagère *Vallée de la Somme*

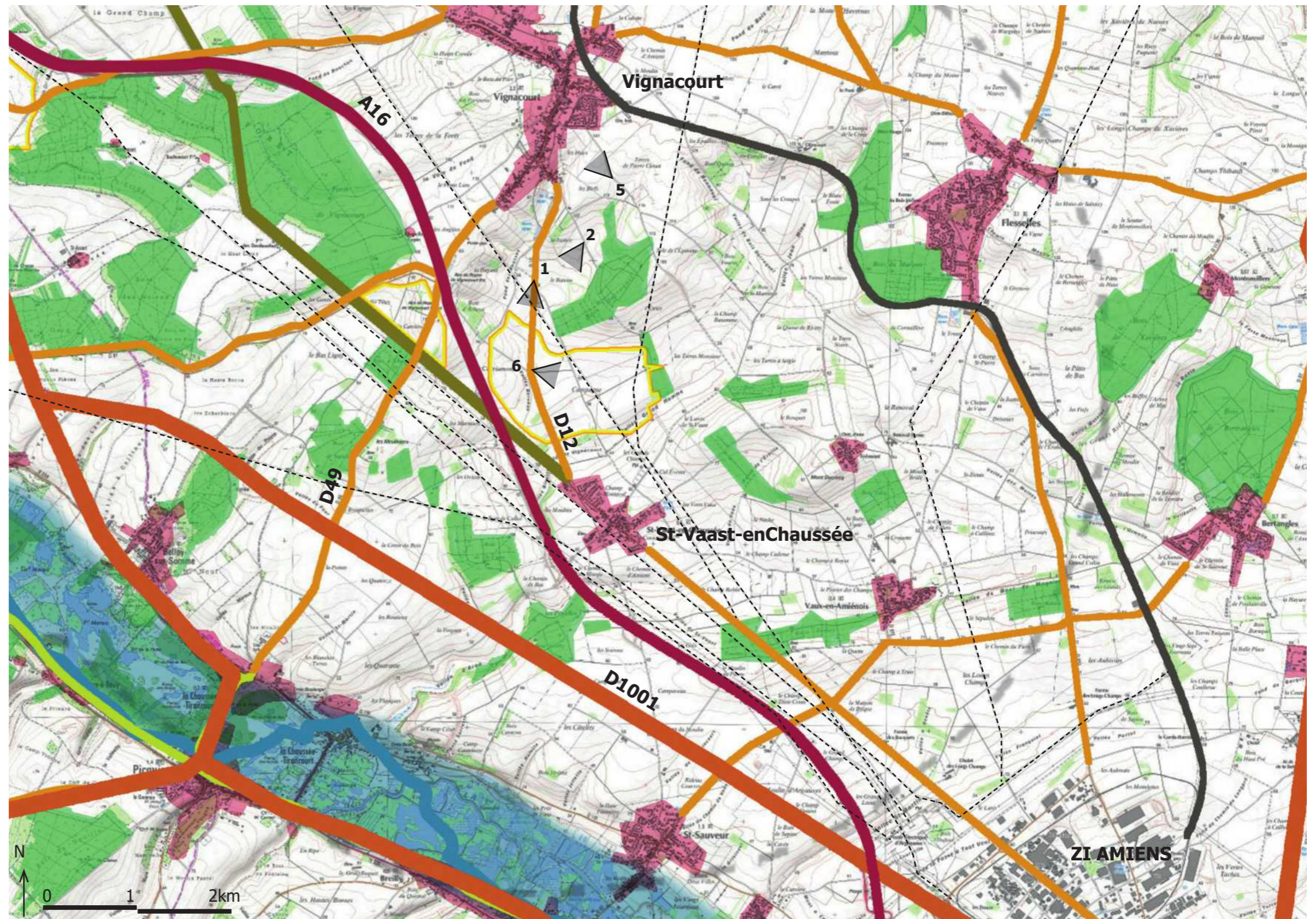


Plateau dégagé, route de plateau et vue vers le village de Longpré-les-Corps-Saints en fond de vallée

CONTEXTE PAYSAGER . Dans les périmètres rapproché et immédiat

Caractéristiques paysagères du secteur 1

-  Habitat
-  Bois
-  Vallée de la Somme
-  A16
-  Routes départementales à fort trafic
-  Routes de plateaux
-  Chaussée de Brunehaut
-  Voie ferrée
-  LHT
-  Zone d'implantation potentielle (ZI)



Le paysage du secteur 1 est une succession de vallons et lignes de crête, proche de la vallée de la Somme et s'apparentant aux plateaux proches des vallées secondaires.

L'aspect vallonné du secteur est avant tout visible depuis les routes de desserte peu fréquentées.

Les axes routiers

Le secteur est très proche d'Amiens et de sa zone industrielle. Les infrastructures sont fortement présentes dans le paysage :

- Fracture physique que représente la A16;
- LHT qui coupent la vue ;
- D1001, anciennement N1, à fort trafic.

De par leur présence physique et sonore et leur densité, les infrastructures dominent le paysage.

Depuis l'autoroute, les éoliennes seront perçues à grande vitesse. Elles animeront le voyage du conducteur.

Le secteur 1 s'appréhende également depuis deux départementales relativement peu fréquentées : la D12 et la D49.

Le perception est différente depuis les routes à plus petite vitesse.

Depuis la D12, le secteur se ressent comme un plateau ondulant et dégagé (point de vue 1 et 6).

Les villages

Le secteur 1 s'appréhende depuis Vignacourt ou depuis St-Vaast-en-Chaussée.

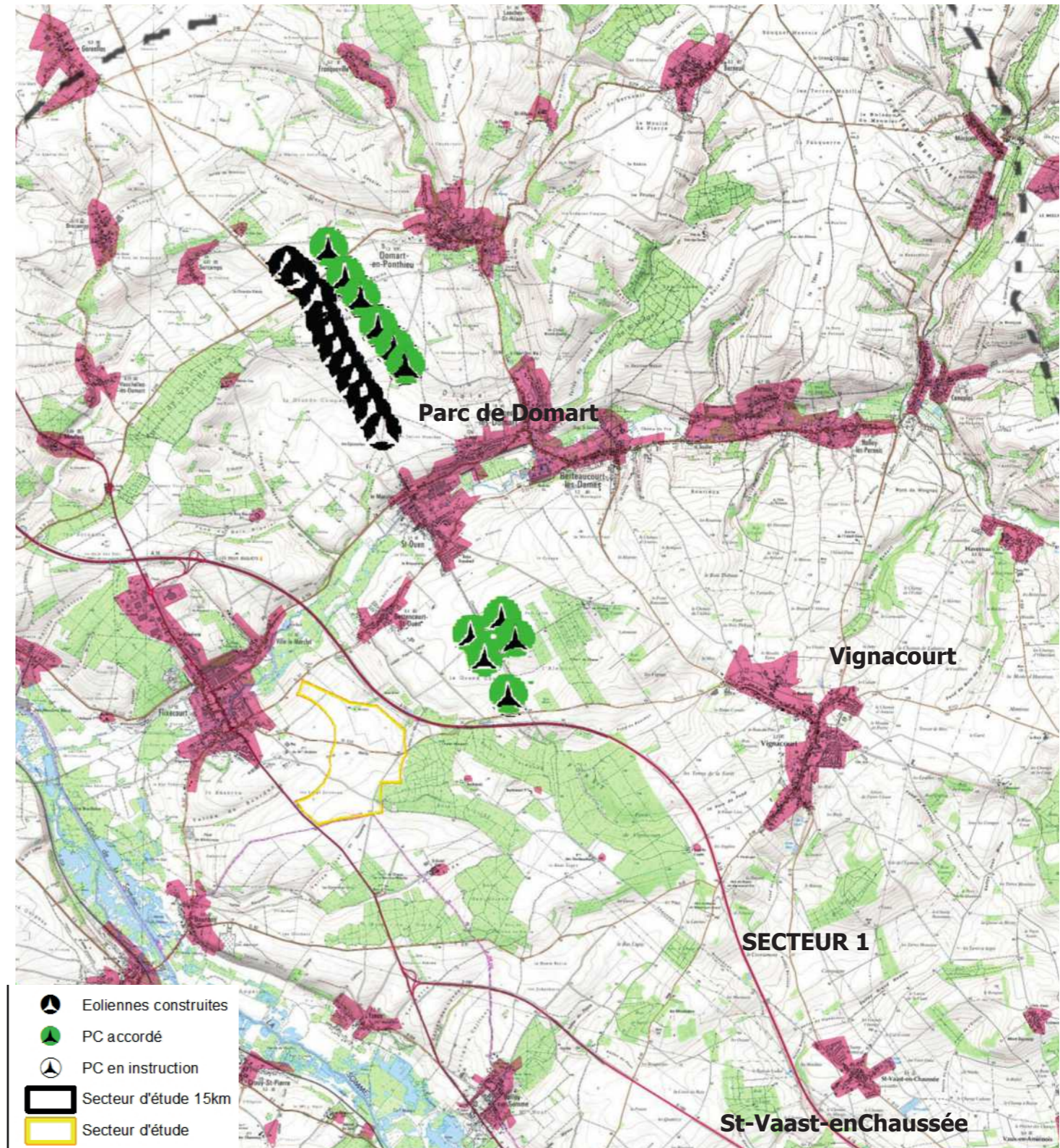
Ce dernier est un village-rue en creux de vallon. En revanche, Vignacourt se situe sur une position plus élevée. C'est un village-rue sur ligne de crête avec une vue privilégiée vers le secteur 1.

Encerclement

Vigilance depuis Vignacourt.

2 éoliennes du parc de Domart sont visibles depuis la sortie du village. Seuls les hauts des pales sont visibles.

Du fait du relief, il n'y a pas de vues lointaines.



CONTEXTE PAYSAGER . Dans les périmètres rapproché et immédiat

Caractéristiques paysagères du secteur 1



PDV 1 - Depuis la D12, la LHT est présente. Le secteur se ressent comme un plateau dégagé au premier plan, l'horizon est plus vallonné.



PDV 2 - Paysage vallonné qui s'appréhende depuis les petites routes de desserte peu fréquentées

CONTEXTE PAYSAGER . Dans les périmètres rapproché et immédiat













Caractéristiques paysagères du secteur 1

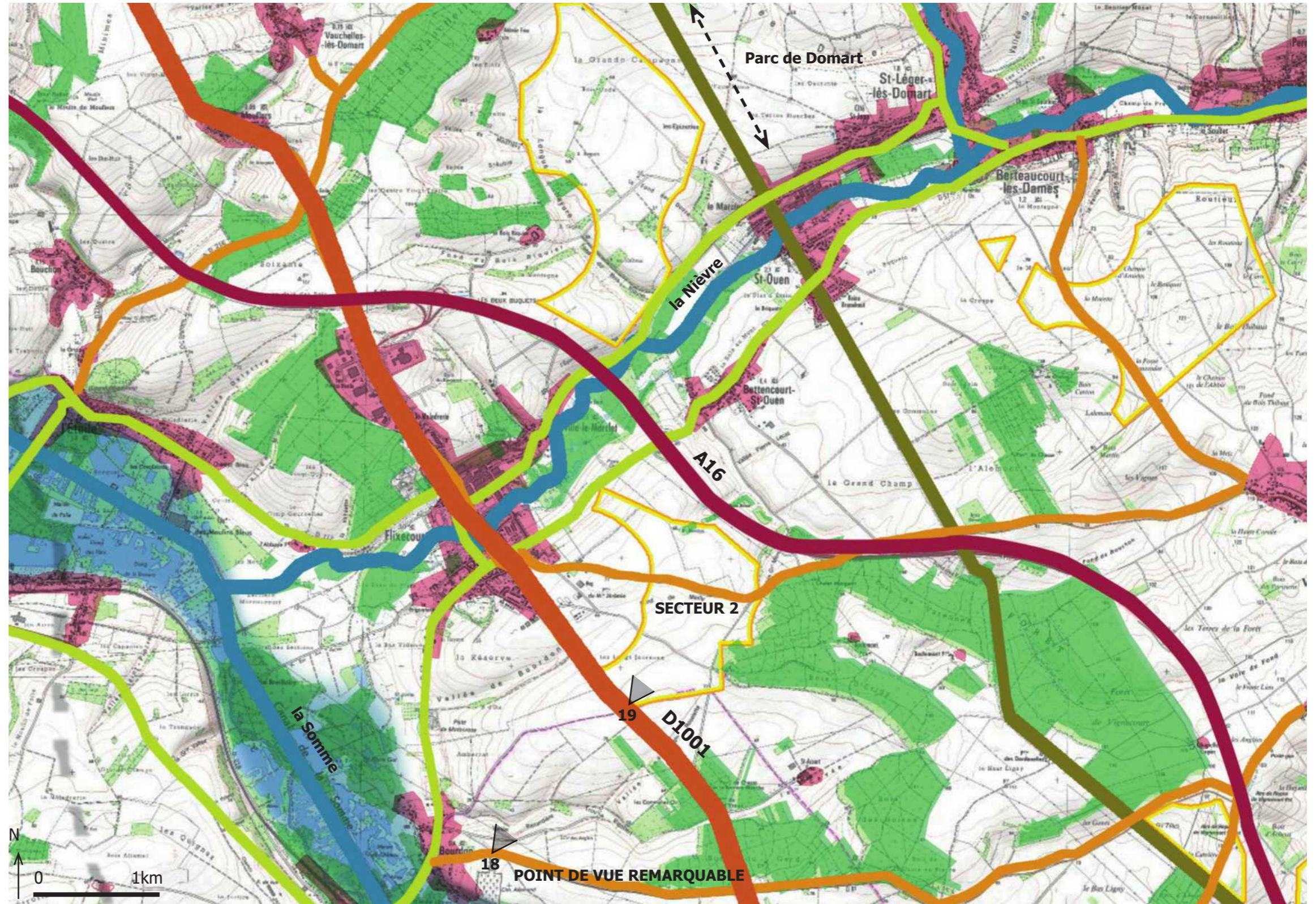


PDV 5 - Vignacourt : village-rue sur ligne de crête



PDV 6 - Depuis le coeur du secteur : le plateau ondulant, ses boisements et les LHT à l'horizon

-  Habitat
-  Bois
-  Vallée de la Somme
-  Vallée secondaire
-  A16
-  Routes départementales à fort trafic
-  Routes de plateaux
-  Routes de vallée
-  Chaussée de Brunehaut
-  Voie ferrée
-  Zone d'implantation potentielle (ZI)
-  Direction du parc existant de Domart



Les axes routiers

Le secteur 2 est cerné par les axes routiers A16 et D1001, qui sont fortement fréquentés et à grande vitesse. Les éoliennes y seront perçues comme des éléments animant le paysage.

Point de vue remarquable

Le point de vue depuis le cimetière de Bourdon est un point de vue remarquable (cf chapitre *Points de vue remarquables*). Il révèle la structure du paysage local. Vallées, bâti, bois, LHT, champs s'imbriquent les uns aux autres.

Les éoliennes de Domart apparaissent sur la ligne d'horizon de manière lointaine. De part leur échelle, elles sont intégrées au paysage.

Parcs éoliens

Le secteur est marqué la covisibilité avec le parc existant de Domart.

Ce dernier est actuellement composé de 8 éoliennes.

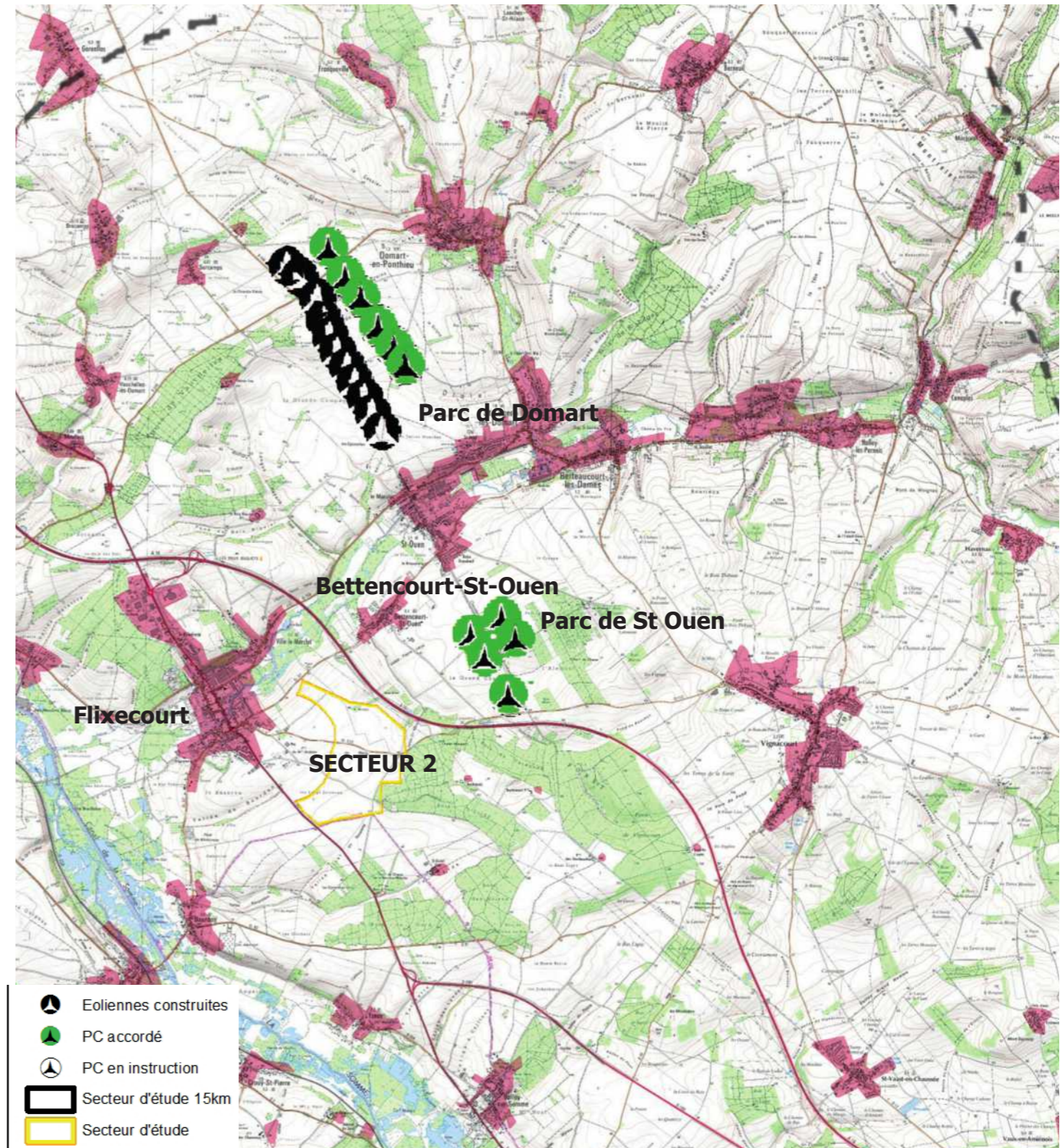
Un projet d'extension de 6 éoliennes est en instruction (2ème ligne). 3 éoliennes dans le prolongement de la 1ère ligne sont acceptées.

Le parc de St Ouen vient en écho au parc de Domart. Le parc de St Ouen de 5 éoliennes a été accordé et 2 éoliennes sont en instruction (projet porté par Ostwind).

D'un point de vue des caractéristiques paysagères et d'un point de vue géographique, le secteur 2 apparaît conforter les parcs existants, accordés et en instruction.

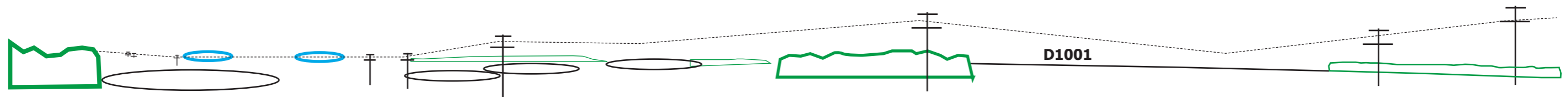
Encerclement

Vigilance depuis Flixecourt et Bettencourt-St-Ouen.

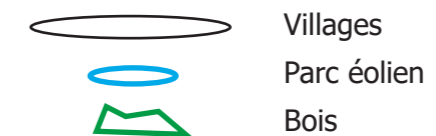




PDV 18 - Depuis le cimetière de Bourdon : point de vue remarquable














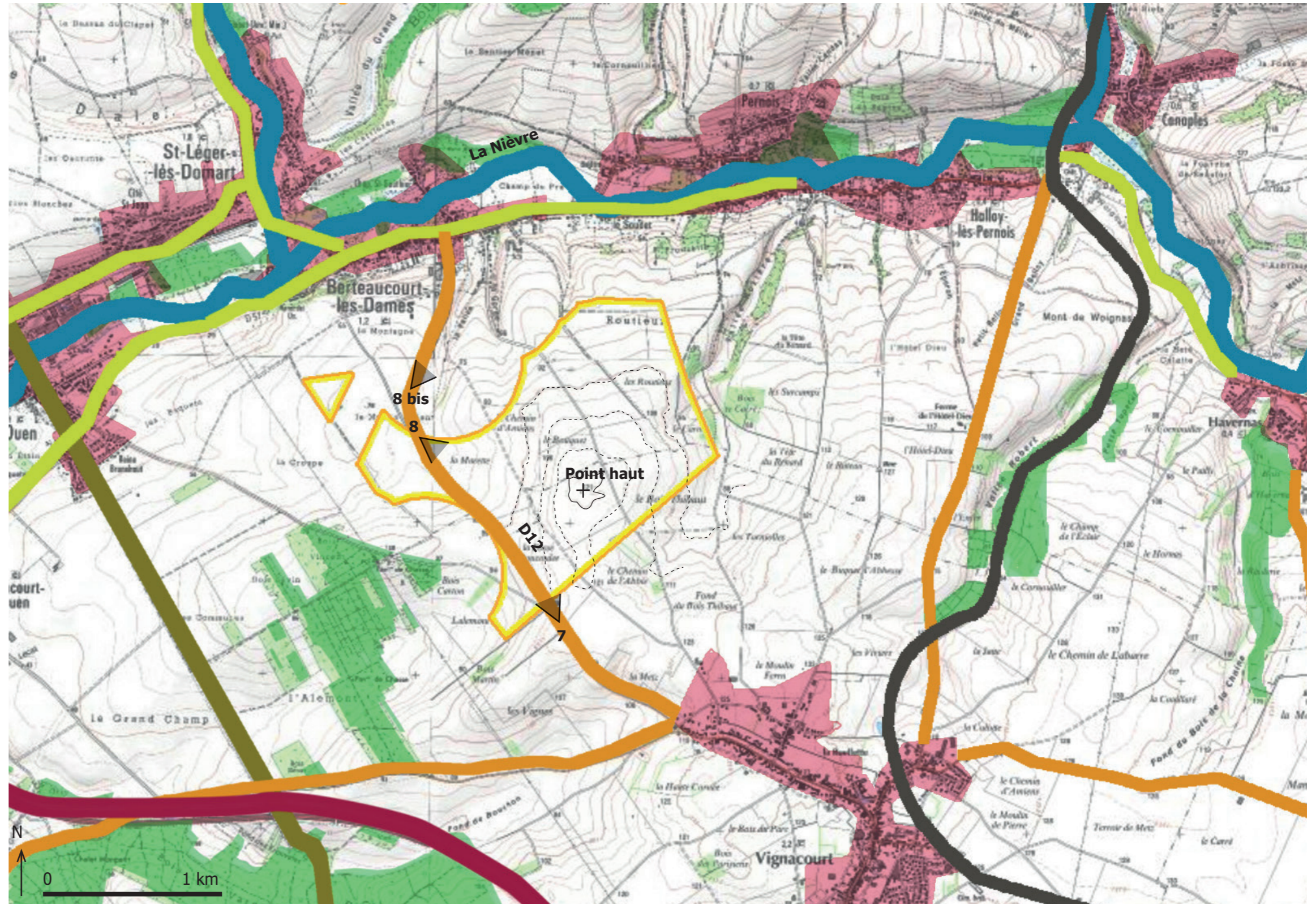
PDV 18 - Croquis des éléments composants le paysage : village en fond de vallée, parcs éoliens, bois, ligne haute tension, D1001.





PDV 19 - Depuis la D1001: grand plateau dégagé, rapport visuel avec le parc de Domart

-  Habitat
-  Bois
-  Vallée de la Somme
-  Vallée secondaire
-  A16
-  Routes départementales à fort trafic
-  Routes de plateaux
-  Routes de vallée
-  Chaussée de Brunehaut
-  Voie ferrée
-  Zone d'implantation potentielle (ZI)



Le secteur 3 est caractérisé par la proximité de la vallée de la Nièvre et le vallonnement de la zone.

Les axes routiers

La D12 est peu fréquentée. Elle n'offre pas de recul par rapport à la zone d'implantation. Le secteur 3 est une colline dont les courbes de niveau sont clairement identifiées sur la carte ci-contre (gauche).

La proximité de l'A16 ne se fait pas sentir de par le relief et les boisements.

Parcs éoliens

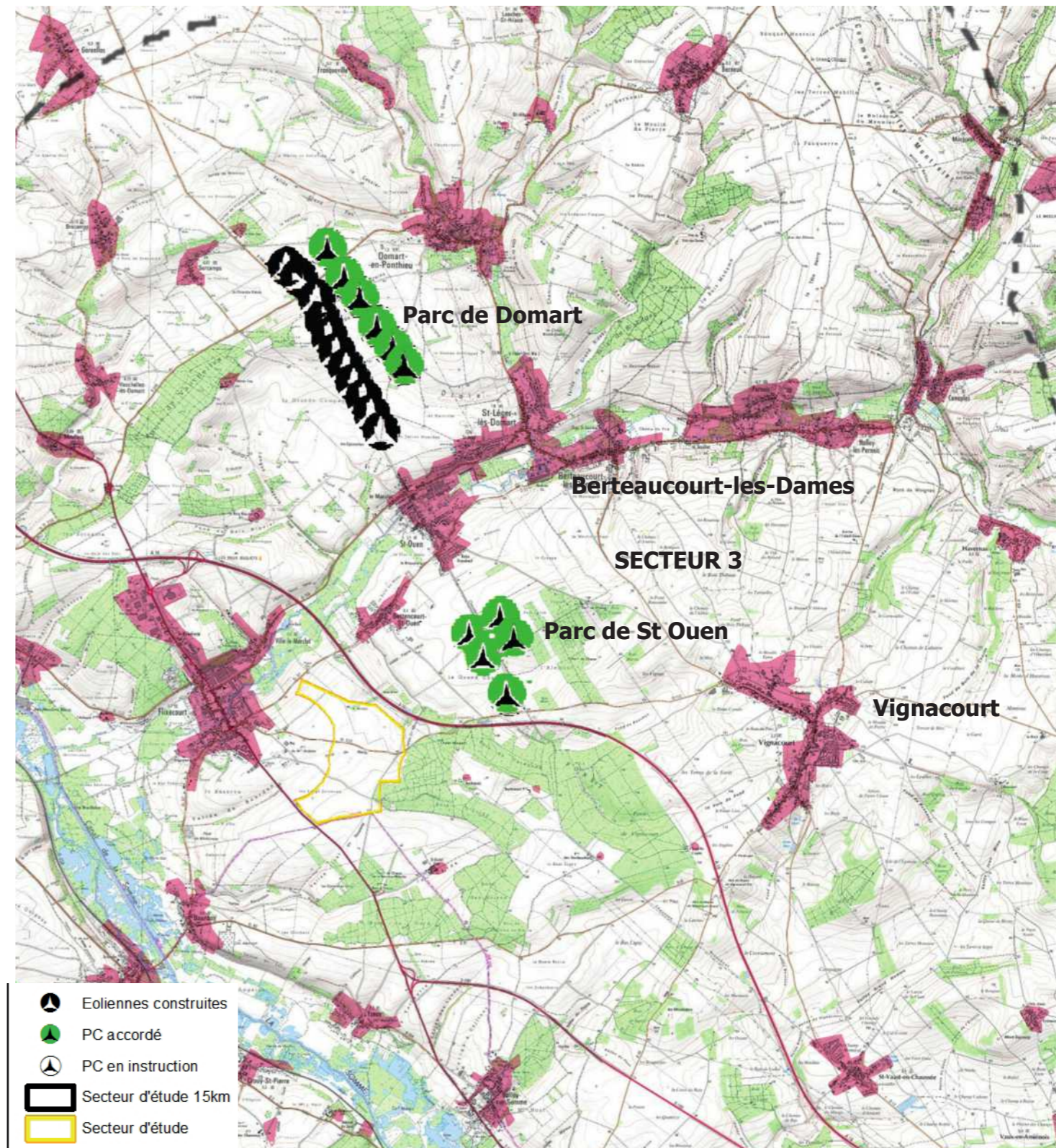
La covisibilité avec le parc existant de Domart est visible depuis la D12.

Le parc de St Ouen marquera également le paysage.

Encerclement

Vigilance particulière depuis Berteaucourt-les-Dames en fond de vallée.

Vigilance depuis Vignacourt, amoindrie par la situation géographique de Vignacourt en ligne de crête.





PDV 7 - Vue vers la vallée de la Nièvre, covisibilité avec le Parc de Domart














PDV 8 bis - Vue vers la Vallée de la Nièvre



PPDV 8 - La ligne de crête du secteur 3. La route D12 n'offre pas de recul par rapport à la zone. Cette dernière apparaît comme une colline.

CONTEXTE PAYSAGER . Dans les périmètres rapproché et immédiat

Caractéristiques paysagères du secteur 4

-  Habitat
-  Bois
-  Vallée de la Somme
-  Vallée secondaire
-  A16
-  Routes départementales à fort trafic
-  Routes de plateaux
-  Routes de vallée
-  Chaussée de Brunehaut
-  Voie ferrée
-  Zone d'implantation potentielle (ZI)



Deux éléments paysagers forts caractérisent le secteur 4 : la Chaussée Brunehaut et le parc de Domart.

Dans le périmètre immédiat, la zone s'appréhende avant tout par la Chaussée Brunehaut.

En venant de Domart, le parc sera visible depuis le D216.

Il n'y aura à priori pas de vue depuis une partie de la D216 de par les boisements.

Le plateau se dessine en ondulations à la vue dégagée. L'horizon est lointain.

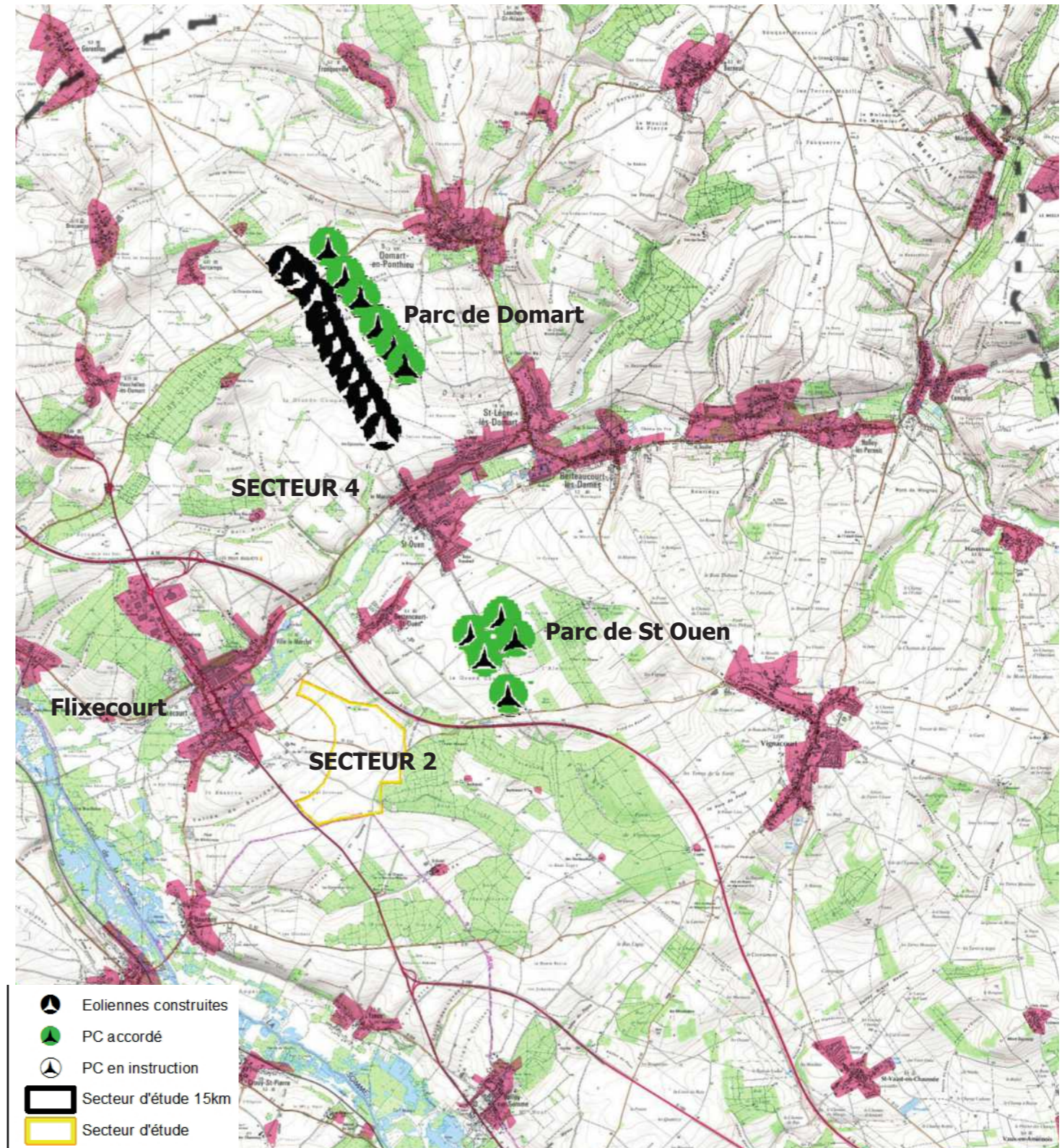
Depuis les routes des vallées de la Nièvre et de St-Hilaire, le plateau se découvre soudainement. Depuis la sortie de St Ouen, il y a donc risque de confrontation. Ce risque est minimisé par le fait que la confrontation se fera depuis la Chaussée Brunehaut, peu utilisée car en terre battue.

En revanche, depuis l'A16, l'appréhension est plus lente, les éoliennes se voient par intermittence depuis le lointain.

Encerclement - Confrontation

Vigilance Flixecourt si le secteur 2 est également implanté.

Vigilance St-Ouen.
















PDV 11 - Vue depuis la Chaussée Brunehaut sur le plateau dégagé et le parc de Domart

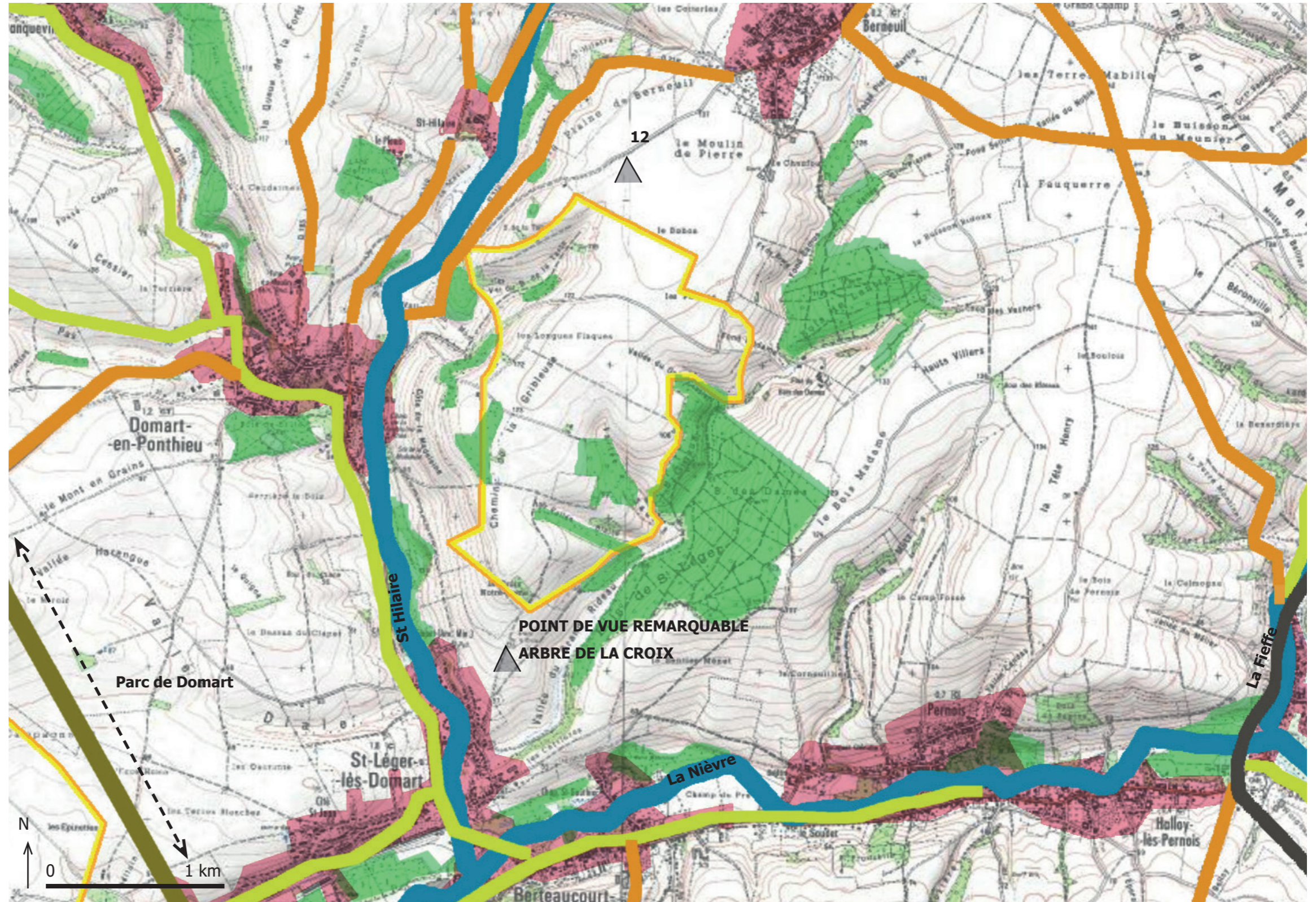
CONTEXTE PAYSAGER . Dans les périmètres rapproché et immédiat

Caractéristiques paysagères du secteur 4



PDV 10 - Topographie inverse depuis St-Ouen : risque de confrontation, minimisé par la caractère peu usité de la Chaussée Brunehaut

-  Habitat
-  Bois
-  Vallée de la Somme
-  Vallée secondaire
-  A16
-  Routes départementales à fort trafic
-  Routes de plateaux
-  Routes de vallée
-  Chaussée de Brunehaut
-  Voie ferrée
-  Zone d'implantation potentielle (ZI)



Le secteur est caractérisé par des reliefs prononcés, provoqués par la présence des vallées St-Hilaire et de la Nièvre et la vallée de la Fieffe plus à l'Est.

Les routes entourant la zone sont des routes de vallées encaissées ou des routes à flanc de coteau.

Le secteur est peu visible depuis ces routes.

Le risque de confrontation est élevé car les éoliennes seront découvertes au «dernier moment».

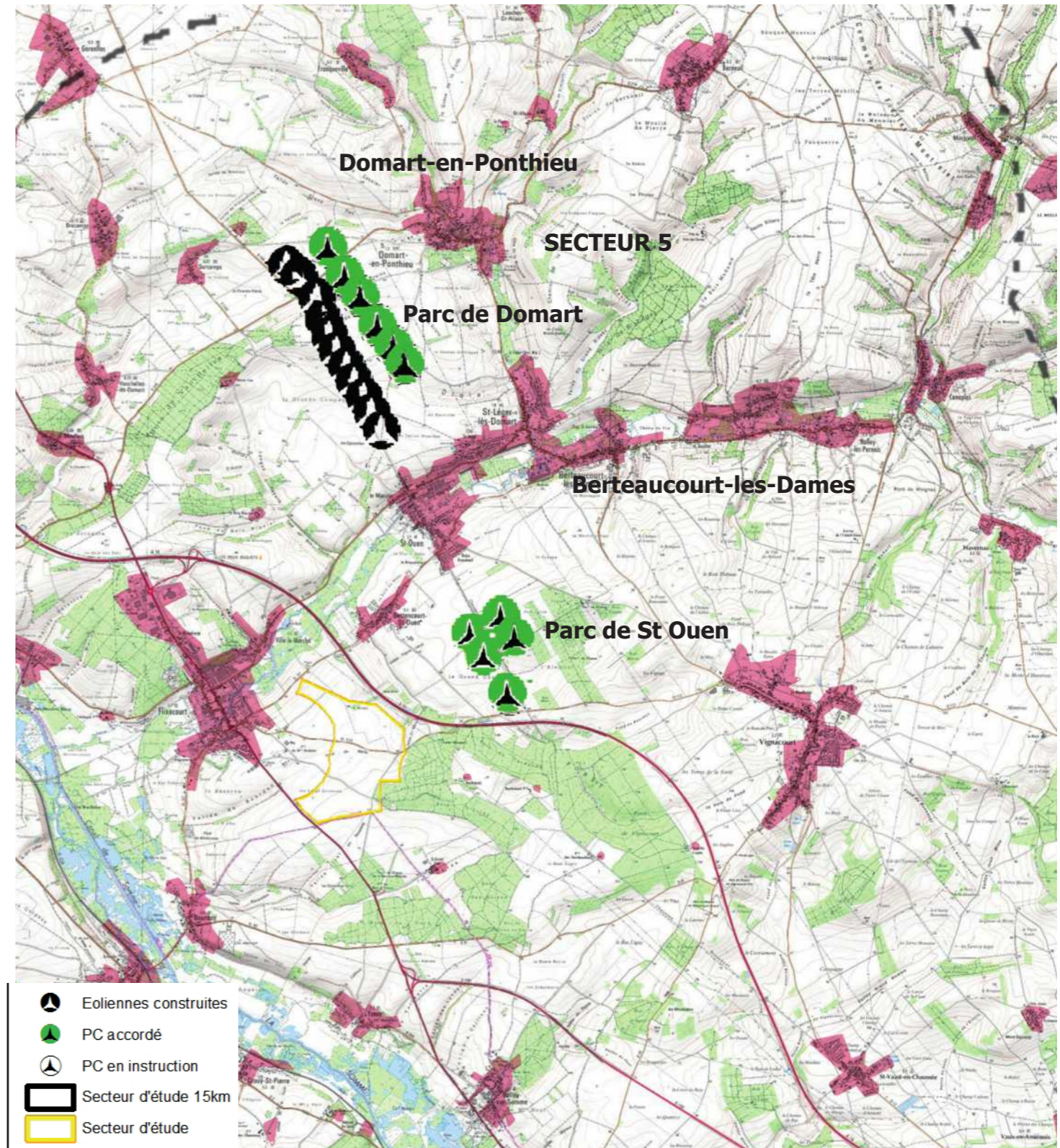
Par le même phénomène, les éoliennes seront fortement tronquées par le relief et donc peu visibles depuis les axes les plus pratiqués.

La zone est visible depuis une route de desserte agricole très peu fréquentée. Depuis ce point de vue, le secteur apparaît comme un plateau dégagé et enclavé.

A noter la présence d'un point de vue indiqué comme «remarquable» dans l'Atlas du Paysage. Le point de vue «Arbre de la Croix» est accessible depuis une route peu praticable par les véhicules. Il s'adresse surtout aux randonneurs.

Encerclement et confrontation









Vigilance particulière depuis Berteaucourt-les-Dames, St-Léger-les-Domart en fond de vallée et Domart-en-Ponthieu et Berneuil.





PDV -12 Seul point de point dégagé sur le secteur depuis une route de desserte de terrains agricoles à la sortie de Berneuil. Le parc de Domart est visible à l'horizon. Toutefois la relation visuelle entre le secteur et le parc de Domart n'existera pas depuis les axes les plus pratiqués, du fait de l'enclavement du plateau.

Logiques d'implantation des parcs dans le périmètre de 15 km

-  Zone d'implantation (ZI)
-  Eoliennes construites
-  PC accordé
-  PC en instruction
-  Eoliennes construites
-  PC accordé
-  PC en instruction
-  Dossier déposé

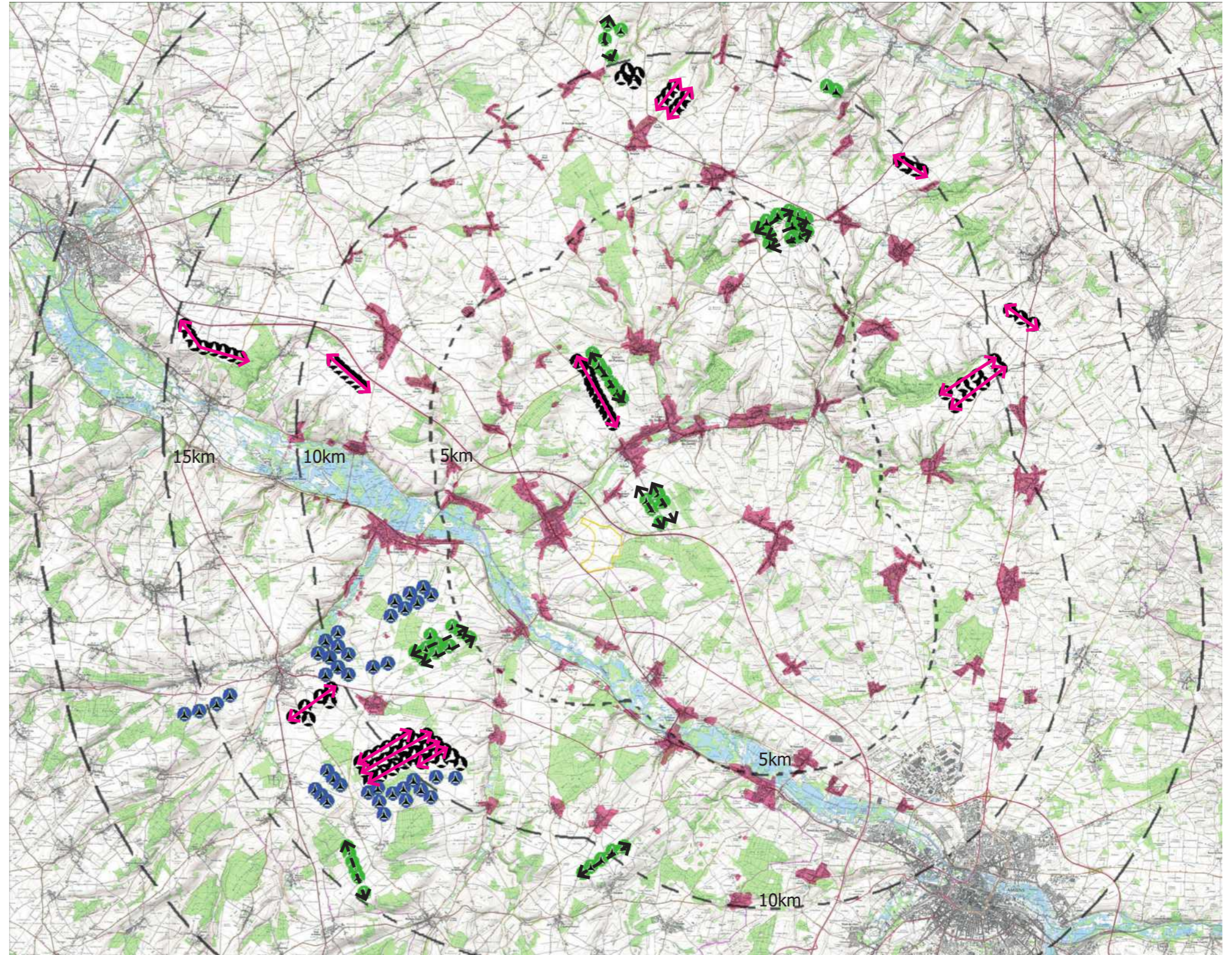
ENJEUX

Le périmètre de 15km comprend 9 parcs existants, 7 accordés et 3 en instruction dont 2 représentent des confortements de parcs accordés.





Chaque parc obéit à des logiques d'implantation différentes.

Comme vu précédemment, certains secteurs ont cependant un lien territorial évident avec le parc existant de Domart et le parc accordé (et en partie en instruction) de St-Ouen.

Les scénarios s'attacheront, dans la mesure du possible, à proposer soit le confortement des parcs existants et accordés, soit une implantation en cohérence avec celle des parcs existants et accordés.



Risque d'encerclement de l'habitat dans le périmètre de 10 km

-  Zone d'implantation (ZI)
-  Habitat
-  Eoliennes construites
-  PC accordé
-  PC en instruction

ENJEUX

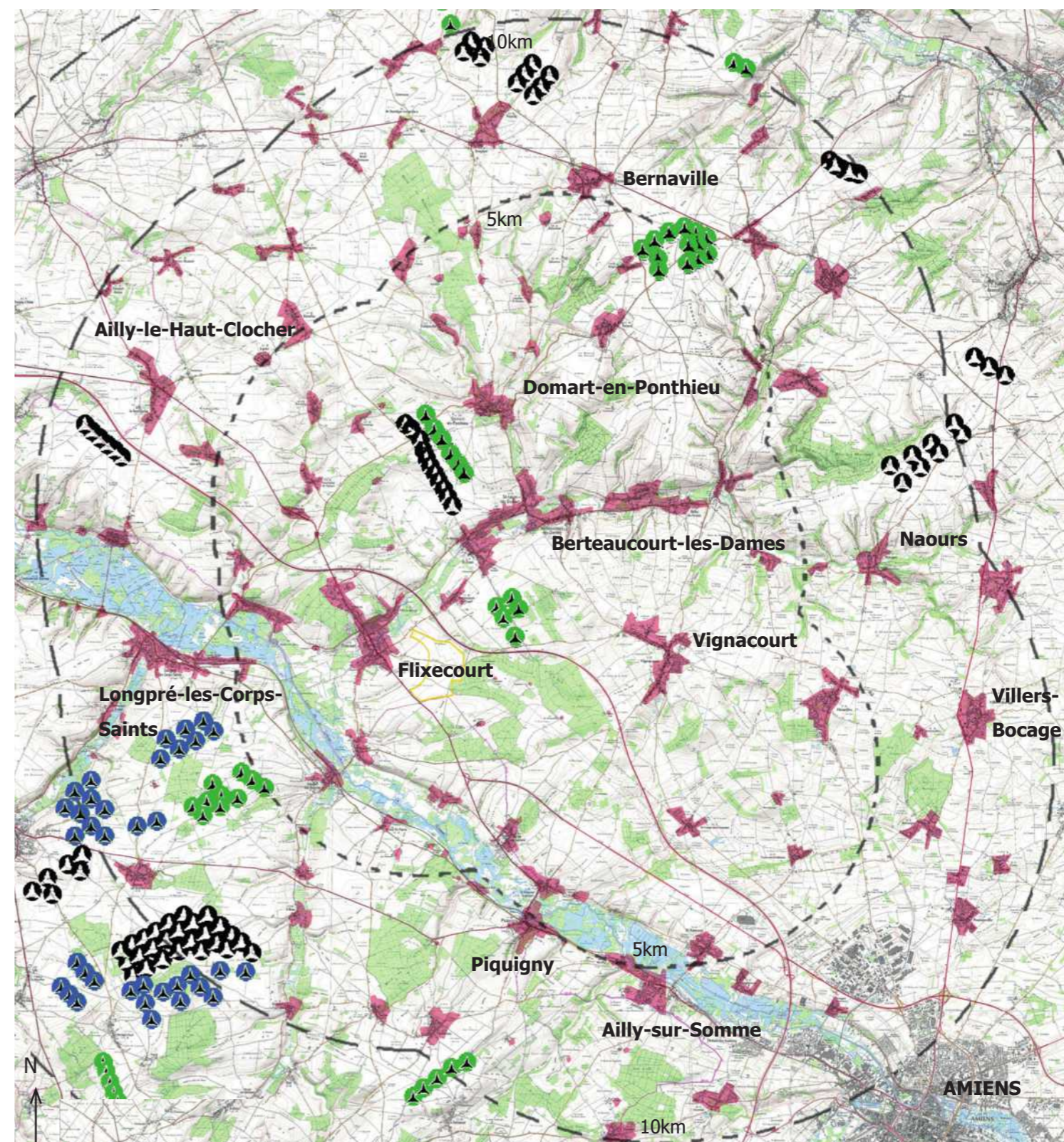
L'habitat est dense, particulièrement en fond de vallée. Il existe deux types d'habitat : les villages de fond de vallée et ceux sur les plateaux dégagés.

Pour les villages situés en fond de vallée, le risque de confrontation est potentiellement plus élevé que pour les villages situés sur les plateaux, du fait de leur situation géographique en contrebas des éoliennes.



Toutefois on ne compte qu'un parc existant dans le périmètre de 5 km, susceptible de provoquer le risque de confrontation, un parc en instruction et deux autres accordés (dont un en prolongement de l'existant).

Le risque d'encerclement est minimisé par la présence des écrans visuels que constituent l'habitat et le relief.

Le risque de confrontation et le risque d'encerclement, depuis les villages sensibles, seront étudiés par photomontages en chapitre 3.



MONUMENTS HISTORIQUES Jusqu'à 20km autour des zones d'implantation

-  Zone d'implantation (ZI)
-  Monuments Historiques MH



**MONUMENTS HISTORIQUES
Jusqu'à 10km autour des zones d'implantation**

	Commune	MH	Situation géographique	Risque de covisibilité depuis le MH	Risque de covisibilité depuis les points de vue
1	Ailly-le-Haut-Clocher	Eglise de l'Assomption	Plateau, au sein du tissu urbain	Nul	Impact à évaluer par PM
2	Amiens	Usine Cosserat	Au sein du tissu urbain	Nul	Nul
3	Amiens	Cimetière de la Madeleine	Fond de vallée	Nul	Nul
4	Berneuill	Eglise Saint-Pierre	Plateau, au sein du tissu urbain	Nul	Impact à évaluer par PM
5	Bertangles	Eglise	Plateau, au sein du tissu urbain et bois cernant le village	Nul	Nul
6	Bertangles	Château de Clermont Tonnerre	Ecrin de végétation, allée plantée d'arbres d'alignement	Nul	Nul
7	Berteaucourt-les-Dames	Ancienne maison abbatiale	Fond de vallée	Nul	Nul
8	Berteaucourt-les-Dames	Enceinte abbatiale et sa clôture	Fond de vallée	Nul	Nul
9	Berteaucourt-les-Dames	Eglise de l'ancienne abbaye	Fond de vallée	Nul	Nul
10	Bettencourt-Rivière	Eglise Notre-Dame de Rivière	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
11	Bouchon	Eglise	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
12	Bourdon	Eglise	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
13	Cocquerel	Eglise	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
14	Domart-en-Ponthieu	Eglise Saint-Médard	Situation de promontoire, au sein du tissu urbain	Impact à évaluer par PM	Impact à évaluer par PM
15	Domart-en-Ponthieu	Maison des Templiers	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
16	Domqueur	Presbytère; muches; petite unité domestique	Plateau, au sein du tissu urbain	Nul	Impact à évaluer par PM
17	Ferrières	Château	Ecrin de végétation	Nul	Nul
18	Fieffes-Montrelet	Eglise	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
19	Flesselles	Château	Au sein du tissu urbain	Nul	Nul
20	Flixecourt	Usine Saint-Frères	Point de vue remarquable, au sein du tissu urbain	Nul	Impact à évaluer par PM
21	Flixecourt	Château	A flanc de coteau, dans un écrin végétal	Impact à évaluer par PM depuis portail du Château	Nul
22	Fourdrinoy	Eglise Saint-Jean Baptiste	Plateau, au sein du tissu urbain	Nul	Impact à évaluer par PM
23	Fransu	Château	Ecrin de végétation	Nul	Nul
24	Hangest-sur-Somme	Eglise	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
25	Havernas	Calvaire	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
26	L'Étoile	Oppidum dit Camp César	Point de vue remarquable, architecture peu visible	Impact à évaluer par PM	Nul
27	L'Étoile	Prieuré de Moreaucourt (ancien)	Fond de vallée	Nul	Nul
29	Long	Communs, pigeonnier et serres du château	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
30	Long	Eglise	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
31	Long	Usine hydro électrique (ancienne)	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
32	Longpré-les-Corps-Saints	Eglise	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
33	Montonvillers	Eglise Saint-Antoine	Plateau, au sein du tissu urbain, écrin végétal	Nul	Impact à évaluer par PM
34	Naours	Moulin à vent dit Westmolen	En dehors du village, en situation de promontoire	Impact à évaluer par PM	Impact à évaluer par PM
35	Naours	Moulin de Belcan	En dehors du village, en situation de promontoire	Impact à évaluer par PM	Impact à évaluer par PM
36	Picquigny	Château (ruines)	Point de vue remarquable, architecture peu visible	Impact à évaluer par PM	Nul
37	Picquigny	Eglise dite collégiale Saint-Martin	Ecrin de végétation et mur d'enceinte, fond de vallée	Nul	Nul
38	Quesnoy-sur-Airaines	Château	Ecrin de végétation	Nul	Nul
39	Ribeaucourt	Château	Ecrin de végétation	Nul	Nul
40	Riencourt	Eglise Saint-Gervais et Saint-Protais	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
41	Vauchelles-lès-Domart	Château de Vauchelles	Ecrin de végétation	Nul	Nul

ENJEUX

Le périmètre de 10km autour de la zone d'implantation compte 40 MH. Le patrimoine architectural et historique est relativement riche. Il est surtout constitué d'églises et de châteaux. Le patrimoine lié à l'Histoire du paysage est également présent à travers les usines et les ruines archéologiques romaines.

Des 41 MH, seuls 5 ont un risque de covisibilité depuis leur enceinte. Seuls 8 MH sont susceptibles d'être visibles de manière simultanée avec les parcs éoliens depuis les points de vue élevés des alentours.

Plusieurs phénomènes empêchent la covisibilité :

- La grande majorité des châteaux est entourée de bois et de parcs plantés (écran végétal) ;
- Les églises sont situées au sein du tissu urbain souvent en fond de vallée. Dans les villages de plateaux, les églises sont également construites au sein du tissu urbain. La vue depuis l'église sera nulle, en revanche subsiste un risque de covisibilité depuis les points de vue élevés.

Au-delà de 10km, les obstacles visuels se multiplient et le risque de covisibilité diminue fortement, voir devient totalement nul.

A 15 km des zones d'implantation, on peut noter cependant la présence de l'Abbaye St-Riquier en hauteur, depuis laquelle il sera nécessaire de réaliser un photomontage pour une analyse plus fine.

Le risque de covisibilité depuis les 5 MH suivants devra être analysé par photomontage :

- **Portail du Château de Flixecourt**
- **Oppidum dit de César à L'Etoile**
- **Moulin à vent dit Westmolen à Naours**
- **Moulin de Belcan à Naours**
- **Ruines du Château de Picquigny**
- **Eglise St-Medard à Domart-en-Ponthieu**

Le risque de covisibilité vers les 8 MH suivants et depuis les points de vue, devra être analysé par photomontage :

- **Eglise de l'Assomption de Ailly-le-Haut-Clocher**
- **Eglise St-Pierre de Berneuil**
- **Presbytère de Domqueur**
- **Usines St-Frères de Flixecourt**
- **Eglise St-Jean de Fourdrinoy**
- **Eglise St-Antoine de Montonvillers**
- **Moulin à vent dit Westmolen à Naours**
- **Moulin de Belcan à Naours**
- **Eglise St-Medard à Domart-en-Ponthieu**

Ces derniers MH sont susceptibles d'être visibles depuis le lointain, de par leur situation géographique.

Les enjeux paysagers principaux sont:







- > l'inter-visibilité avec les parcs éoliens existants et à venir ;
- > les risques d'encerclement de l'habitat par l'éolien ;
- > les risques de covisibilité avec les Monuments historiques ;
- > les risques de covisibilité depuis les vallées identifiées comme des paysages référents dans l'Atlas du paysage.

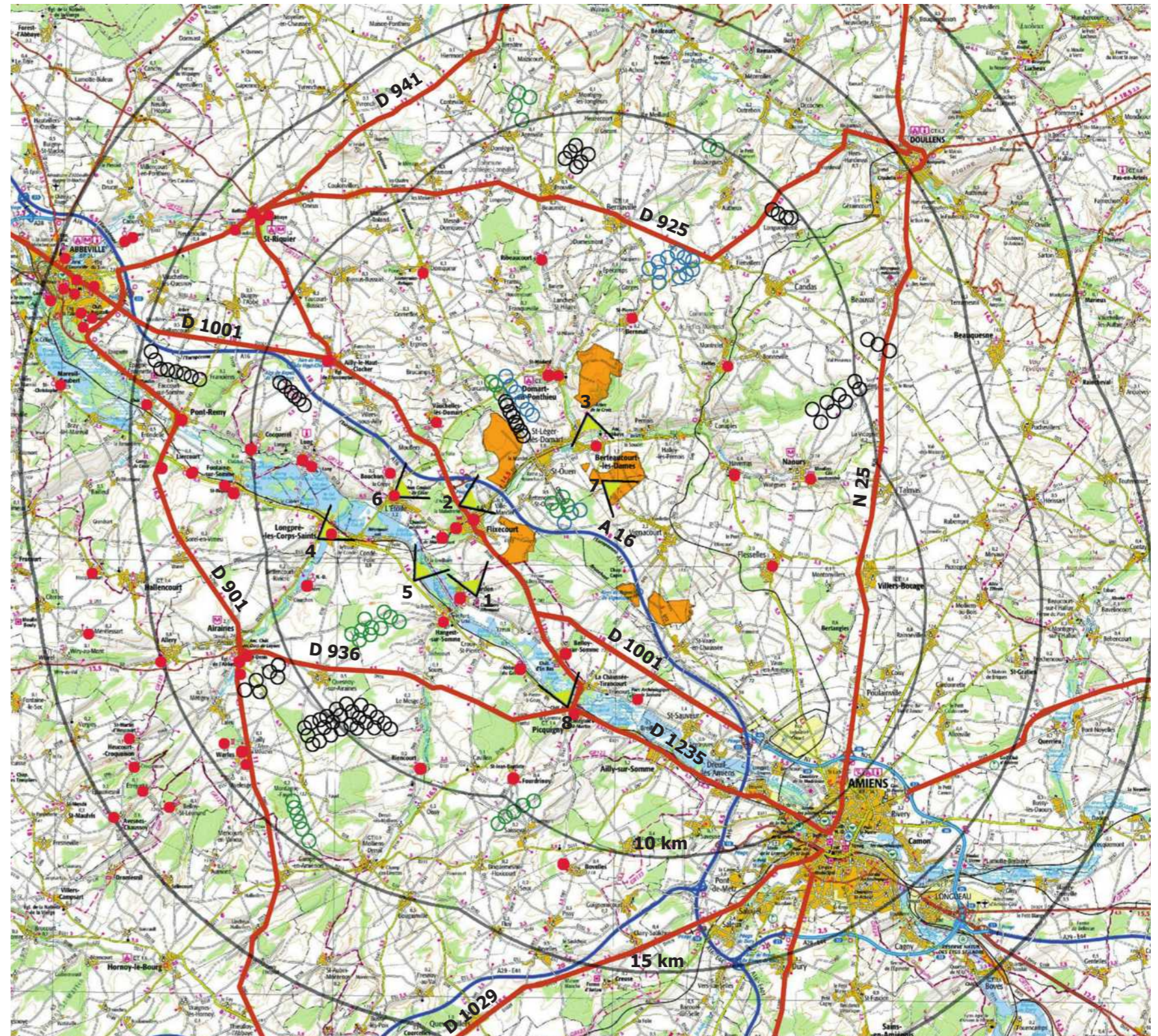
8 des points de vue sont considérés comme emblématiques par l'Atlas du Paysage et/ou par la visite sur le terrain qui a permis de cerner des points de vue caractéristiques du paysage.

Ces 8 points de vue sont :

- 1 - Le cimetière allemand de Bourdon
- 2 - La maladrerie de Flixecourt
- 3 - L'Arbre de la Croix
- 4 - Le Haut de Condé
- 5 - Un point de vue sur la D 3 entre Hangest et Longpré
- 6 - L'Oppidium de l'Etoile
- 7 - Un point de vue sur la D 12 entre Berteaucourt et Vignacourt
- 8 - Le Château fort de Piquigny

A ces points de vue, il faut rajouter les axes principaux de perception mentionnés par l'Atlas du Paysage (carte p 20) : D57, D108, D12, D1001 et A16.

-  Point de vue emblématique et/ou caractéristique du paysage
-  Monument historique
-  Parc éolien construit
-  Parc éolien accordé
-  Parc éolien en instruction
-  Axes routiers principaux (trafic élevé)



SYNTHESE DES CARACTERISTIQUES PAYSAGERES DANS LE PERIMETRE PROCHE ET DES SENSIBILITES

	Unité paysagère dominante		Signes dominants d'anthropisation		Monuments historiques, sites emblématiques		Milieux naturels et écologiques, paysages référents	
SECTEUR 1	Infrastructures : A16, D1001	3	Présence routière et LHT très forte. ZI d'Amiens proche	3	5 MH avec risque de covisibilité, 8MH avec risque d'intervisibilité	2	Proximité de la Vallée de la Somme	2
SECTEUR 2	Infrastructures : A16, D1001	3	Présence routière très forte	3	5 MH avec risque de covisibilité, 8MH avec risque d'intervisibilité	2	Proximité de la Vallée de la Somme et de la Nièvre	2
SECTEUR 3	Vallée de la Nièvre	2	Agriculture	3	5 MH avec risque de covisibilité, 8MH avec risque d'intervisibilité	2	Proximité de la Vallée de la Nièvre	2
SECTEUR 4	Plateau – Chaussée – Parc éolien	3	Parc éolien	3	5 MH avec risque de covisibilité, 8MH avec risque d'intervisibilité	2	Proximité de la Vallée de la Nièvre et de la Domart	2
SECTEUR 5	Vallées de la Nièvre et de la Domart	1	Agriculture	3	5 MH avec risque de covisibilité, 8MH avec risque d'intervisibilité, point de vue remarquable sur le secteur même	2	Proximité des Vallées de la Nièvre, de la Fieffe et de la Domart	2

, perspec, per

Capacité d'accueil de l'éolien

1	défavorable
2	favorable sous conditions
3	favorable

Topographie et boisements		Lisibilité du paysage		Habitat - Risque d'encerclement et de confrontation		Cohérence territoriale éolienne depuis le périmètre proche	
Vallons, boisements	2	Sensation de plateau ondulant dégagé. Pas de vues lointaines	2	Vigilance Vignacourt	1	Pas de relation visuelle avec d'autres parcs éoliens	2
Plateau dégagé	3	Points de vue lointains fréquents	3	Vigilance Bettencourt-St-Ouen, Flixecourt	1	Cohérence avec le parc de Domart	3
Zone de collines et vallons	2	Pas de recul depuis la D12 vers le secteur. Vues lointaines depuis la D12 vers la vallée de la Nièvre	2	Vigilance Berteaucourt-les-Dames, Flixecourt	1	Pas de relation dans le même champ visuel avec d'autres parcs éoliens	2
Plateau dégagé	3	Profondeur de champ visuel, vues lointaines	3	Vigilance Flixecourt, St-Ouen	1	Cohérence avec le parc de Domart et le parc de St-Ouen	3
Vallées, coteaux	1	Absence de vues lointaines, pas de recul sur la zone, peu de visibilité depuis les routes	1	Vigilance Berteaucourt-les-Dames, St-Léger-les-Domart, Domart-en-Ponthieu, Berneuil	1	Pas de relation visuelle avec d'autres parcs éoliens depuis les axes fréquentés	2

Synthèse par secteur

SECTEUR 1
Favorable sous conditions
SECTEUR 2
Favorable
SECTEUR 3
Favorable sous conditions
SECTEUR 4
Favorable
SECTEUR 5
Favorable sous conditions

SECTEUR 1

Structuration du parc en relation avec les axes routiers

Vigilance à l'encerclement du village de Vignacourt

SECTEUR 2

Structuration du parc en relation avec le parc de Domart

Vigilance à l'encerclement des villages de Bettencourt-St-Ouen, Flixecourt

SECTEUR 3 : Secteur abandonné du fait d'une contrainte radar militaire rédhibitoire

Structuration du parc en relation avec la vallée de la Nièvre et les lignes de crête du relief local

Vigilance à l'encerclement des villages de Berteaucourt-les-Dames, Flixecourt

SECTEUR 4

Structuration du parc en relation avec le parc de Domart

Vigilance à l'encerclement des villages de Flixecourt, St-Ouen

SECTEUR 5 : Secteur abandonné du fait d'une contrainte radar militaire rédhibitoire

Structuration du parc en relation les lignes de crête du relief local

Vigilance à l'encerclement des villages de Berteaucourt-les-Dames, St-Léger-les-Domart, Domart-en-Ponthieu, Berneuil

Il faudra être vigilant aux covisibilités depuis les MH :

- **Portail du Château de Flixecourt**
- **Oppidum dit de César à L'Etoile**
- **Moulin à vent dit Westmolen à Naours**
- **Moulin de Belcan à Naours**
- **Ruines du Château de Picquigny**
- **Eglise St-Medard à Domart-en-Ponthieu**

Il faudra être vigilant aux covisibilités vers les MH :

- **Eglise de l'Assomption de Ailly-le-Haut-Clocher**
- **Eglise St-Pierre de Berneuil**
- **Presbytère de Domqueur**
- **Usines St-Frères de Flixecourt**
- **Eglise St-Jean de Fourdrinoy**
- **Eglise St-Antoine de Montonvillers**
- **Moulin à vent dit Westmolen à Naours**
- **Moulin de Belcan à Naours**
- **Eglise St-Medard à Domart-en-Ponthieu**

La suite du volet ne concerne que le secteur 2, les autres secteurs sont en cours d'étude.

2 - ETUDE DE SCENARIOS et PRESENTATION DU PROJET RETENU

TYPE DE MACHINES IMPLANTEES

Les machines choisies par le développeur sont des VESTA V112 3.45MW.

La hauteur totale d'une éolienne est de 150m, pâles comprises. Hauteur au moyeu : 94 m.

D'un point de vue esthétique, les proportions des machines témoignent d'une dissymétrie entre la hauteur du mât et la hauteur des pâles, comme le montre le schéma ci-contre.

Cependant le choix des machines VESTA V112 3.45MW permet de minimiser le nombre d'éoliennes, ce qui engendre de fait une minimisation de l'impact visuel et paysager.

La couleur est blanche, couleur standard adoptée par tous les fabricants.

On peut noter que la couleur blanche est exigée par les services aéronautiques français comme moyen de balisage.

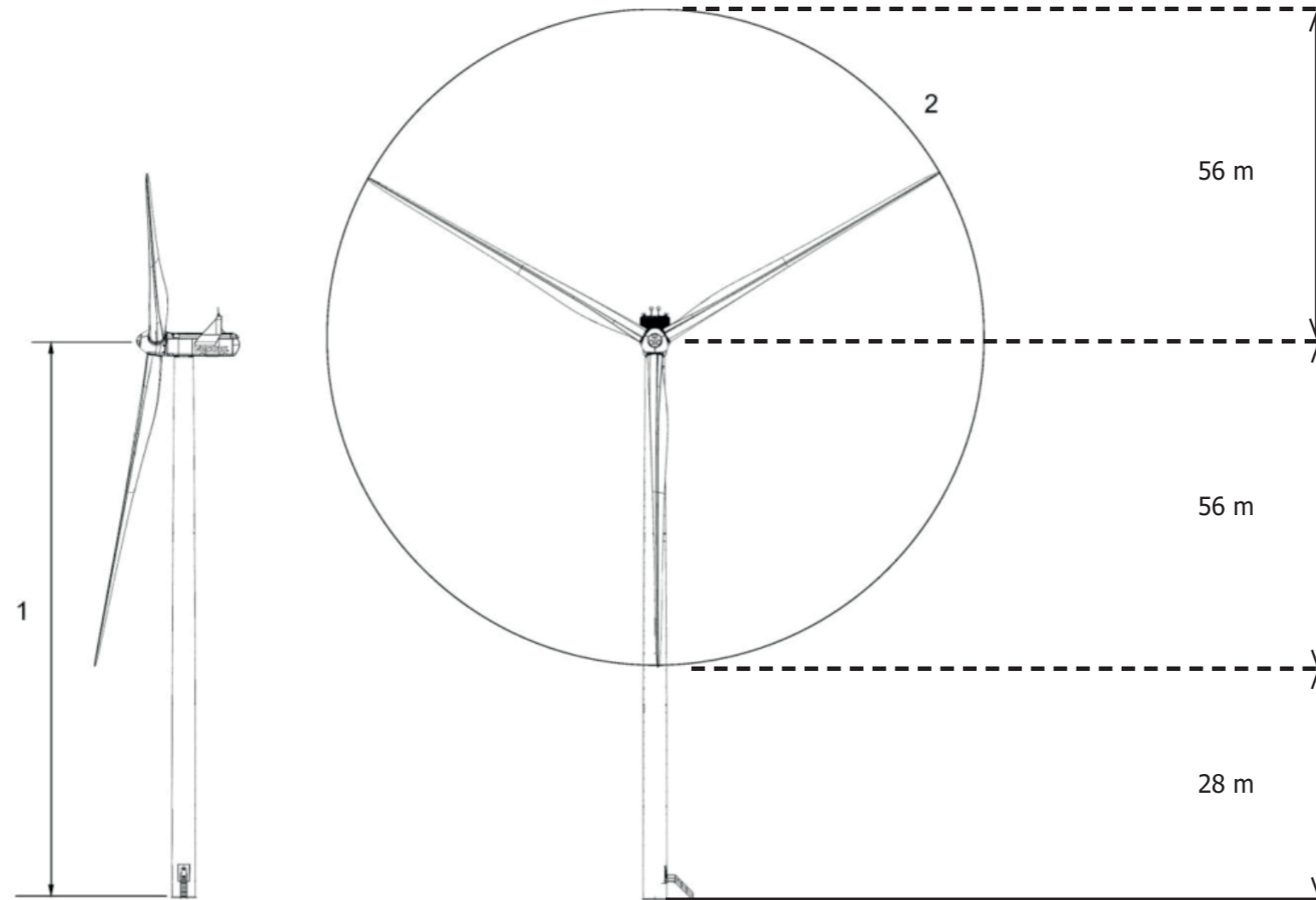


Figure 4-1: Illustration of outer dimensions – structure

1 Hub height 69/94 m

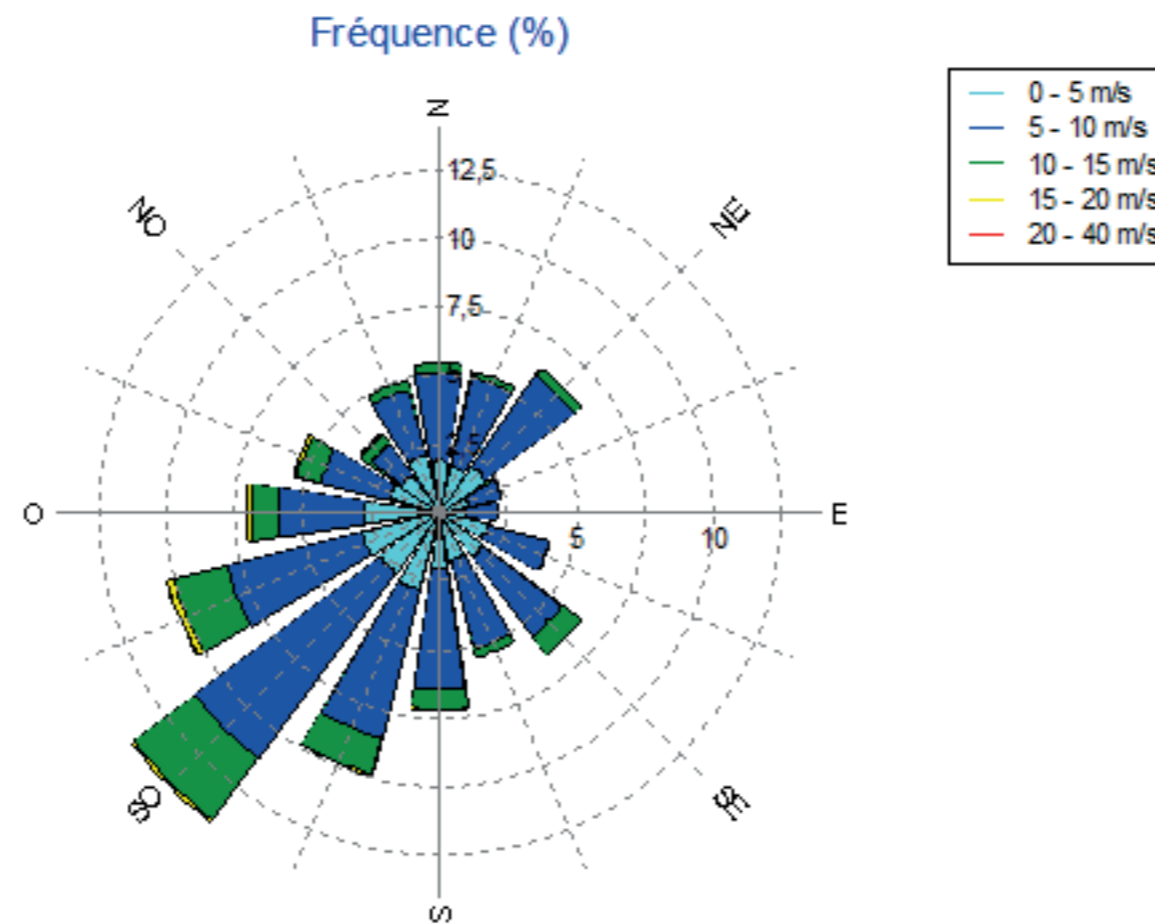
2 Diameter: 112 m

Comme l'indique la rose des vents ci-contre, les vents dominants sont de direction Sud Ouest.

Concernant les préconisations d'implantation des machines, il conviendra de :

- Respecter une logique altimétrique ;
- Respecter une équidistance entre les éoliennes de 350 m hors vents dominants (+/- 30m) ou de 560 m dans les vents dominants (5x le diamètre du rotor, qui est de 112 m)
- Utiliser un même type d'éolienne sur l'ensemble du parc ;
- Planter les éoliennes sur une seule ligne la plus rectiligne possible, dans l'idéal orientée parallèlement aux courbes de niveaux, ou sur une ligne de crête.

Pour être lisibles, les lignes d'éoliennes doivent être composées d'un minimum de 3 éoliennes. Dans le cas où le projet permet l'implantation de plusieurs lignes, ces dernières doivent être suffisamment éloignées les unes des autres pour être lisibles.



Scénario paysager 1

SECTEUR 2

Favorable

↔ Direction du scénario paysager

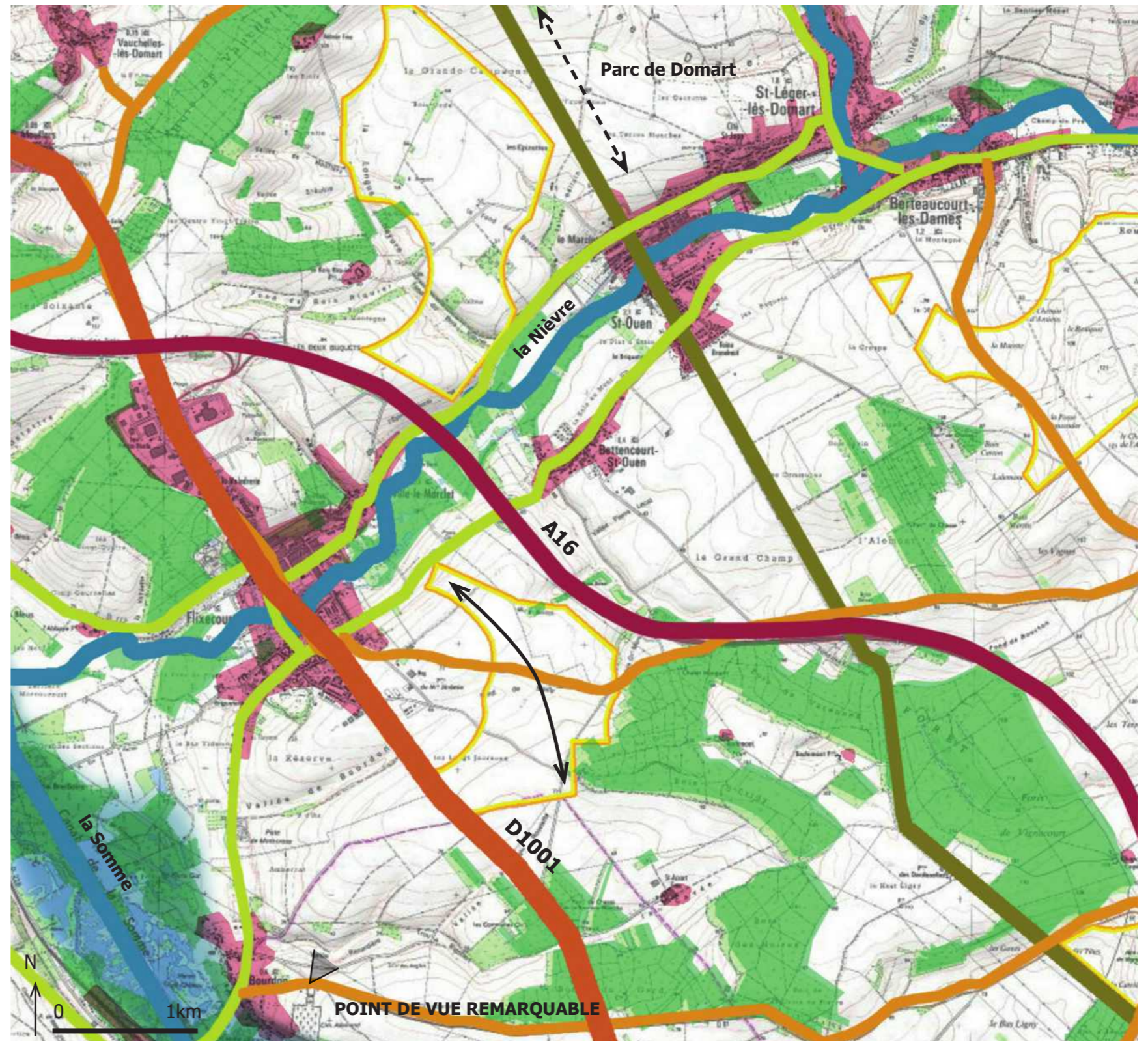
Zone d'implantation potentielle (ZI)

De par ses caractéristiques paysagères, le secteur apparaît favorable.

Le scénario paysager 1 cherche à affirmer la cohérence territoriale avec le parc de Domart.

Une ligne se développe dans la même direction que le parc de Domart.



La cohérence sera visible notamment depuis le point de vue remarquable du cimetière de Bourdon.

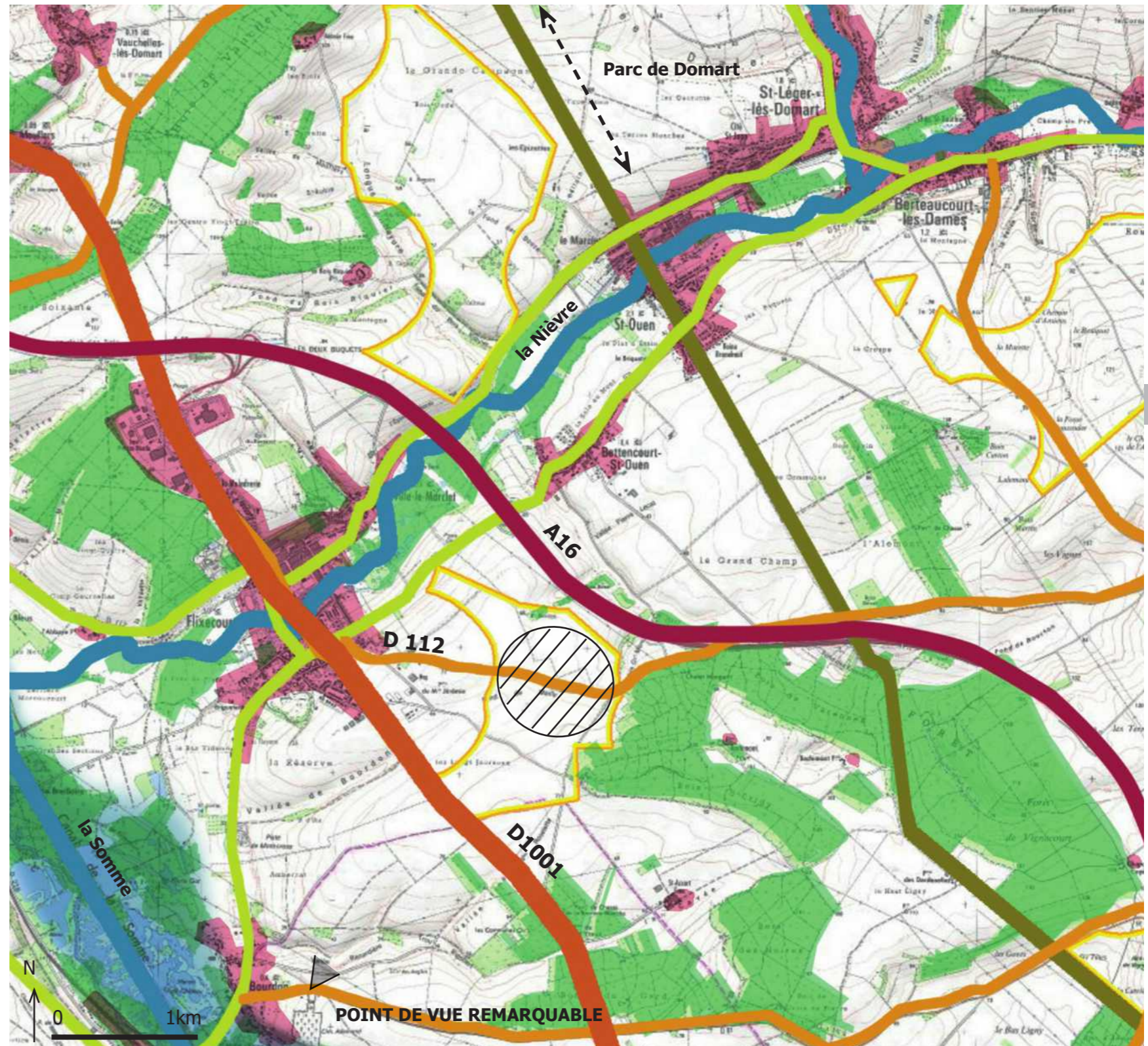


Ostwind a souhaité présenter un scénario dit «en grappe». Les éoliennes sont implantées de part et d'autre de la D112, ce qui permet une relative souplesse dans la marge de manœuvre de l'implantation des machines.







Le scénario a pour inconvénient majeur de ne présenter aucune cohérence paysagère et aucun sens d'un point de vue du type d'implantation. Il ne suit pas les recommandations de la DREAL qui préconise des implantations lisibles en ligne, ce qui implique l'implantation minimale de 3 éoliennes alignées.

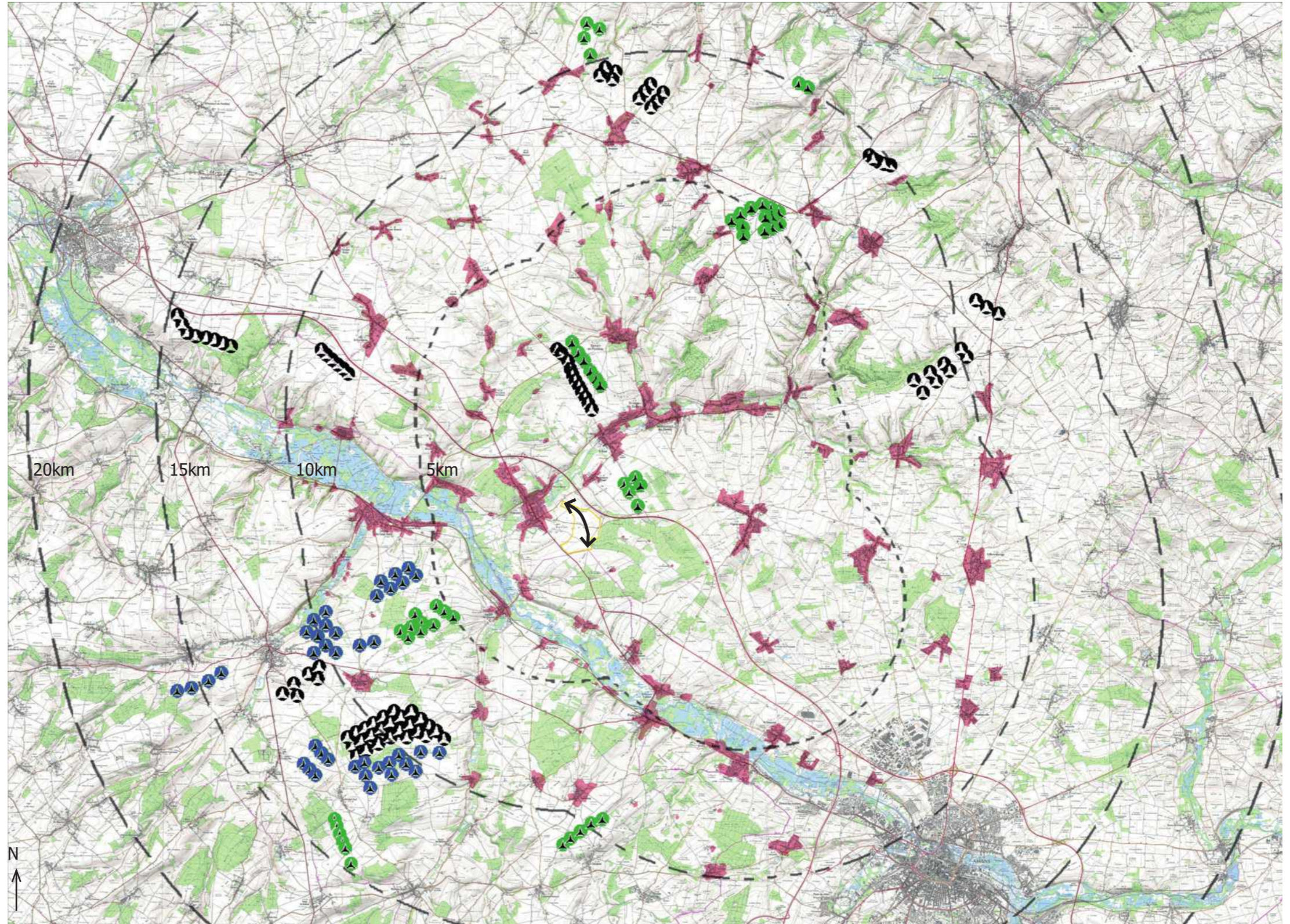
Le scénario 3 est exclu.

-  Zone d'implantation «en grappe»
-  Zone d'implantation potentielle (ZI)



SCENARIO PAYSAGER DU SECTEUR 2 SUR LE TERRITOIRE

-  Zone d'implantation (ZI)
-  Direction du scénario paysager
-  Eoliennes construites
-  PC accordé
-  PC en instruction
-  Dossier déposé



COMPLEMENTS ANALYSE DES CONTRAINTES

SITES INSCRITS AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Source : UNESCO



COMPLEMENTS ANALYSE DES CONTRAINTES

SITES INSCRITS AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Source : UNESCO

Dans le périmètre d'étude éloigné, les sites inscrits au patrimoine de l'UNESCO sont :

> A plus de 15 km des secteurs d'implantation :

- La Cathédrale d'Amiens

Les Beffrois de :

- Abbeville

- Doullens

- Luchaux

> Entre 10 et 15 km des secteurs d'implantation :

- le Beffroi de St Riquier

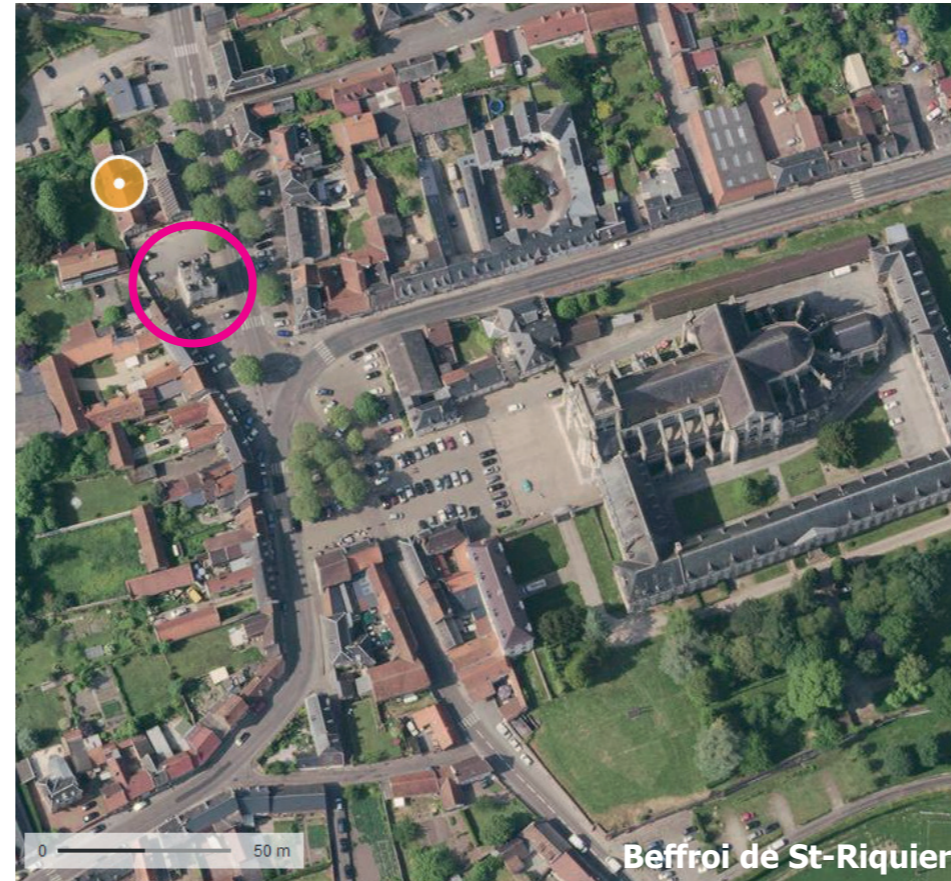
Au-delà de 10km, les obstacles visuels se multiplient et le risque de covisibilité diminue fortement, voir devient totalement nul.

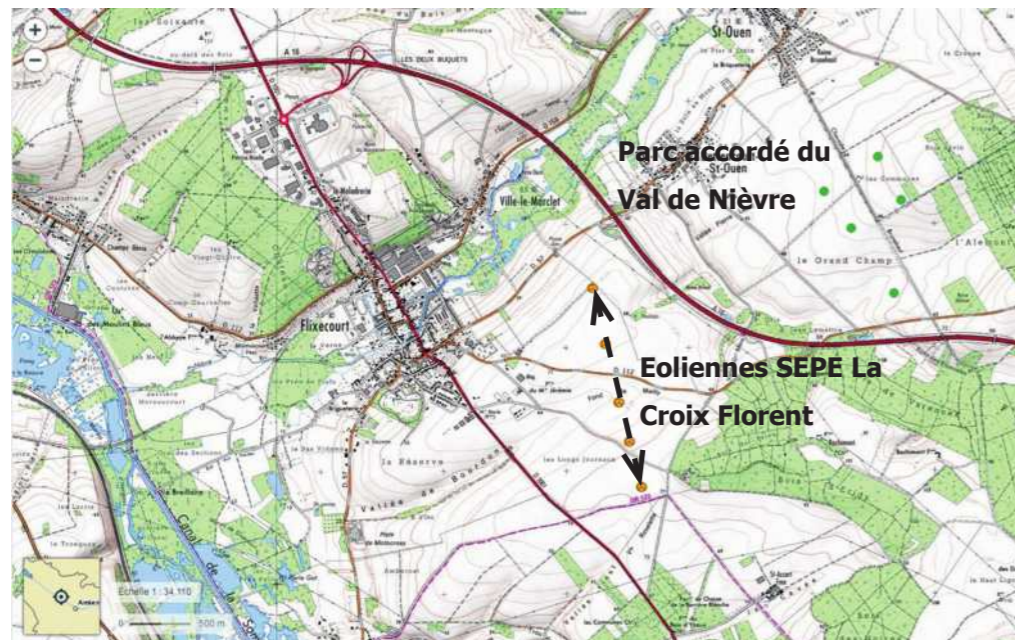
Les beffrois de Doullens, d'Abbeville et de Luchaux se trouvent au coeur du tissu urbain et à plus de 15 km des secteurs. Le risque de covisibilité est nul.

Il a été analysé, dans le chapitre d'étude lié aux MH, que la présence de l'Abbaye St-Riquier en hauteur justifiait la nécessité de réaliser un photomontage pour une analyse plus fine (cf partie 3 du présent dossier).

Le Beffroi de St Riquier est situé à courte distance au nord-ouest de l'abbatiale. Etant donné sa situation entourée de bâti, il n'y a pas de risque de covisibilité.

La Cathédrale d'Amiens est visible de manière lointaine et à grande vitesse depuis les échangeurs de l'A16 et de la D 1001 sortie nord-ouest d'Amiens. Cependant l'impact des éoliennes sera nul car celles-ci se trouvent à plus de 15 km du monument inscrit au patrimoine mondial.





Variante 1



Scénario paysager «idéal» pour la zone du parc SEPE La Croix Florent (extrait de carte Scénarios p 64)



Variante 2



Zoom sur la direction des éoliennes scénario paysager

Les deux variantes (1 et 2) suivent, à 20° près, la direction du parc existant de Domart et du parc accordé du Val de Nièvre. La direction est parallèle à la Chaussée de Brunehaut, axe paysager et historique.

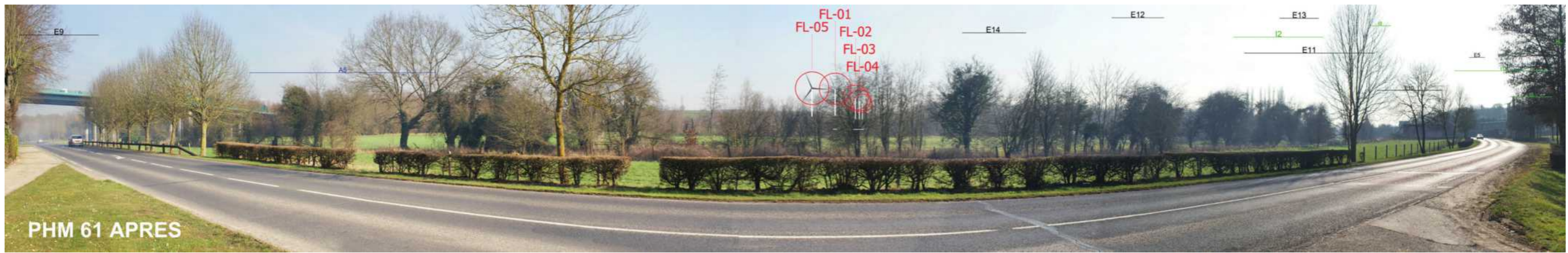
Les deux variantes suivent donc les préconisations du scénario paysager «idéal», tel que défini p 64 de la présente étude.

Pour rappel, le scénario paysager préconise une cohérence territoriale avec le parc existant de Domart (parc du Miroir). La cohérence sera visible notamment depuis le point de vue remarquable du cimetière de Bourdon et depuis les principaux axes de circulation (A 16, D 1001, D 216).

La variante 2 comporte 4 éoliennes, tandis que la variante 1 en comporte 5.

Le choix s'est porté sur la variante 2, dont l'impact visuel sera globalement moins important. La suppression de la 5ème éolienne optimise le recul avec la vallée de Nièvre et l'éloignement aux habitations. L'envergure du parc dans le champ visuel est moindre.

CHOIX DE LA VARIANTE

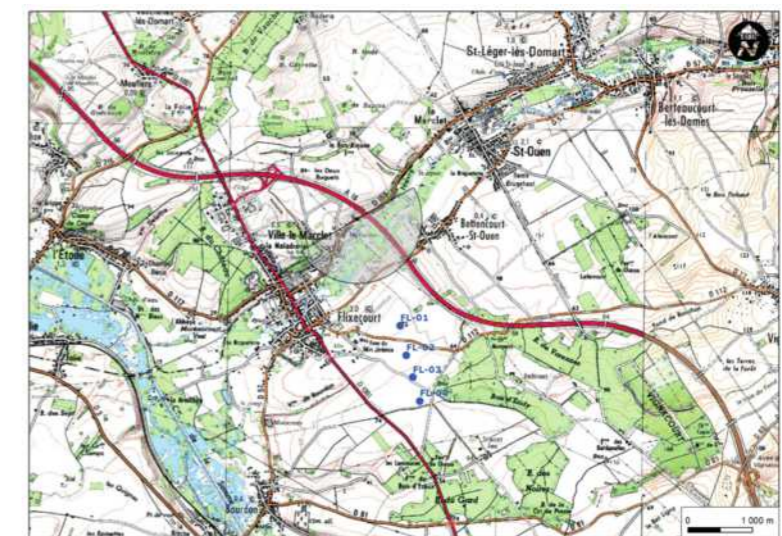


Variante 1



Variante 2

Dans le périmètre proche (PDV 61), la variante 2, c'est à dire le parc de 4 éoliennes paraît plus compact et son impact est moindre que celui composé de 5 éoliennes (variante 1).





Depuis le cimetière de Bettencourt-St-Ouen, le parc variante 2 est moins étendu à l'horizon que le parc variante 1.



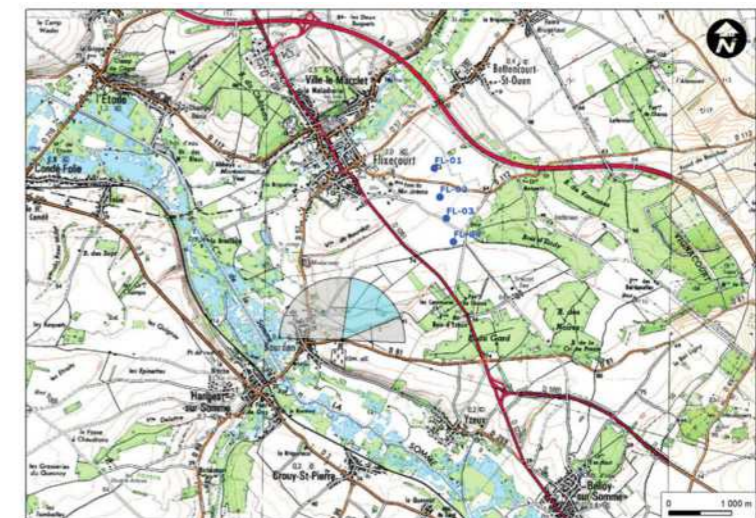


Variante 1



Variante 2

Depuis le cimetière de Bourdon, point de vue emblématique, la variante 2 permet de minimiser l'impact visuel, par la suppression de l'éolienne FL-05.



3 - EVALUATION DES IMPACTS DU PARC SEPE LA CROIX FLORENT

Méthodologie des photomontages

Les simulations photographiques sont réalisées à partir des photographies originales prises sur le terrain et à l'aide du module Photomontage du logiciel Windpro (version 2.9). Ce logiciel permet de simuler de manière précise la localisation et la perception du futur projet à partir de plusieurs données :

- Coordonnées de la prise de vue
- Direction et angle de la photographie (calage à partir d'éléments du paysage)
- Focale de la prise de vue (50 mm)
- Caractéristiques des éoliennes (coordonnées, hauteur au sol, hors-sol, modèle)
- Hauteur de la prise de vue
- Caractéristiques météorologiques (position et intensité du soleil, direction du vent...).

Les simulations sont réalisées afin de donner un effet réaliste mais aussi une perception maximisée. Les rotors sont donc orientés selon la direction du parc éolien projeté au moment de la photographie quand celui-ci est visible, et les éoliennes sont représentées de face c'est-à-dire dans la configuration visuelle la plus impactante, quand le parc projeté n'est pas visible. Les éoliennes ont également été contrastées ou maximisées sur certaines visualisations afin de les rendre plus perceptibles.

Méthodologie des panoramiques

Les panoramiques sont constitués dans l'objectif de permettre une vision générale de l'environnement du parc éolien (habitat, infrastructures, patrimoine, autres parcs éoliens...). L'angle du panoramique est de 180 degrés pour embrasser la plus large vue du paysage.

Les panoramiques présentés dans cette partie de l'étude ont été réalisés par Ostwind. Ils sont des assemblages de plusieurs photographies prises par Ostwind avec un appareil photo numérique.

Un photomontage en effet réel est également intégré.

Méthodologie des photomontages montrant l'impact réel

Afin de donner un meilleur aperçu de l'impact visuel du parc éolien, Ostwind a réalisé des simulations montrant ce que l'observateur percevra en réalité.

Les photomontages montrant l'impact réel ont été réalisés de telle manière à simuler ce qu'un observateur percevra en réalité sur le terrain.

Les calculs ont été réalisés dans l'hypothèse où le lecteur tient l'image à 40 cm de ses yeux.

La taille des éoliennes de l'image a été calée de telle manière à ce qu'elle corresponde à ce que l'observateur verra réellement sur place.

Les projets éoliens accordés mais non encore construits ont été pris en compte dans l'ensemble des photomontages présentés. Ils ont été simulés de la même manière que les éoliennes du projet en utilisant les modèles d'éoliennes correspondant aux éoliennes de ces parcs.

Lorsque le parc est représenté «en filaire» sur la simulation, c'est à dire qu'il ne sera pas visible, il ne fait pas l'objet d'une représentation en impact réel.

Définitions et codes utilisés sur les photomontages

Concernant les termes utilisés, les principales définitions sont les suivantes :

Pour le champ de vision de l'œil humain, on parle d'angle d'observation, qui couvre environ 60° dans le plan horizontal. C'est cet angle qui sert de référence pour la focale « normale » pour le format considéré. L'œil balaye le champ sans arrêt, l'impression visuelle résulte donc de la comparaison permanente de différents champs vers lesquels l'œil se tourne.

Si l'angle est supérieur à 60°, on parle d'angle de perception où l'œil a une sensibilité aux mouvements et à la lumière qui atteint presque les 180°. Pour une bonne perception de deux éléments séparés de plus de 60°, l'observateur doit tourner la tête.

Parmi les caractéristiques énumérées pour chaque photomontage, « l'éolienne visible la plus proche » est indiquée, ainsi que la distance à laquelle elle se trouve de la prise de point de vue.

Les photomontages «AVANT» montrent le paysage tel qu'il est actuellement.

Les éoliennes projetées, accordées et en instruction, apparaissent sur les photomontages «APRES». Est également indiquée la portion de panorama qui figurera dans l'impact réel, pour permettre de le resituer dans son contexte global.

Les photomontages «REALITE AUGMENTEE» montrent les éoliennes projetées en rouge.

La légende ci-contre a été définie pour repérer les autres parcs et projets éoliens accordés apparaissant sur les photomontages.

Chaque planche de point de vue présente une carte sur la base d'une carte IGN 25 000 qui situe de manière précise l'endroit de la prise de vue.

L'évaluation des impacts du parc SEPE La Croix Florent se fera suivant 4 axes d'étude définis par les enjeux paysagers mis en évidence dans l'état initial. Les points de vue énumérés ci-dessous (42) ont été choisis comme illustrant au mieux l'évolution du paysage.

INTERVISIBILITE ENTRE LES PARCS EOLIENS EXISTANTS ET A VENIR : PM 12, 54, 14, 20, 31, 36, 43, 72, 81

RISQUE D'ENCERCLEMENT ET IMPACT SUR L'HABITAT : PM 10, 28, 30, 38, 42, 48, 49, 57, 64, 65, 66, 67, 72

RISQUE DE COVISIBILITE VERS ET DEPUIS LES MONUMENTS HISTORIQUES : PM 6, 8, 16, 18, 21, 26, 27, 106, 107, 109, 110, 112

RISQUE DE COVISIBILITE DEPUIS LES VALLEES : PM 23, 24, 61

RISQUE DE COVISIBILITE DEPUIS LES POINTS DE VUE EMBLEMATIQUES : PM 3, 4, 12, 81, 111

Il s'agit dans ce chapitre de décrire le nouveau paysage créé en implantant les 4 éoliennes du parc SEPE La Croix Florent.

PARCS EDIFIES	Etat	Nb d'éoliennes	Type de machines	N° identification
Moulin de Froidure	Construit	6	MM82 - 121m	E1
Allery Parc de la Haute Borne	Construit	2	E82 - 126m	E2
Monts-Bergeron I	Construit	5	MM82 - 121m	E3
Monts-Bergeron II	Construit	6	MM82 - 121m	E4
Plaine du Montoir	Construit	6	MM92 - 126m	E5
Miroir	Construit	10	V90 - 125m	E6
Parc du Moulin Prouville	Construit	14	V90 - 125m	E7
Parc éolien de Long Champs	Construit	5	Ecotecnia 80 1,6 - 110m	E8
Parc du Magrémont	Construit	11	N90 - 125m	E9
Hangest-sur-Somme	Construit	10	MM92 - 146m	E10
Haut Plateau Picard	Construit	24	SWT-2.3-101 - 150m	E11
Bougainville 2	Construit	11	E66 - 131m	E12
Montagne-Fayel	Construit	6	V90 - 125m	E13
Vallée Madame	Construit	5	E82 - 126m	E14
Le Nouvion Saint Riquier	Construit	24	E70 - 98 m	E15

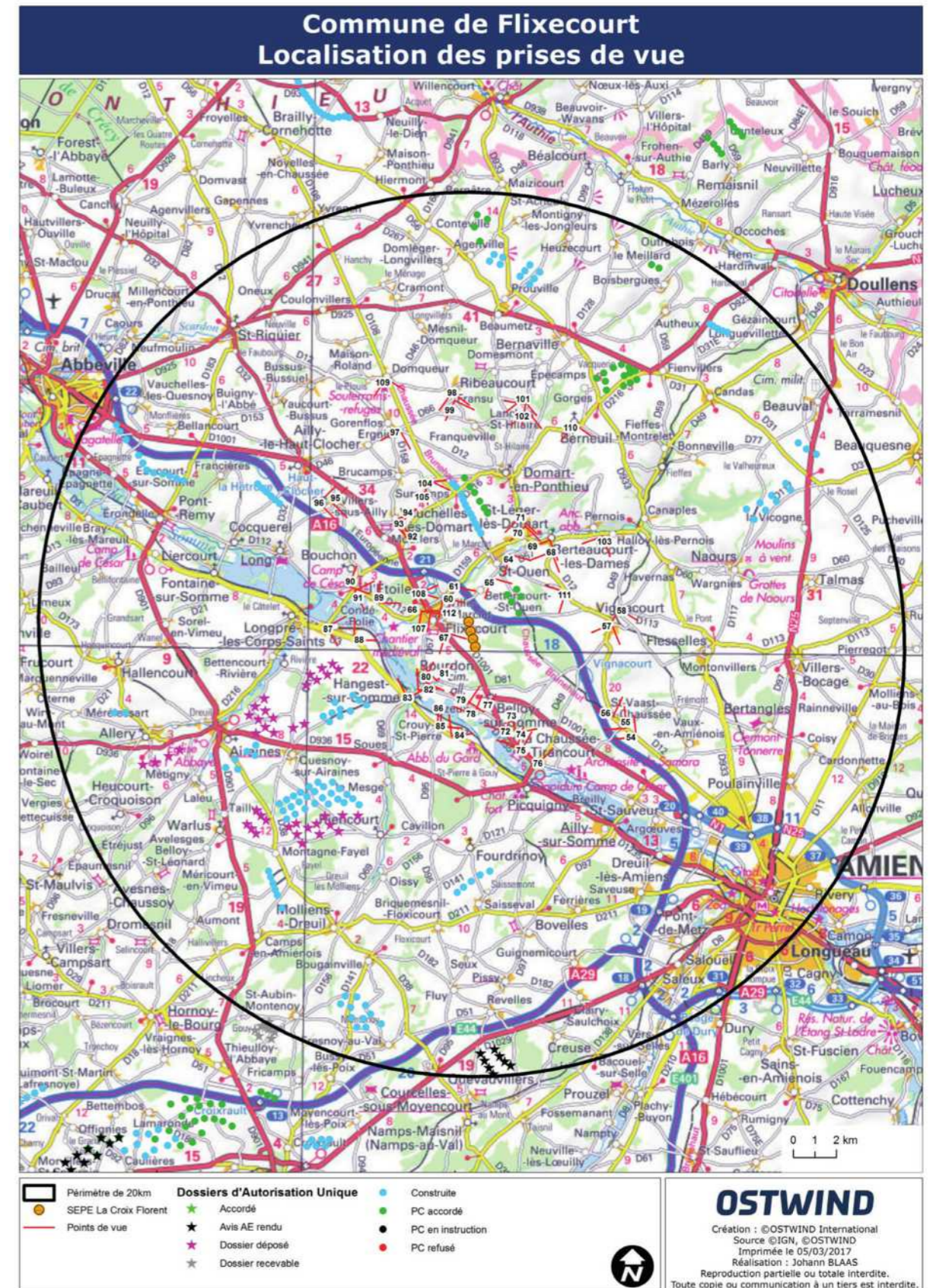
PARCS ACCEPTEES	Etat	Nb d'éoliennes	Type de machines	N° identification
Plaine du moulin	Accepté	4	winwind D3-D109 - 144,5m	A1
Parc de Saint-Arnaud	Accepté	2	Vensys 82 - 125m	A2
Parc de l'Alemont	Accepté	13	E82 - 126m	A3
Parc du Mont en Grains	Accepté	6	V100 - 130m	A4
SEPE Grand Champs	Accepté	4	V90 - 105m	A5
SEPE Alemont	Accepté	1	V90 - 105m	A5
Vallée Madame	Accepté	5	E82 - 126m	A6

PARCS EN INSTRUCTION	Etat	Nb d'éoliennes	Type de machines	N° identification
Parc de Lyunes	déposé DAU	11		11
Parc de l'Hommelet	déposé DAU	12		12
Parc OI Oisemont	déposé DAU	8	Nodex N117	13
SEPE Les Crupes	déposé DAU	4		14
SEPE LE CROCQ SEPE LES BAQUETS	déposé DAU	7		15
Les Bleuets H2AIR	Dossier recevable	7	V112 3300 MW 150m	16
Parc éolien de Revelles	Avis AE rendu	8	V112 3,3 MW 150m	17
Parc éolien de Warlus	déposé DAU	6	150m 2,5 MW	18

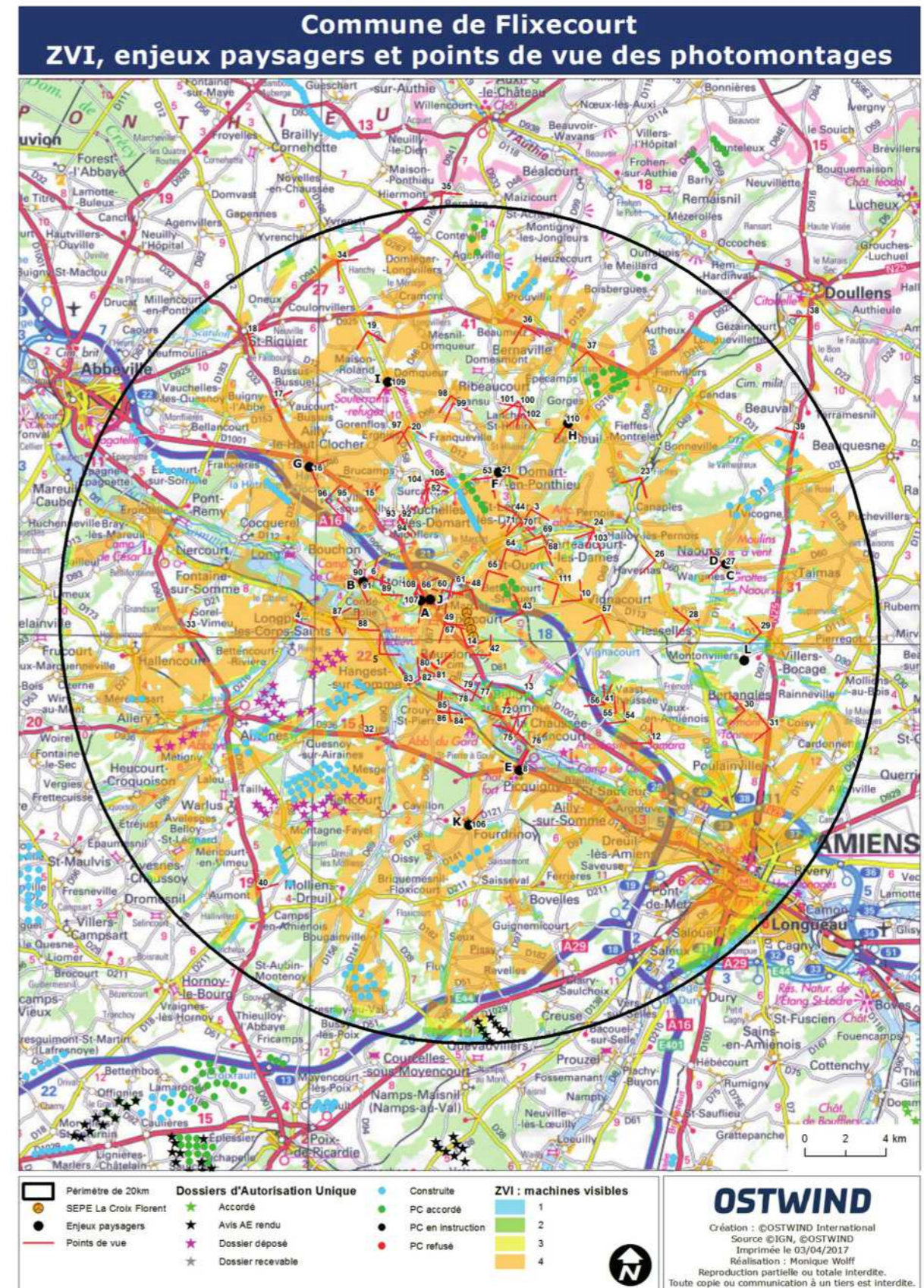
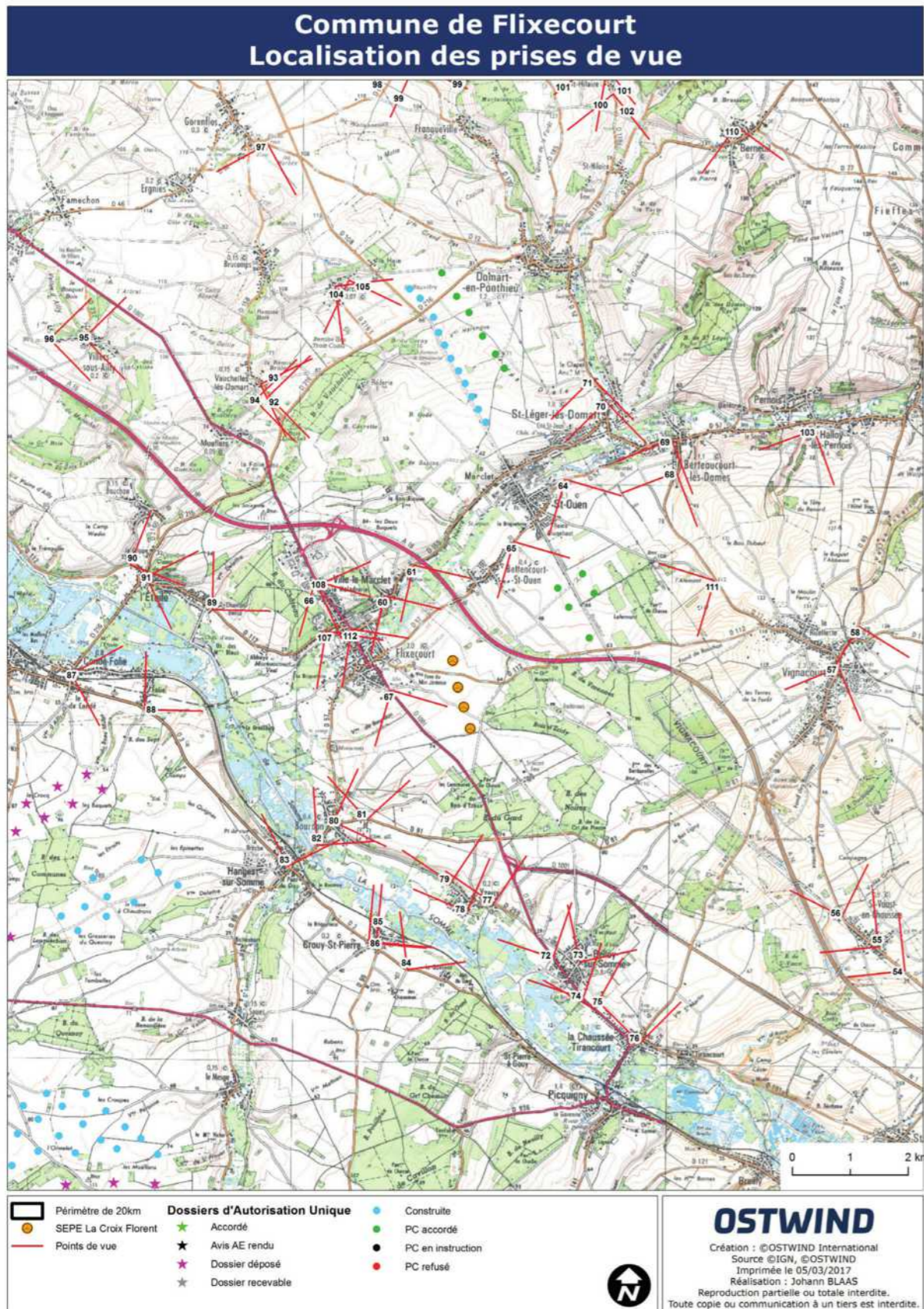
LEGENDE DES PHOTOMONTAGES

Légende des parcs éoliens en instruction, existants, accordés et projetés

CARTES DES POINTS DE VUE (Ostwind)



CARTES DES POINTS DE VUE (Ostwind)

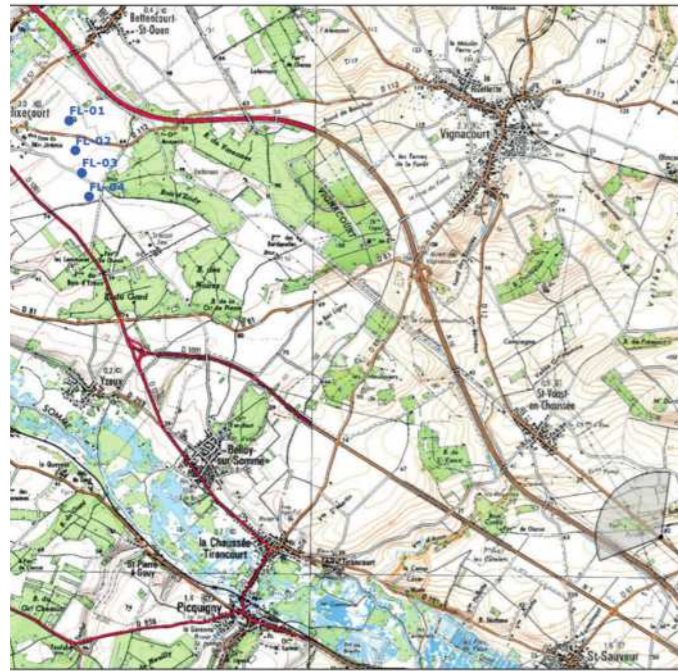


INTERVISIBILITE ENTRE LES PARCS EOLIENS EXISTANTS ET A VENIR

Depuis la D 12, en direction de St-Vaast-en-Chaussée et en provenance d'Amiens, sur un axe relativement fréquenté, du fait du relief et du boisement, aucun parc éolien n'est visible.

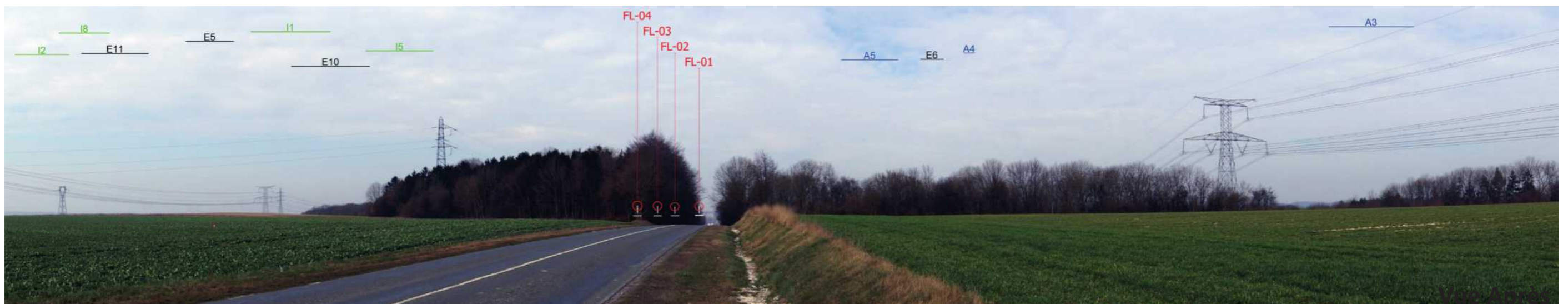
L'impact du parc SEPE La Croix Florent est nul.

Photomontage n°12



Commune	St Vaast en chaussée
Date	11/03/2015
Coordonnées Lambert 93	644797 6984386

Nombre d'éoliennes visibles	0
Eolienne la plus proche	10210
Eolienne la plus éloignée	11104



INTERVISIBILITE ENTRE LES PARCS EOLIENS EXISTANTS ET A VENIR

Par rapport au PDV n°12 commenté précédemment, en poursuivant sur la D 12 vers St-Vaast-en-Chaussée, lorsque la vue se dégage après les boisements, on constate que le parc projeté n'est toujours pas visible.

L'impact du parc SEPE La Croix Florent est nul.



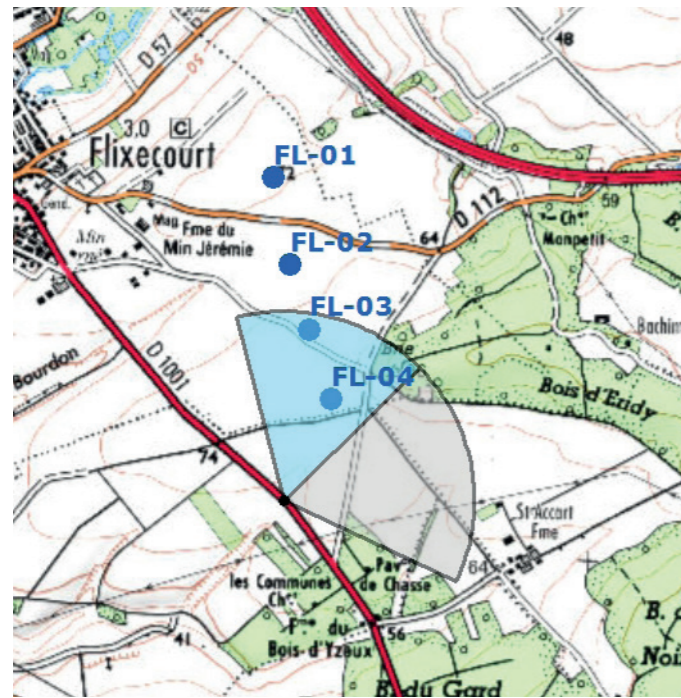
Photomontage n°54

Commune	St Vaast en Chaussée
Date	19/02/2016
Coordonnées Lambert 93	643524 6985443

Nombre d'éoliennes visibles	0
Eolienne la plus proche	8582m
Eolienne la plus éloignée	9459m



INTERVISIBILITE ENTRE LES PARCS EOLIENS EXISTANTS ET A VENIR



Photomontage n°14

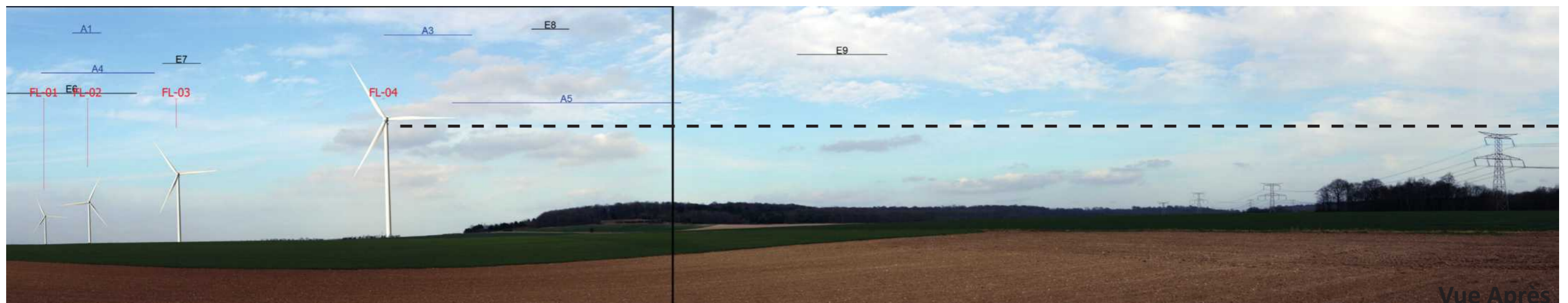
Commune	Flixecourt
Date	10/03/2015
Coordonnées Lambert 93	635758 6989090

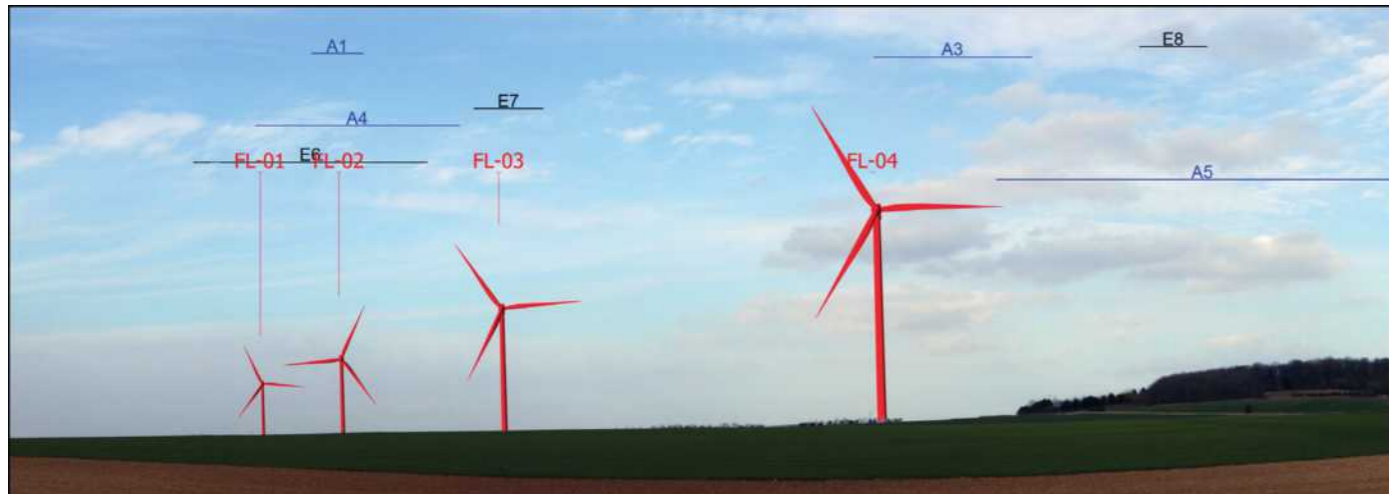
Nombre d'éoliennes visibles	4
Eolienne la plus proche	587m
Eolienne la plus éloignée	1709m

A une distance très proche du parc projeté (6 km) et depuis un axe très fréquenté (D 1001), les éoliennes de Flixecourt évoquent la largeur du plateau dégagé dans lequel elles s'insèrent. Les éoliennes ne présentent pas d'effet de confrontation car l'observateur les perçoit depuis le périmètre proche, le relief étant relativement plat. L'amplitude du champ visuel minimise l'impact visuel.

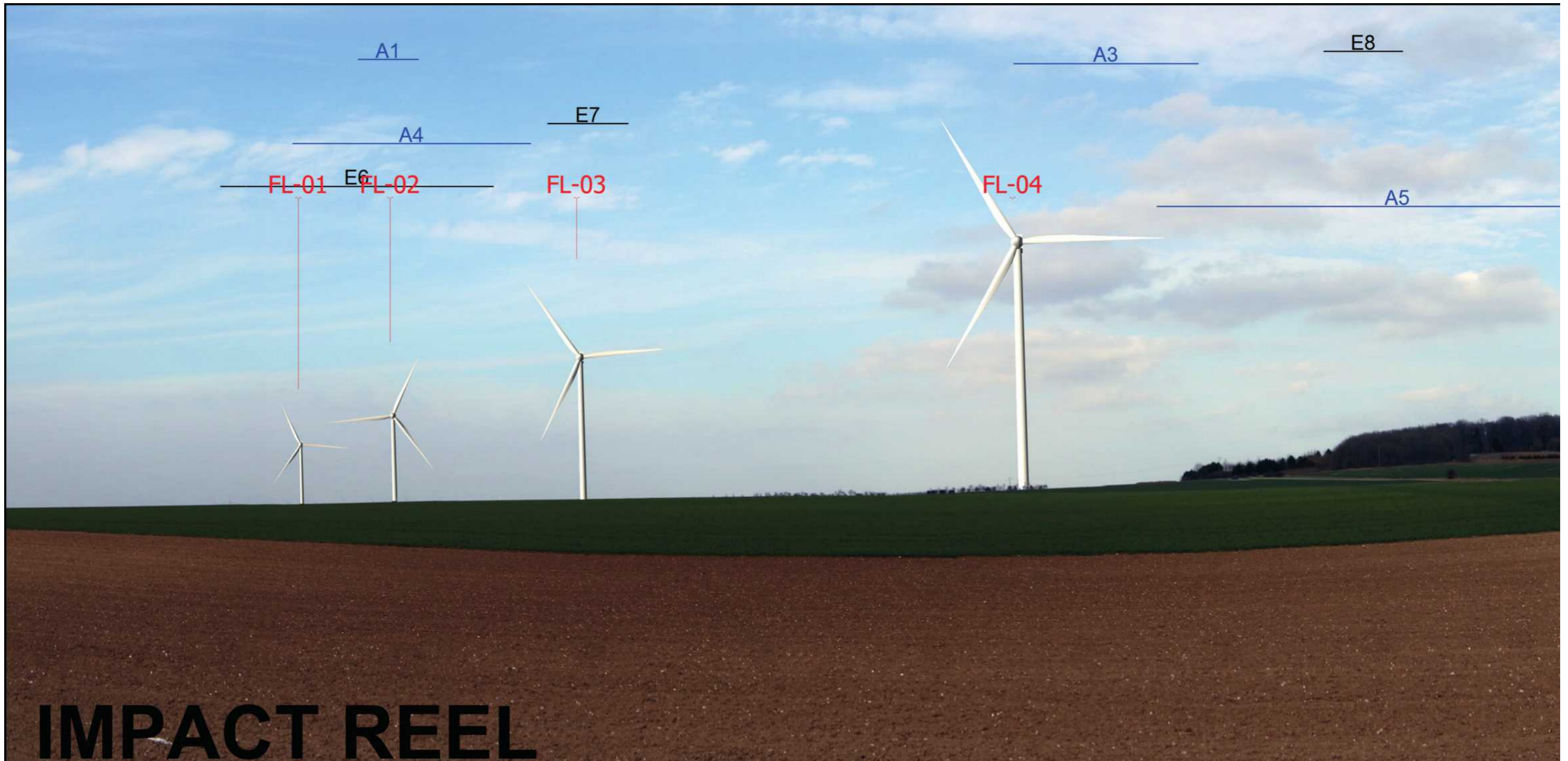
A cette distance, le moyeu de l'éolienne la plus proche arrive au même niveau que le pylône de la ligne haute tension (cf «Vue après»). Le rapport d'échelle avec les éléments existants dans le paysage n'est donc pas disproportionné. Les éoliennes ne présentent pas d'effet d'écrasement.

Il n'y a pas d'intervisibilité avec les autres parcs éoliens existants et à venir.



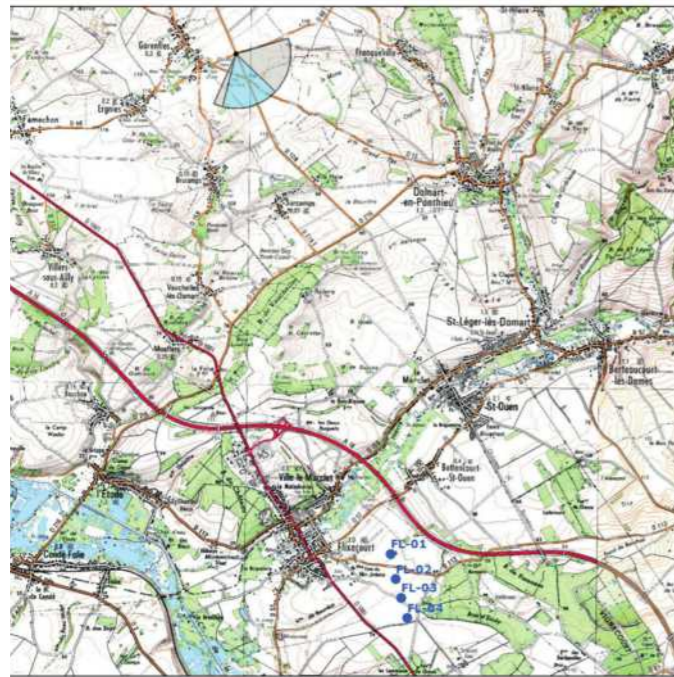


Réalité Augmentée



IMPACT REEL

INTERVISIBILITE ENTRE LES PARCS EOLIENS EXISTANTS ET A VENIR



Photomontage n20

Commune	Gorenflos
Date	11/03/2015
Coordonnées Lambert 93	632859 6999968

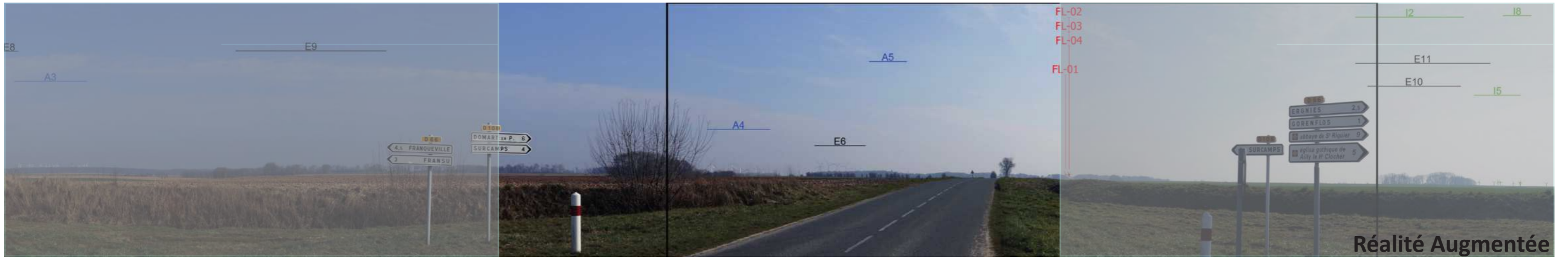
Nombre d'éoliennes visibles	4
Eolienne la plus proche	9592m
Eolienne la plus éloignée	10803

A l'intersection de la D 66 et de la D 108, à une distance de 9.5 km du parc projeté, les éoliennes apparaissent groupées à l'horizon. Elles forment une entité facilement identifiable. De par la distance à laquelle elles se trouvent, elles apparaissent de manière lointaine et fortement tronquées. Seules les pales dépassent de l'horizon boisé.

Les autres parcs visibles, le parc du Mont en Grains et le parc du Miroir, sont relativement plus proches de l'observateur mais demeurent visibles de manière lointaine à l'horizon. On les identifie également comme des entités à part entière. Ils se distinguent l'un de l'autre. Le bois est l'élément dominant à l'horizon. Le parc projeté est suffisamment détaché des autres parcs. Les éoliennes ne saturent pas le paysage, ni par leur proximité visuelle, ni par leur présence.

Le parc en instruction, SEPE Le Crocq Sepe Les Baquets, est très lointain et visuellement très séparé du reste des parcs visibles. Il n'entre pas en conflit visuel avec les autres parcs.





INTERVISIBILITE ENTRE LES PARCS EOLIENS EXISTANTS ET A VENIR



Photomontage n°31

Commune	Bertangles
Date	17/04/2014
Coordonnées Lambert 93	650624 6985083

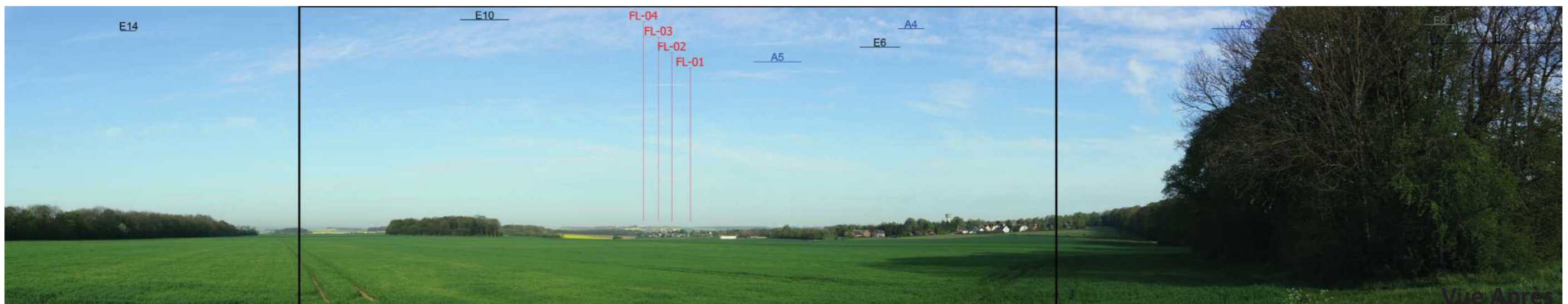
Dans un périmètre éloigné, à 15 km de l'éolienne la plus proche, sur la N 25, axe très fréquenté reliant Amiens et Doullens, les éoliennes du parc SEPE La Croix Florent sont très peu visibles. Elles ne sont perceptibles qu'à travers la présence du mouvement des pales qui seules dépassent l'horizon.

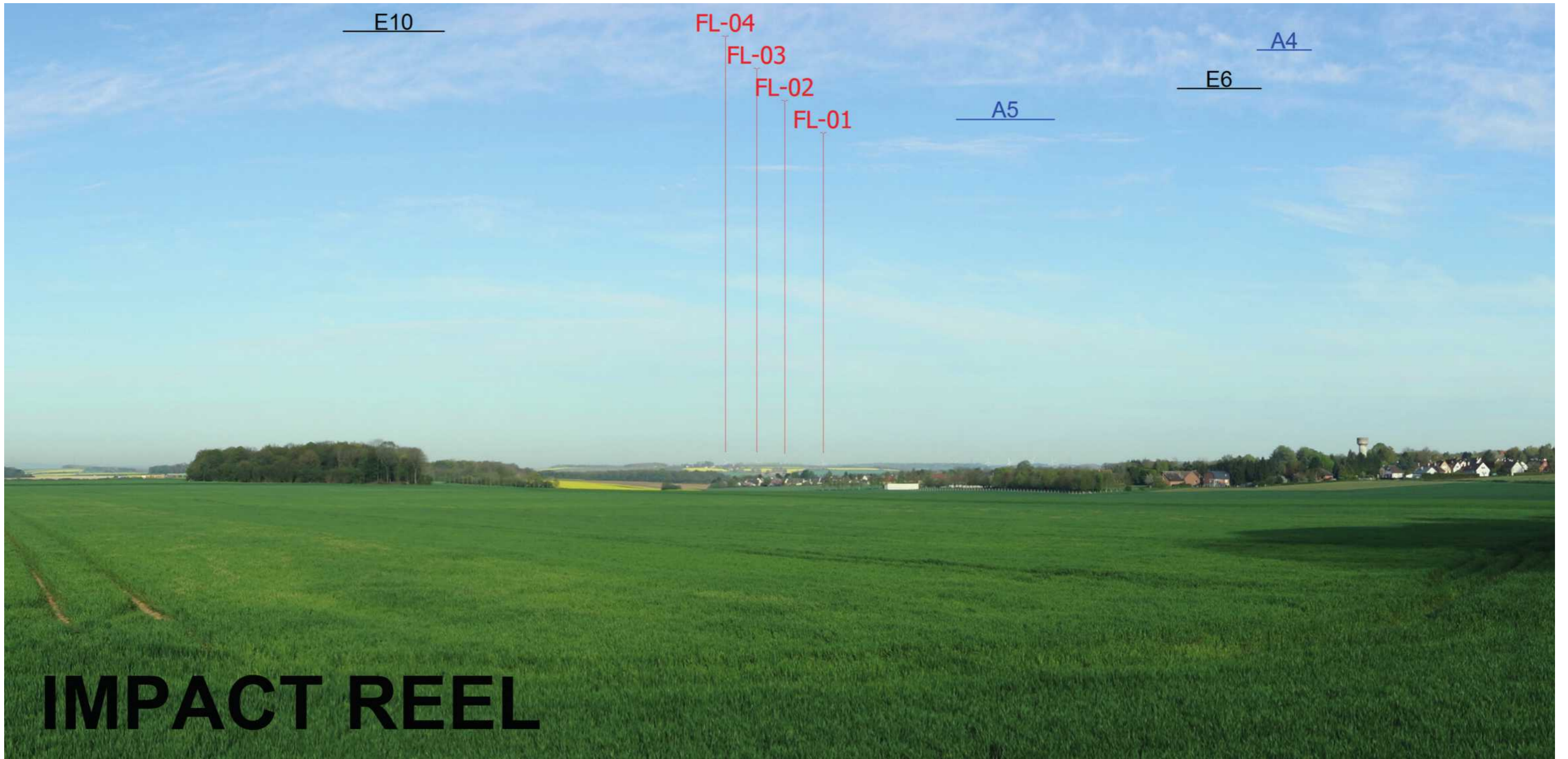
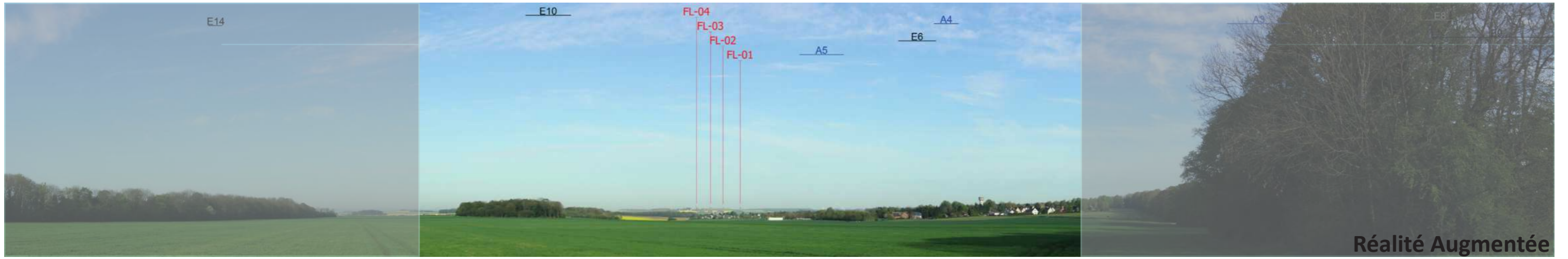
Le parc SEPE Grand Champs est également très éloigné et bien dissocié du parc projeté. Les 2 seuls parcs visibles n'entrent pas en conflit les uns avec les autres.

Les éléments prédominants du paysage demeurent : les champs légèrement vallonnés, le village de Bertangles, son château d'eau et son écriin boisé, représentatif des villages-bosquets de l'unité paysagère des plateaux du Nord Amiénois.

On peut noter que le château de Bertangles n'est pas visible depuis ce point de vue. De plus, la vallée de la Somme n'est pas perceptible derrière les écrans visuels que forment les boisements qui ponctuent sur le plateau.

Nombre d'éoliennes visibles	4
Eolienne la plus proche	15267
Eolienne la plus éloignée	15937





INTERVISIBILITE ENTRE LES PARCS EOLIENS EXISTANTS ET A VENIR

Dans un périmètre éloigné, à 14 km, depuis la D 925, axe très fréquenté qui relie Abbeville et Doullens, le parc projeté apparaît de manière lointaine.

De même, de nombreux parcs (parc du Miroir, parc du Mont en Grains, SEPE Grand Champs) sont visibles mais de manière très lointaine. Les éoliennes sont majoritairement tronquées derrière les boisements de l'horizon.

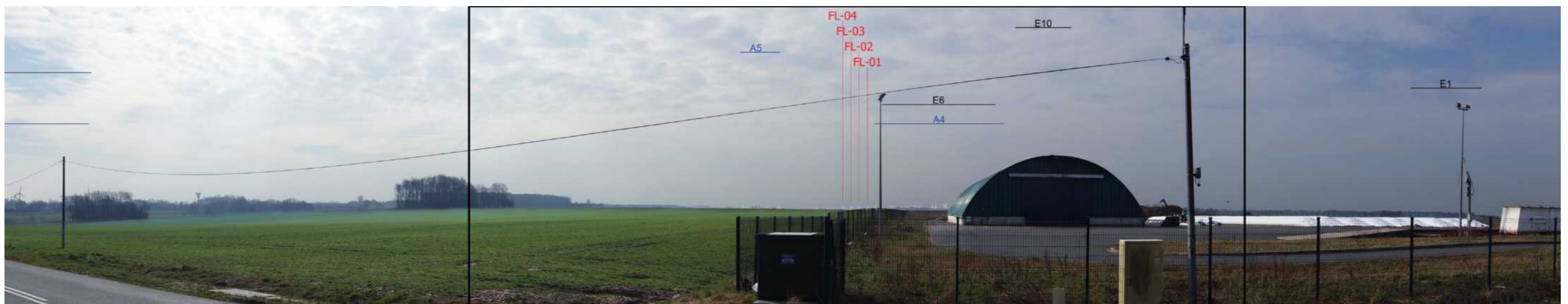
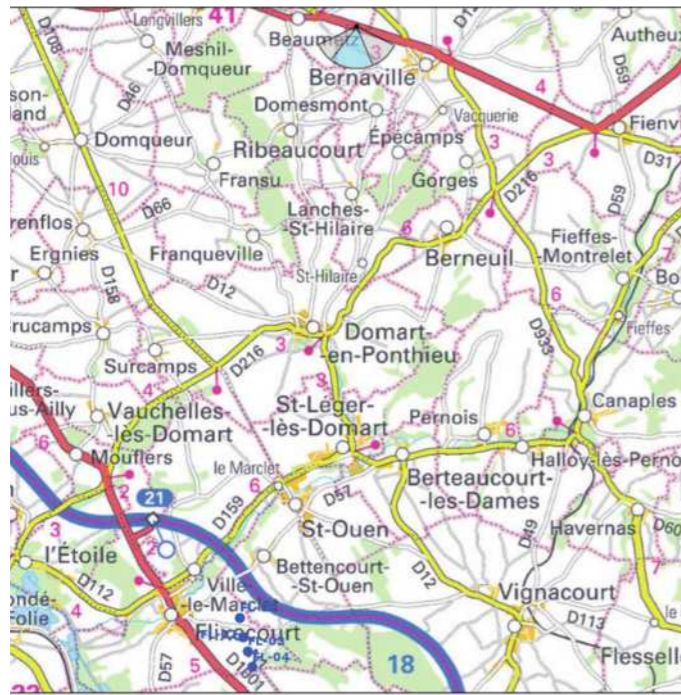
Les parcs sont relativement proches les uns des autres et peu identifiables comme entités séparées. Cependant, les bois restant majoritaires à l'horizon et étant donné la vitesse à laquelle l'observateur percevra les parcs depuis ce grand axe routier, on ne peut parler de saturation de l'horizon et du paysage.

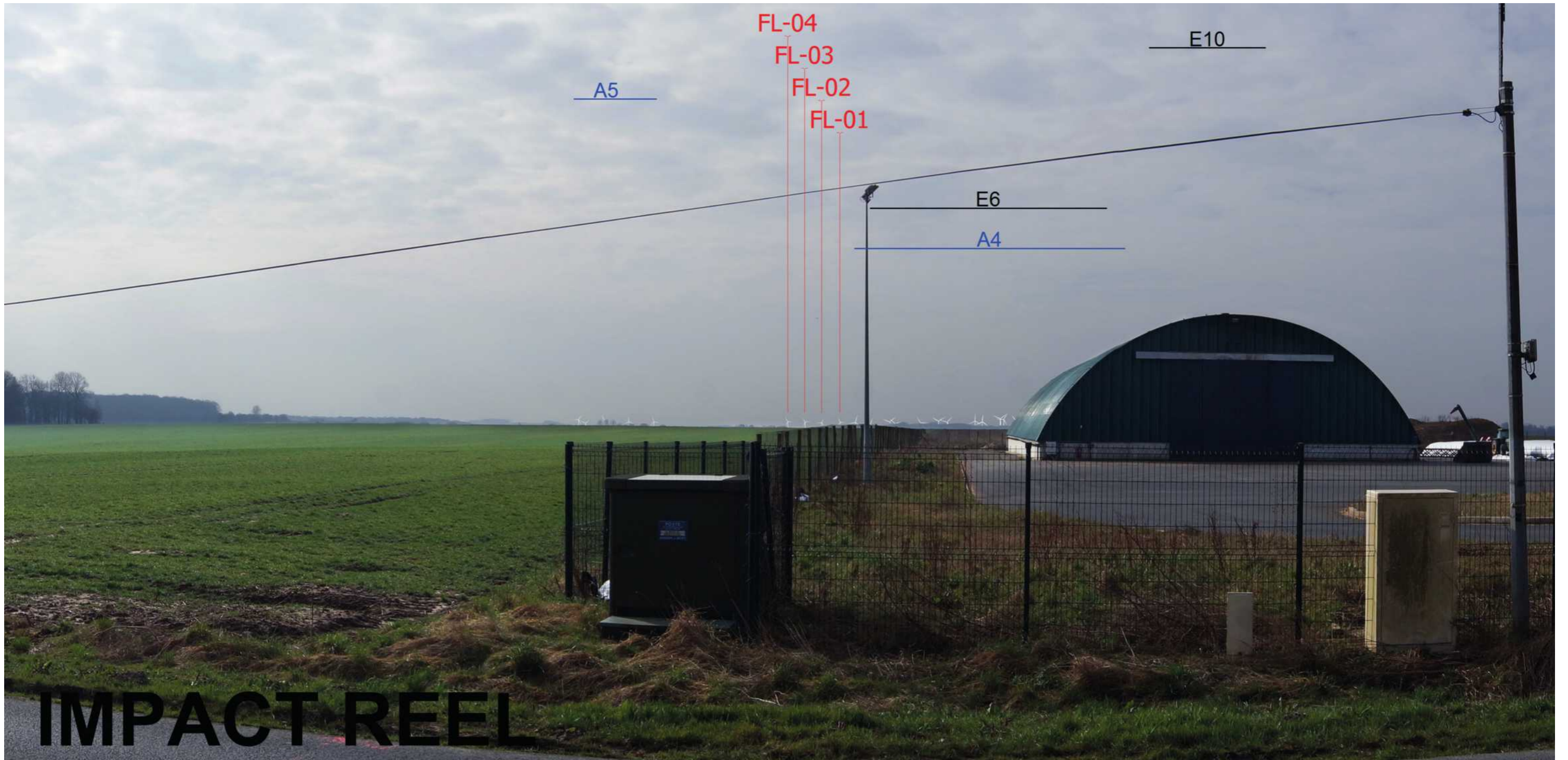
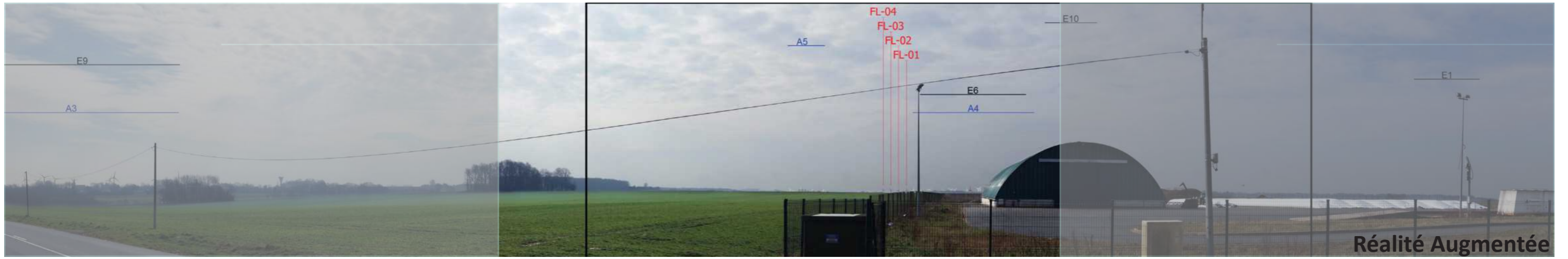
Dans le plateau dégagé, l'élément dominant depuis ce point de vue précis est l'entrepôt de stockage d'une coopérative agricole au premier plan.

Photomontage n°36

Commune	Beaumont
Date	11/03/2015
Coordonnées Lambert 93	638487 7004910

Nombre d'éoliennes visibles	4
Eolienne la plus proche	14382
Eolienne la plus éloignée	15484





INTERVISIBILITE ENTRE LES PARCS EOLIENS EXISTANTS ET A VENIR



Photomontage n°43

Commune	Bettencourt St Ouen
Date	112/03/2015
Coordonnées Lambert 93	638473 6990816

Nombre d'éoliennes visibles	4
Eolienne la plus proche	2699m
Eolienne la plus éloignée	2763m

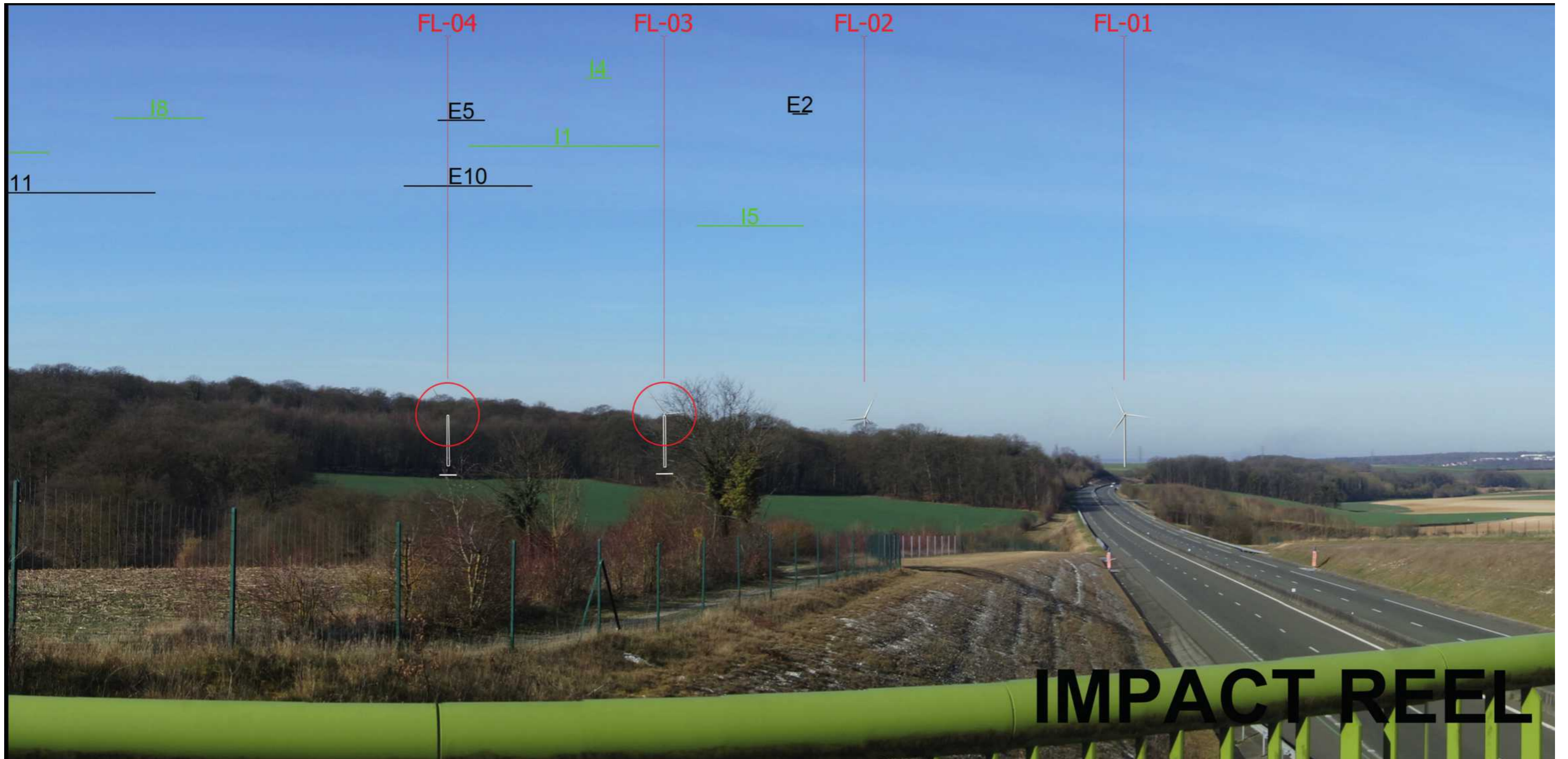
Dans l'aire rapprochée, à 2.6 km du parc projeté, sur le pont qui passe au-dessus de l'A16, seules 2 éoliennes du parc SEPE La Croix Florent sont clairement visibles. FL-03 et FL-04 seront perceptibles par le mouvement des pales au-dessus du boisement du second plan derrière l'autoroute.

Le paysage est fortement marqué par l'infrastructure routière qui accuse une fracture dans le paysage. Les éoliennes sont de même fortement présentes dans le paysage, ce qui ne dénote pas avec le caractère anthropisé du paysage à cet endroit.

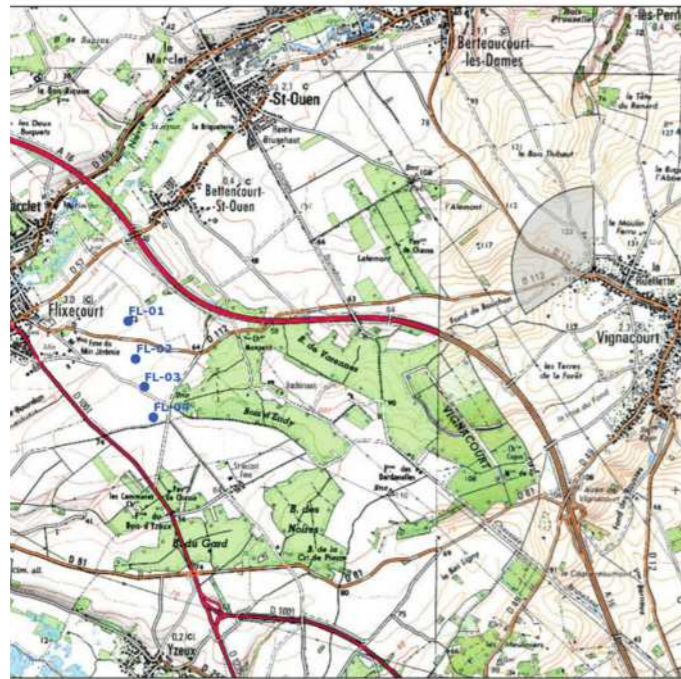
Sur le pont, l'observateur est en point haut ; il a une vue privilégiée vers le parc du Miroir, le parc du Mont en Grains et le parc SEPE Grand Champs.

Depuis ce point de vue, la cohérence territoriale recherchée entre les parcs précédemment cités est clairement lisible. On perçoit la Chaussée Brunehaut et les lignes d'éoliennes qui se déclinent parallèlement à l'axe historique. La ligne dessinée par le parc projeté est moins lisible car l'observateur manque de recul et le parc est en partie tronqué. Cependant, la logique d'implantation sera perceptible le long du trajet routier.





RISQUE D'ENCERCLEMENT ET IMPACT SUR L'HABITAT



Photomontage n°10

Commune	Vignacourt
Date	12/03/2015
Coordonnées Lambert 93	641369 6991435

Nombre d'éoliennes visibles	0
Eolienne la plus proche	5642m
Eolienne la plus éloignée	5683m

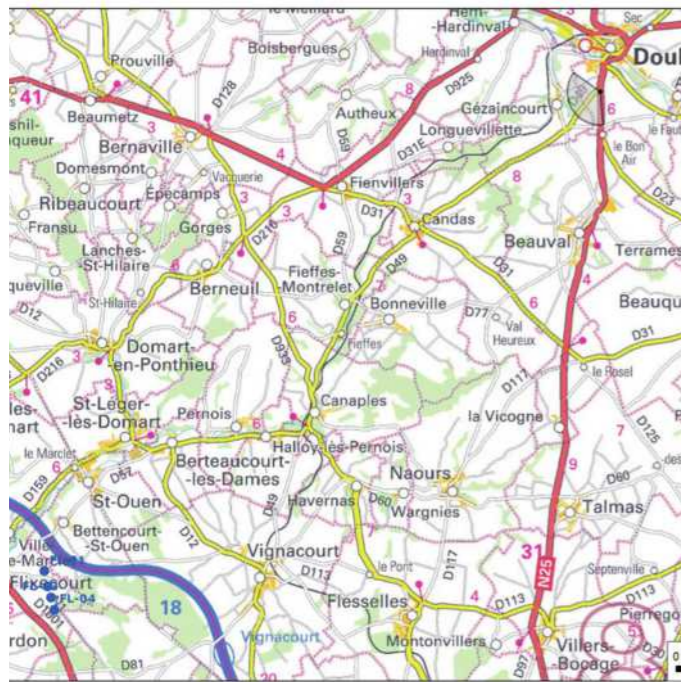
Dans Vignacourt, à 5.6 km du parc projeté, aucune éolienne n'est visible. Elles sont toutes masquées par l'habitat.

L'impact du parc SEPE La Croix Florent est nul.



RISQUE D'ENCERCLEMENT ET IMPACT SUR L'HABITAT

Photomontage n°38



Commune	Gezaincourt
Date	16/04/2014
Coordonnées Lambert 93	652587 7005346

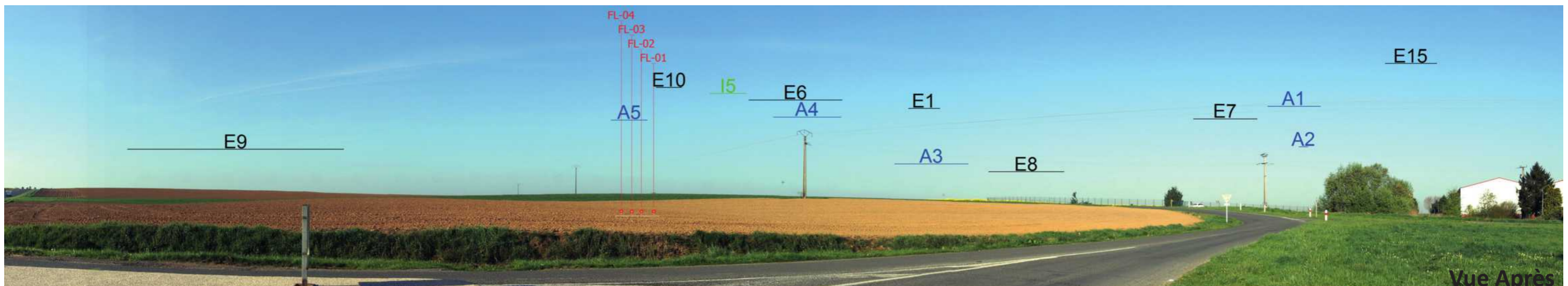
A la sortie Sud de Doullens, à l'intersection entre la D 49 et la N 25, axe très fréquenté, dans un périmètre éloigné, aucune éolienne du parc projeté n'est visible. Elles sont masquées par le relief.

L'impact du parc SEPE La Croix Florent est nul.

Nombre d'éoliennes visibles	0
Eolienne la plus proche	-
Eolienne la plus éloignée	-

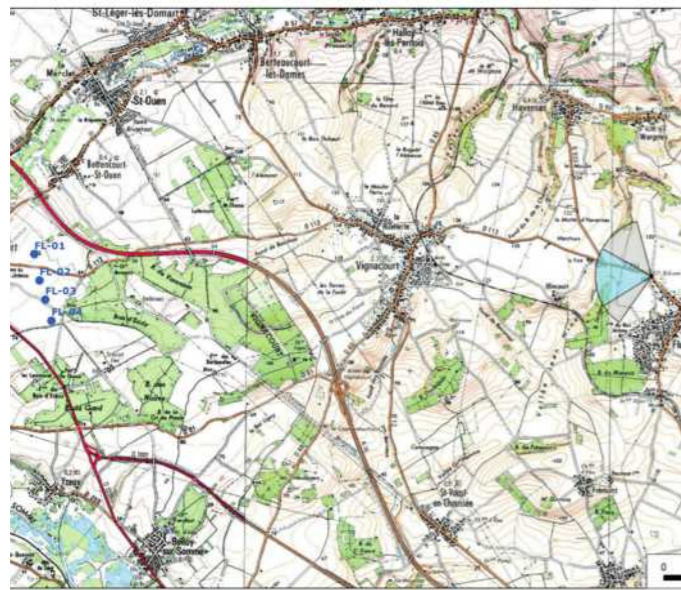


Vue Avant



Vue Après

RISQUE D'ENCERCLEMENT ET IMPACT SUR L'HABITAT



Photomontage n°28

Commune	Flesselles
Date	11/03/2015
Coordonnées Lambert 93	646648 6990411

Nombre d'éoliennes visibles	2
Eolienne la plus proche	10641
Eolienne la plus éloignée	10921

Depuis la sortie Nord-Ouest de Flesselle, à 10 km du parc projeté, sur la D 933, seules deux éoliennes sont visibles, les autres étant masquées par les boisements.

Le moyeu et les pales de FL-01 et FL-02 apparaissent au-dessus de la ligne d'horizon, au tout dernier plan du paysage, derrière le village de Vignacourt.

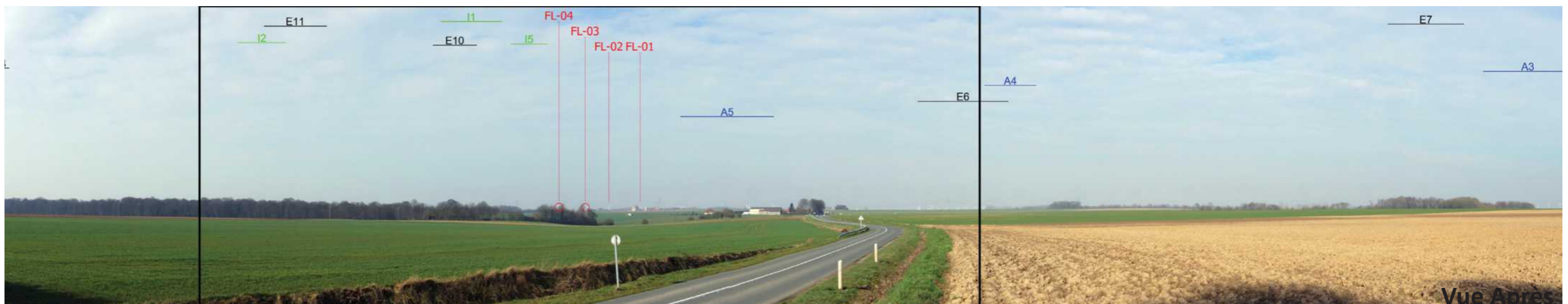
Etant donné le relief et la distance à laquelle elles sont implantées, les éoliennes ne présentent ni effet de confrontation, ni effet d'écrasement.

Les autres parcs visibles (SEPE Grand Champs, Miroir et parc d'Alemont) apparaissent de manière très lointaine. Ils sont clairement dissociés les uns des autres, ne présentant pas d'effet cumulé ni d'effet de saturation du paysage.

L'impact du parc SEPE La Croix Florent est minime.



Vue Avant



Vue Après



RISQUE D'ENCERCLEMENT ET IMPACT SUR L'HABITAT



Photomontage n°30

Commune	Bertangles
Date	11/03/2015
Coordonnées Lambert 93	649411 6985990

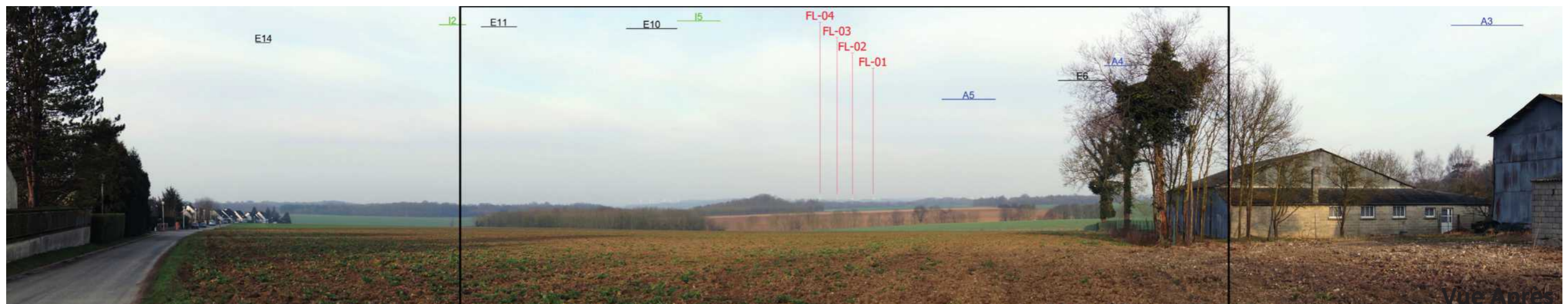
Depuis la sortie de Bertangles, à 13.8 km du parc projeté, les 4 éoliennes du parc projeté sont visibles de manière très lointaine, derrière l'horizon boisé et vallonné.

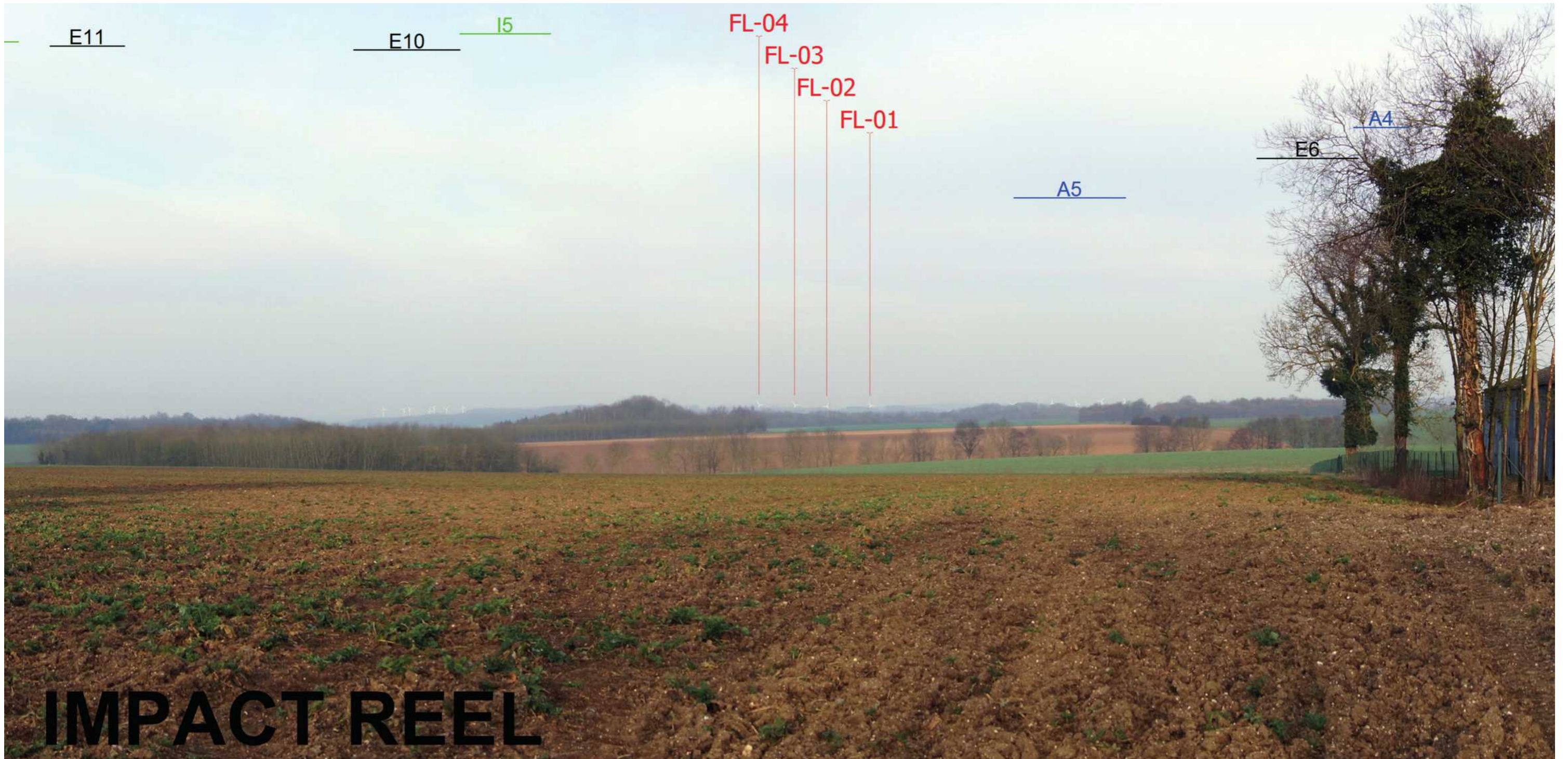
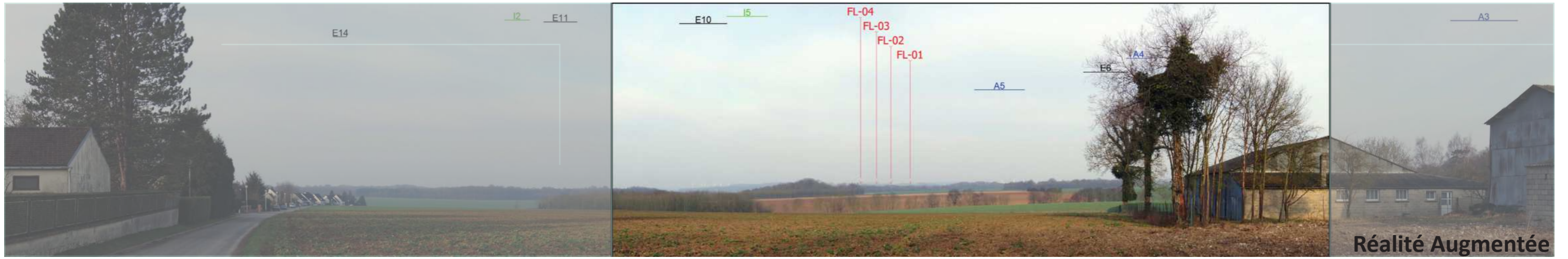
Les 5 parcs visibles sont également très éloignés du village. De ce fait, il n'y a pas d'effet de confrontation, ni d'écrasement. Les parcs apparaissent de manière distincte les uns des autres. Ils sont en grande partie masqués par la végétation et le relief. Leur rapport d'échelle est minime dans le paysage.

Les parcs sont clairement identifiables et séparés par des zones de respiration. Il n'y a pas d'effet de saturation visuelle du paysage.

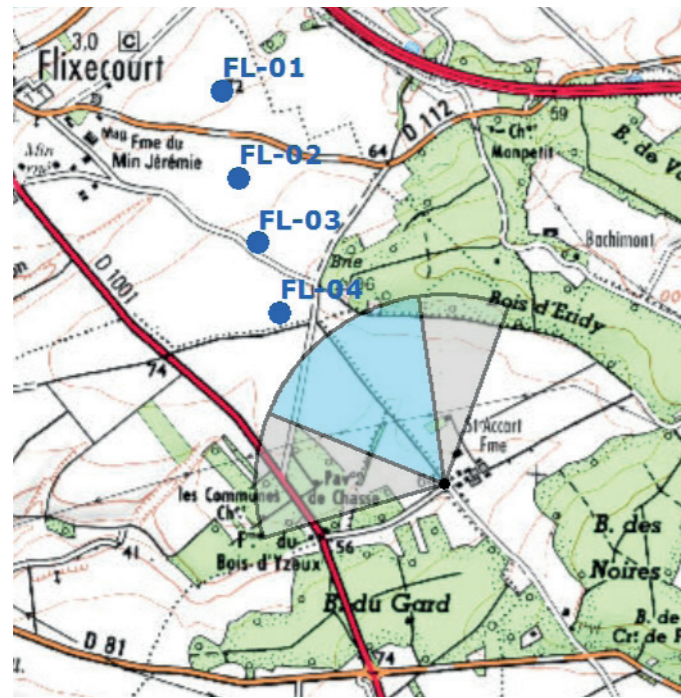
L'impact du parc SEPE La Croix Florent est minime.

Nombre d'éoliennes visibles	4
Eolienne la plus proche	13853
Eolienne la plus éloignée	14490





RISQUE D'ENCERCLEMENT ET IMPACT SUR L'HABITAT



Photomontage n°42

Commune	Flixecourt
Date	10/03/2015
Coordonnées Lambert 93	636868 6988728

Nombre d'éoliennes visibles	4
Eolienne la plus proche	1240m
Eolienne la plus éloignée	2376m

Depuis la ferme St-Accart, sur la petite route de desserte de la ferme, le parc projeté se trouve dans un périmètre immédiat, à 1.2 km.

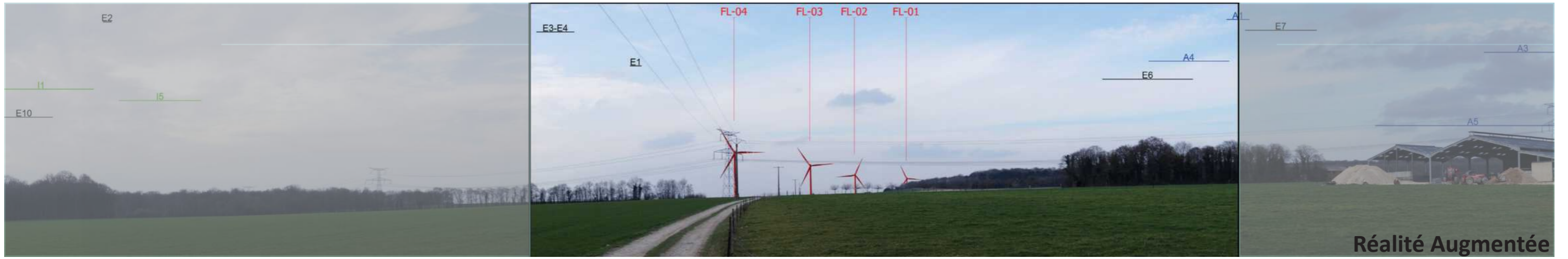
Les 4 éoliennes sont visibles. Elles sont tronquées par le relief. En effet, la ferme se situe dans une petite vallée. Il n'y a pas d'effet cumulé avec d'autres parcs, qui sont tous masqués par le relief. De par sa situation au creux de la vallée la Cavée, il existe un effet de confrontation entre la ferme et les éoliennes. Les éoliennes ne peuvent pas s'appréhender depuis le lointain.

Cependant, on note que le rapport d'échelle entre l'éolienne la plus proche, la ligne haute tension et le bâtiment agricole est équivalent. L'éolienne, la ligne haute tension et le bâtiment apparaissent de la même taille (cf «Vue après»). Il n'y a donc pas d'effet d'écrasement.

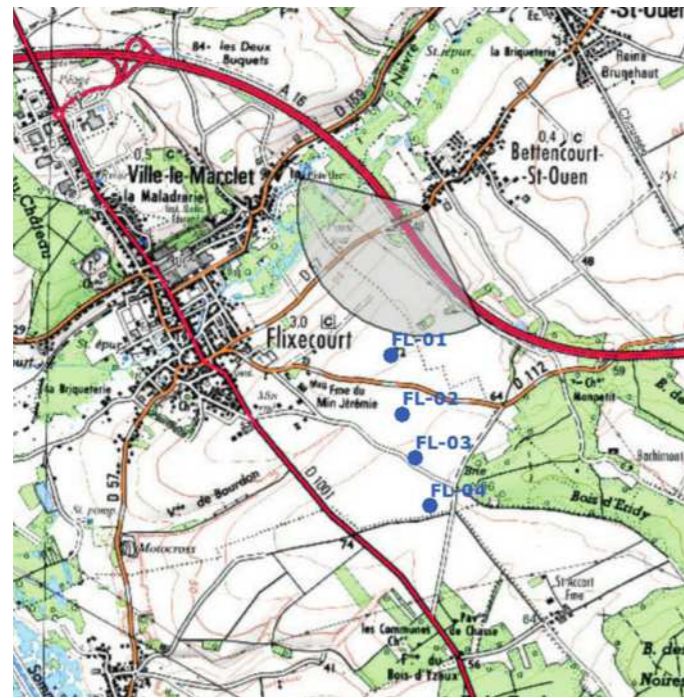


Vue Avant





RISQUE D'ENCERCLEMENT ET IMPACT SUR L'HABITAT



Photomontage n°48

Commune	Bettencourt St Ouen
Date	10/03/2015
Coordonnées Lambert 93	635971 6991948

Depuis la sortie Sud-Ouest de Bettencourt-les-Dames, à 1.1 km du parc projeté, aucune éolienne n'est visible. En effet, la sortie se trouve dans une forte pente sur la D 57.

L'impact du parc SEPE La Croix Florent est nul.

Nombre d'éoliennes visibles	0
Eolienne la plus proche	1182m
Eolienne la plus éloignée	2326m

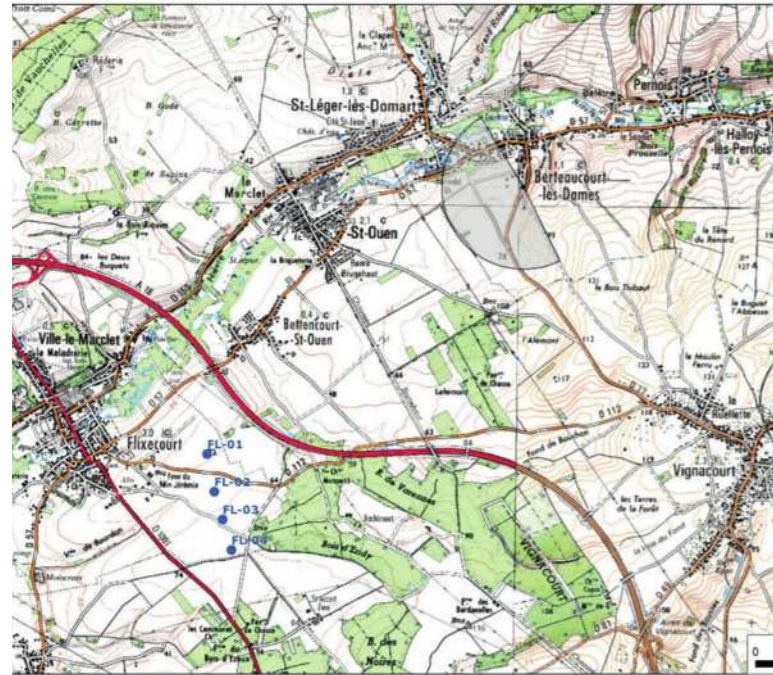


Vue Avant



Vue Après

RISQUE D'ENCERCLEMENT ET IMPACT SUR L'HABITAT



Photomontage n°68

Commune	Berteaucourt les dames
Date	07/07/2016
Coordonnées Lambert 93	639579 6994048

Nombre d'éoliennes visibles	0
Eolienne la plus proche	5051m
Eolienne la plus éloignée	5682m

Depuis la sortie Sud de Berteaucourt-les-Dames, sur la D 12, à 5 km du parc projeté, les éoliennes sont masquées par une haie de thuyas opaque et persistante. Berteaucourt-les-Dames se situant en fond de vallée de la Nièvre, la D 12 accuse, à la sortie du village, une forte pente depuis laquelle les éoliennes ne sont pas visibles, avant de s'ouvrir sur le plateau. Le risque de confrontation est minimisé par la distance qui sépare la sortie du village et le point haut sur la D 12.

L'impact du parc SEPE La Croix Florent est nul depuis la sortie Sud du village de Berteaucourt-les-Dames.



PHM 68 AVANT

Vue Avant



PHM 68 APRES

Vue Après

RISQUE D'ENCERCLEMENT ET IMPACT SUR L'HABITAT



Photomontage n°67

Commune	Flixecourt
Date	15/03/2016
Coordonnées Lambert 93	634646 6990287

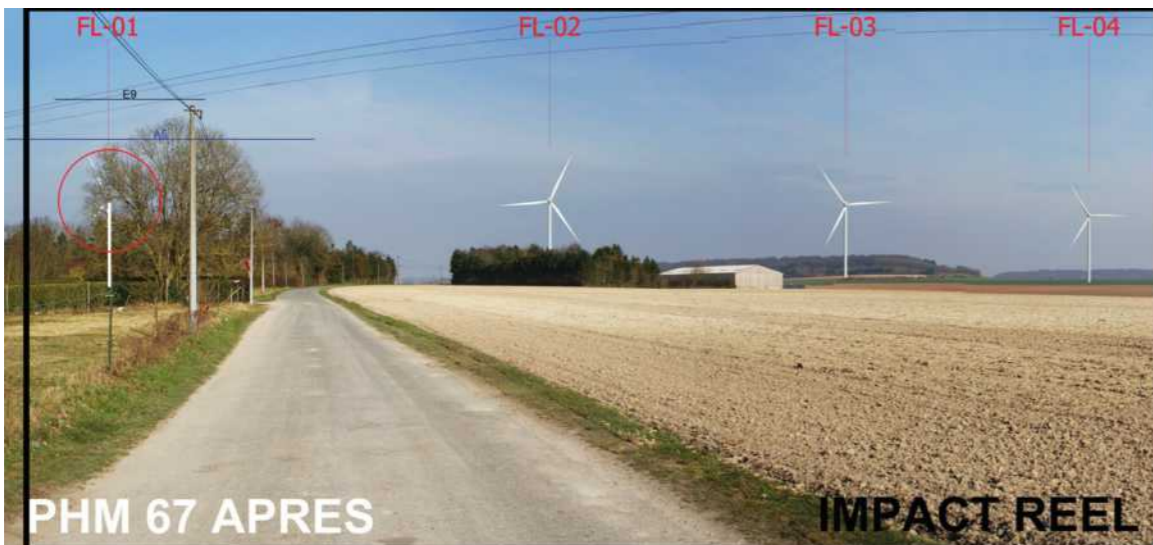
Nombre d'éoliennes visibles	3
Eolienne la plus proche	1145m
Eolienne la plus éloignée	1510m

A la sortie Sud de Flixecourt, dans un périmètre immédiat, à 1 km du parc projeté, au niveau de la D 1001, axe très fréquenté, 4 éoliennes sont visibles en hiver et 3 éoliennes du printemps à l'automne. En effet, la FL-01 sera masquée par le feuillage. La FL-02 est en partie tronquée par une végétation persistante, masquant le pied de l'éolienne en permanence.

Depuis ce point de vue, le paysage s'ouvre largement sur le plateau et le tracé rectiligne de la route à grande vitesse. Cette dernière minimise l'impact visuel des éoliennes perçues comme appartenant au vaste plateau à la sortie du village. La profondeur de champ du paysage minimise l'impact visuel des éoliennes et empêche l'effet de confrontation.

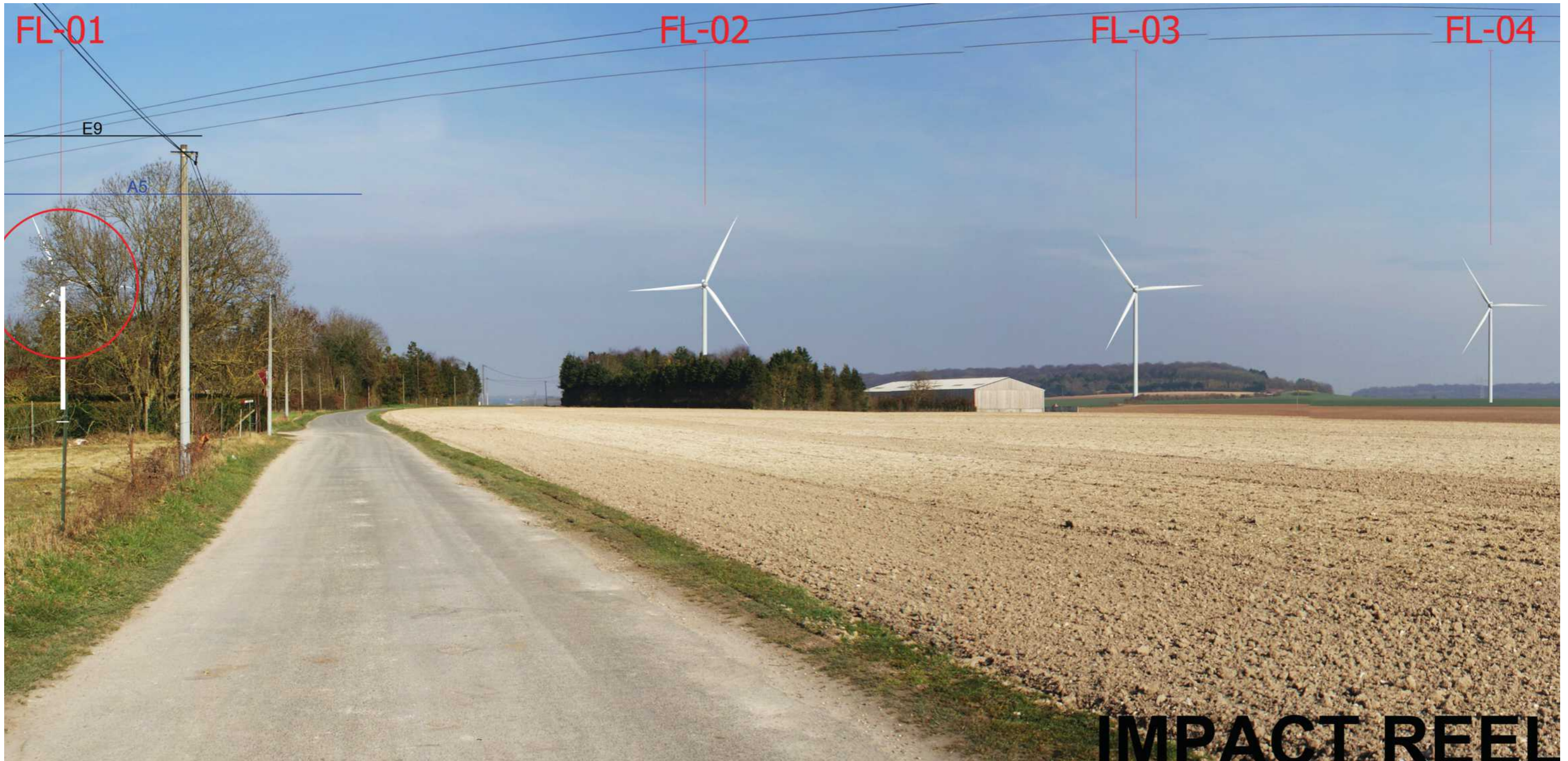
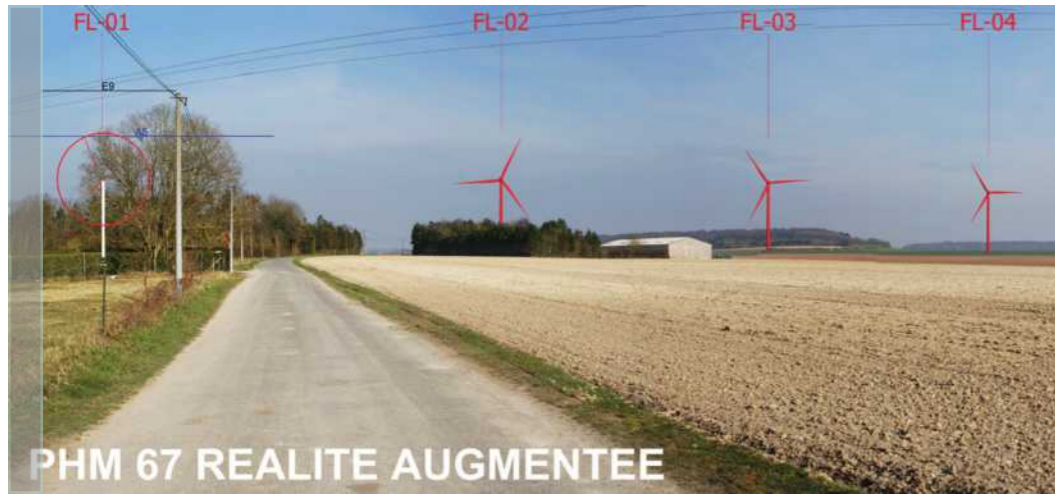
Seul le parc de Vallée Madame est visible de manière très lointaine et dissociée du parc SEPE La Croix Florent. Il n'y a pas d'effet cumulé, ni de risque d'encerclement de Flixecourt depuis ce point de vue.

On peut noter que la devanture commerciale du concessionnaire automobile occupe une grande partie du champ visuel dans le paysage, témoin de l'étalement urbain non intégré de certains villages.

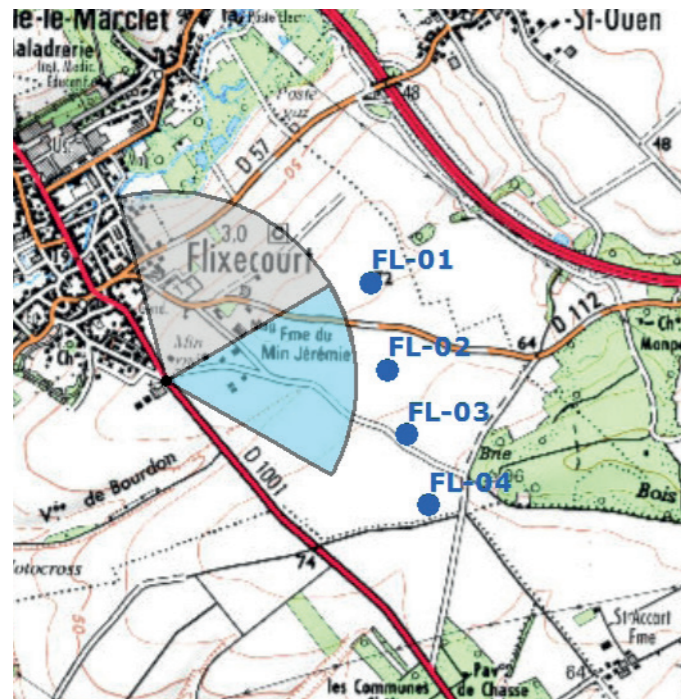


Vue Avant

Vue Apres



RISQUE D'ENCERCLEMENT ET IMPACT SUR L'HABITAT



Photomontage n°49

Commune	Flixecourt
Date	10/03/2015
Coordonnées Lambert 93	634620 6990279

Nombre d'éoliennes visibles	4
Eolienne la plus proche	1171m
Eolienne la plus éloignée	1531m

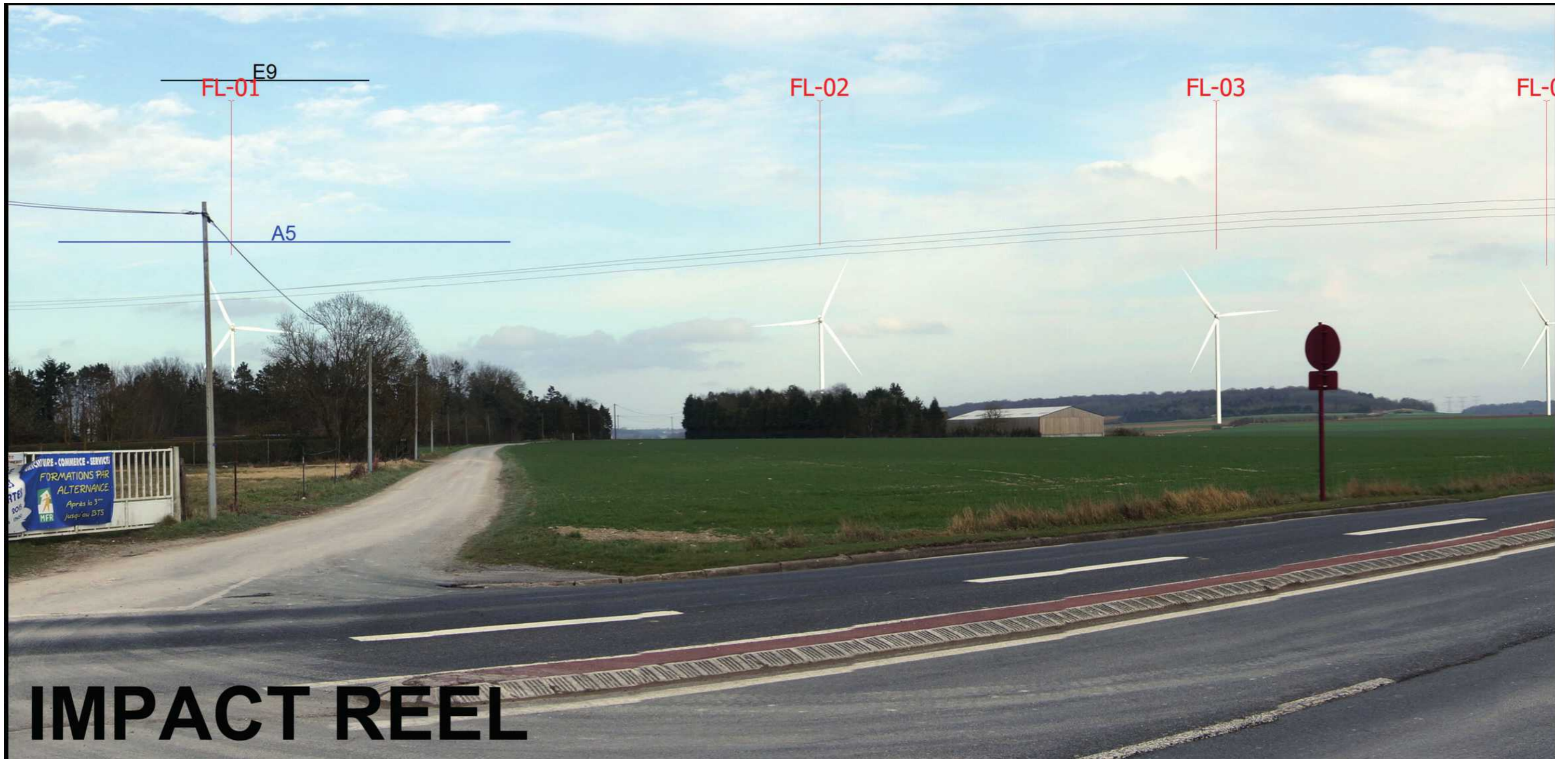
Le photomontage 49 a été pris depuis le même point de vue que le photomontage 67 précédent. Il apporte une donnée complémentaire : l'angle de vue vers le Moulin Basile.

Le paysage de cette entrée de village ne fait pas l'objet d'un aménagement réfléchi. Il est caractérisé par l'accumulation d'affichage publicitaire, les lignes électriques et la clôture hétérogène en guise d'enceinte pour les ruines du moulin à vent dit Moulin Basile. La présence des éoliennes en arrière-plan du Moulin Basile témoigne de l'évolution des techniques de production d'énergie. L'entrée de village pourrait gagner à être mise en valeur par un aménagement paysager spécifique mettant l'accent sur le clin d'oeil historique perceptible ici, entre les éoliennes et le moulin.

Les éoliennes ont un rapport d'échelle inférieur aux autres éléments prédominants du paysage décrits plus haut (cf «Vue après»). Sur le grand axe très fréquenté de la D 1001, de par la vitesse pratiquée et la position des éoliennes en arrière-plan, les éoliennes ne produisent ni effet de confrontation, ni effet d'écrasement.

Il n'y a pas d'effet cumulé avec d'autres parcs, qui sont invisibles.





RISQUE D'ENCERCLEMENT ET IMPACT SUR L'HABITAT

Photomontage n°64



Commune	Saint Ouen
Date	15/03/2016
Coordonnées Lambert 93	637656 6993935

Nombre d'éoliennes visibles	4
Eolienne la plus proche	3963m
Eolienne la plus éloignée	4615m

Depuis la sortie Nord-Est de St-Ouen, sur la D 57 en direction de Bertheaucourt-les-Dames, à 3.9 km de l'éolienne la plus proche, le parc projeté est en très grande partie masqué par le relief et les boisements. Seul le bout des pales des éoliennes FL-04, FL-03 et FL-01 est visible. Les pales de l'éolienne FL-02 sont perceptibles.

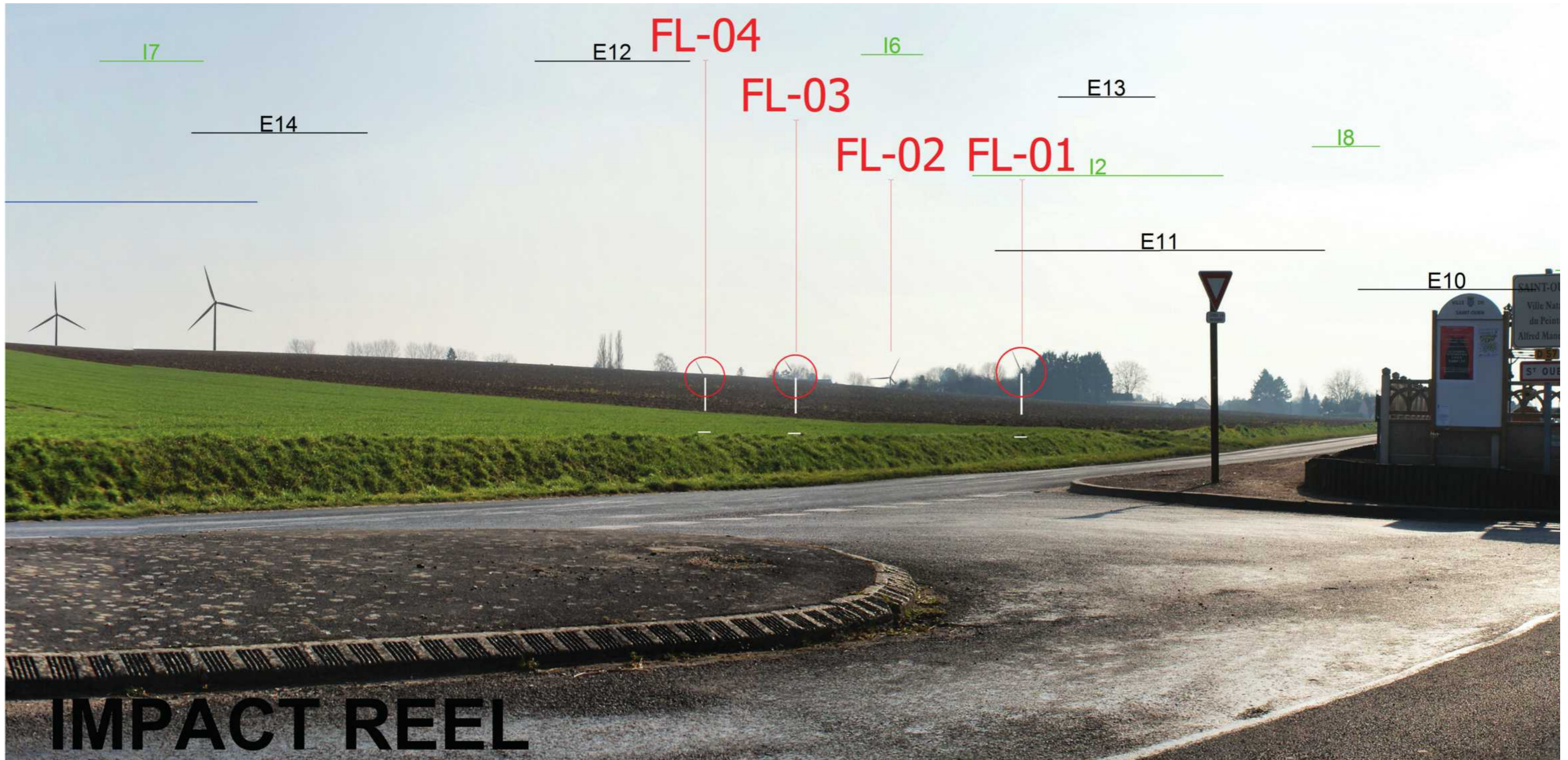
De plus, la photo a été prise en hiver, dans la situation la plus défavorable par rapport à la masse végétale et donc à l'écran visuel que représente le boisement.

L'impact du parc SEPE La Croix Florent est quasiment nul. Le parc projeté ne produit aucun effet de confrontation, ni d'écrasement sur le village de St-Ouen à sa sortie Nord-Est.

L'effet cumulé avec le parc visible SEPE Grand Champs est donc nul.

De même, il n'y a pas d'effet d'encerclement, la vue vers le plateau au Sud-Est de St-Ouen étant dégagée et libre de toute éolienne.





RISQUE D'ENCERCLEMENT ET IMPACT SUR L'HABITAT



Photomontage n°65

Commune	Bettencourt St Ouen
Date	15/03/2016
Coordonnées Lambert 93	636756 6992843

Nombre d'éoliennes visibles	4
Eolienne la plus proche	2300m
Eolienne la plus éloignée	3306m

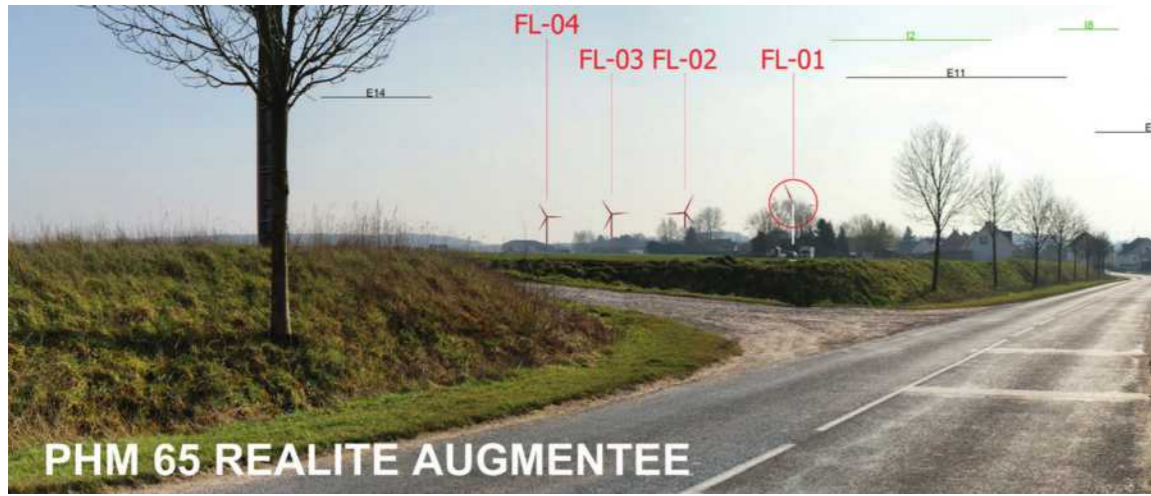
Depuis la sortie Nord-Est de Bettencourt-St-Ouen, au cimetière du village, au Sud-Ouest de St-Ouen, sur la D 57, à 2.3 km de l'éolienne la plus proche, les 4 éoliennes du parc projeté sont visibles de manière simultanée avec le village. Elles sont partiellement masquées par les boisements et le relief.

On distingue au premier plan le cimetière de Bettencourt-St-Ouen, au second plan les champs, au troisième plan l'habitat du village-rue et à l'horizon : les éoliennes, les boisements et les reliefs lointains. A cette distance, dans un périmètre proche, on comprend que les éoliennes annoncent par leur position au dernier plan, l'ouverture du champ visuel prochain, c'est à dire le plateau sur lequel elles sont implantées.

Les moyeux des éoliennes sont au même niveau que les plus hautes toitures (cf impact réel). Le rapport d'échelle entre l'habitat et les éoliennes n'est pas écrasant. A noter que la photo étant prise en hiver, les éoliennes FL-01 et FL-02 seront davantage masquées par les boisements en feuillage à la belle saison, ce qui aura pour effet de minimiser leur impact.

Aucune autre éolienne n'est visible. Il n'y a pas de risque d'encerclement.





RISQUE D'ENCERCLEMENT ET IMPACT SUR L'HABITAT



Photomontage n°66

Commune	Ville le Marcelet
Date	15/03/2016
Coordonnées Lambert 93	633338 6992180

Nombre d'éoliennes visibles	3
Eolienne la plus proche	2734m
Eolienne la plus éloignée	3690m

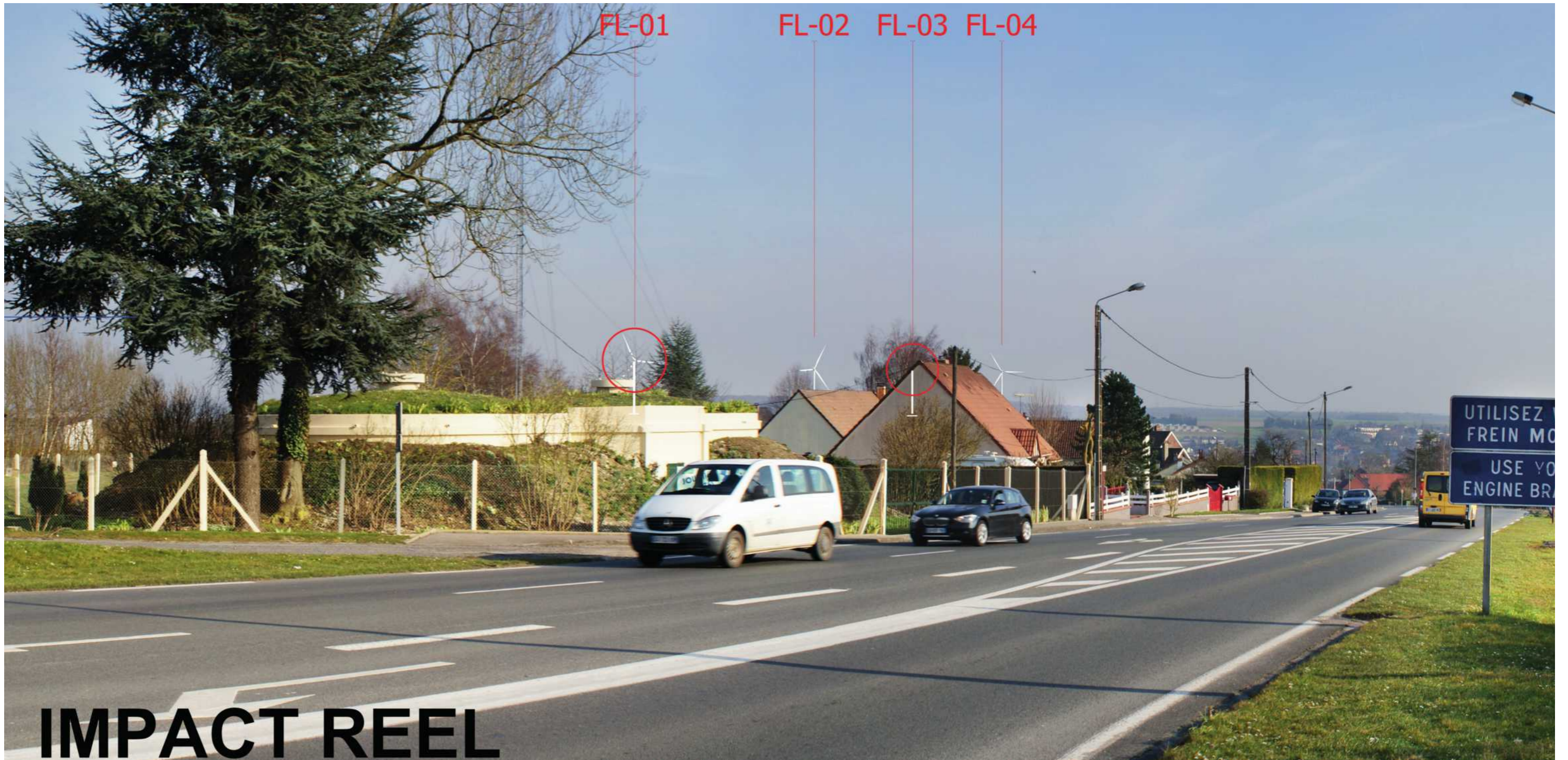
Dans Flixecourt, depuis le point le plus haut et le plus dégagé sur la D 1001, trois éoliennes du parc projeté sont visibles.

L'environnement urbain est fortement marqué par les devantures commerciales, les panneaux routiers, l'architecture de maison individuelle de lotissement, les clôtures hétéroclites et haies de thuyas. L'aménagement des abords de la départementale n'a pas fait l'objet d'une concertation.

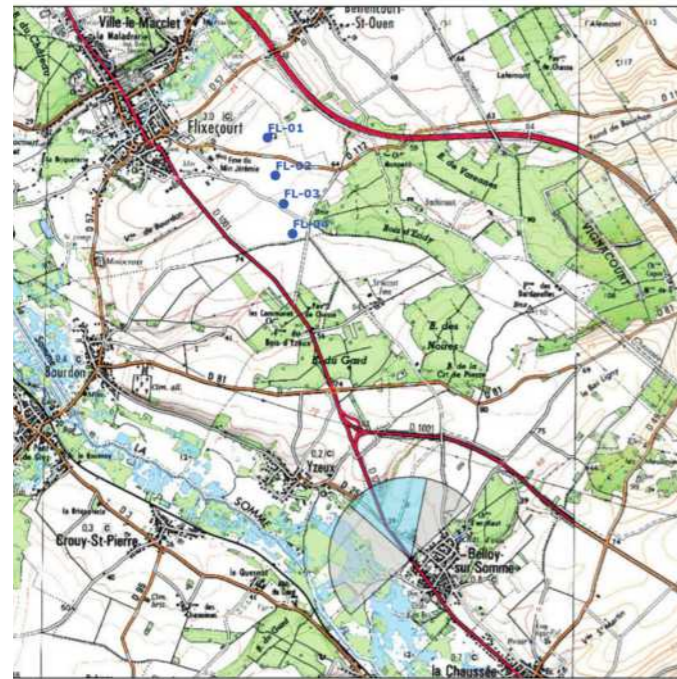
Les éoliennes sont dans un rapport d'échelle inférieur aux lignes électriques au second plan.

Etant donné le contexte, l'impact du parc SEPE La Croix Florent est minime.





RISQUE D'ENCERCLEMENT ET IMPACT SUR L'HABITAT



Photomontage n°72

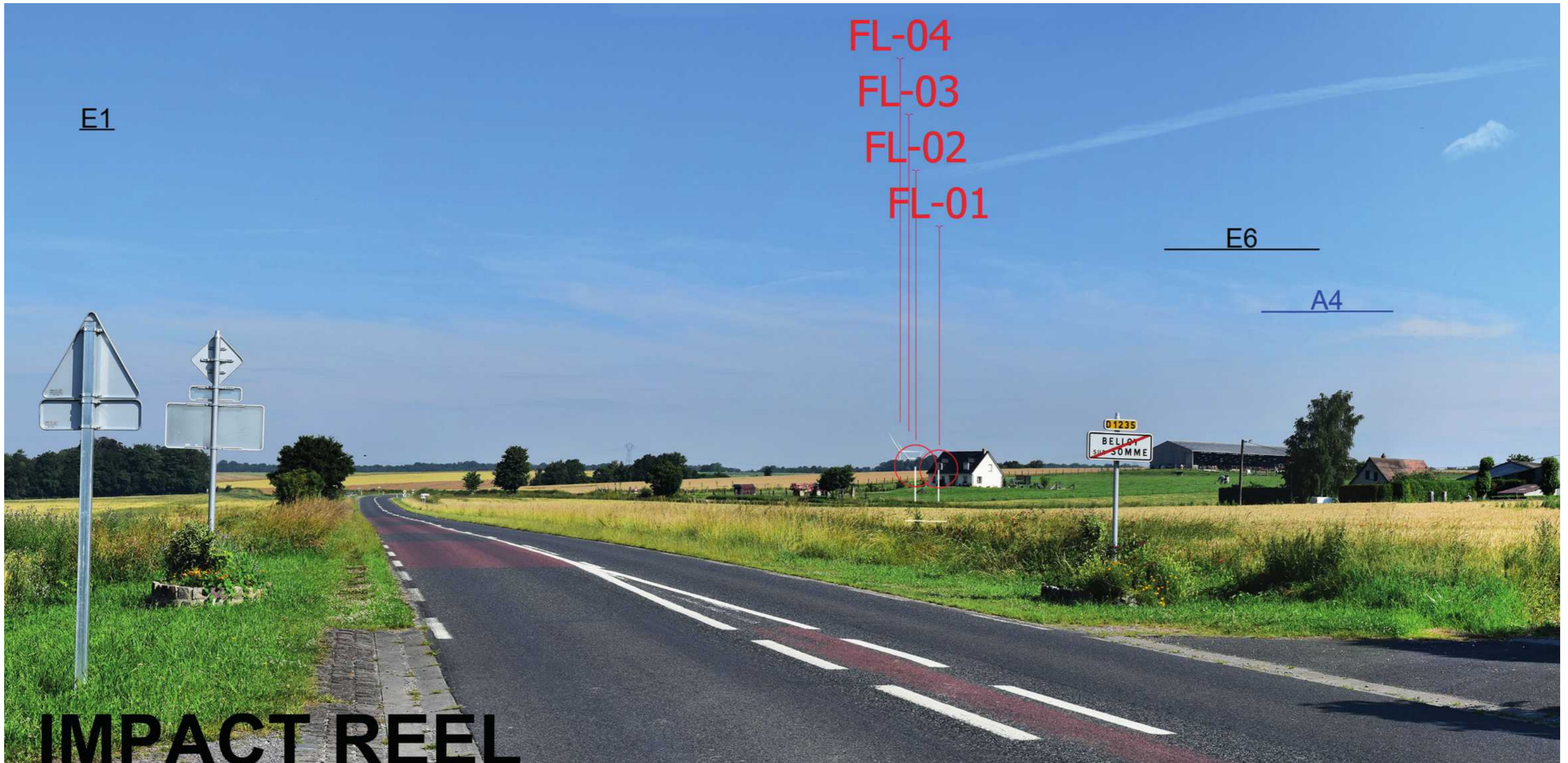
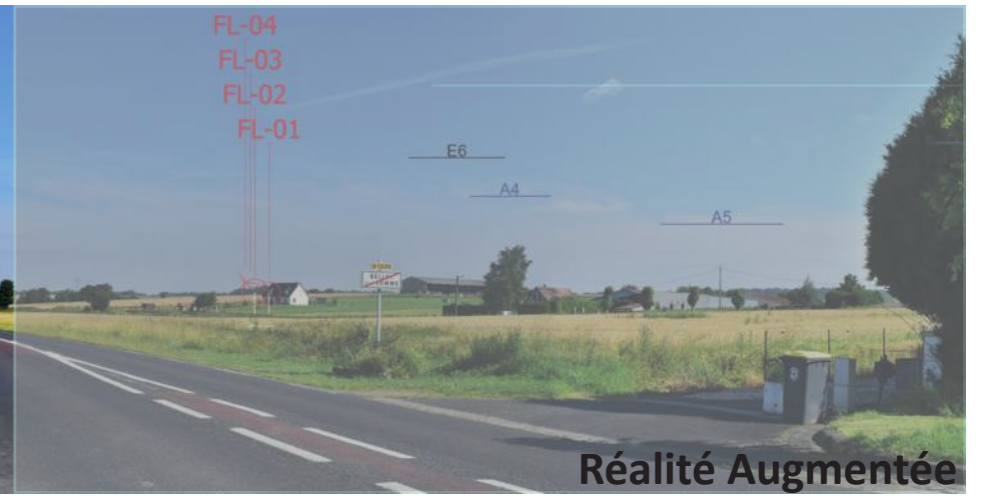
Commune	Belloy Sur Somme
Date	07/07/2016
Coordonnées Lambert 93	637441 6985661

Nombre d'éoliennes visibles	4
Eolienne la plus proche	4212m
Eolienne la plus éloignée	5420m

Depuis la sortie Nord-Ouest de Belloy-sur-Somme, à 4.2 km du parc projeté, sur la D 1235 en provenance de la vallée de la Somme, seules deux éoliennes sont visibles à hauteur de moyeu et les deux autres ne se distingueront qu'avec le mouvement des pales au-dessus des écrans visuels que forment le bâti et le relief.

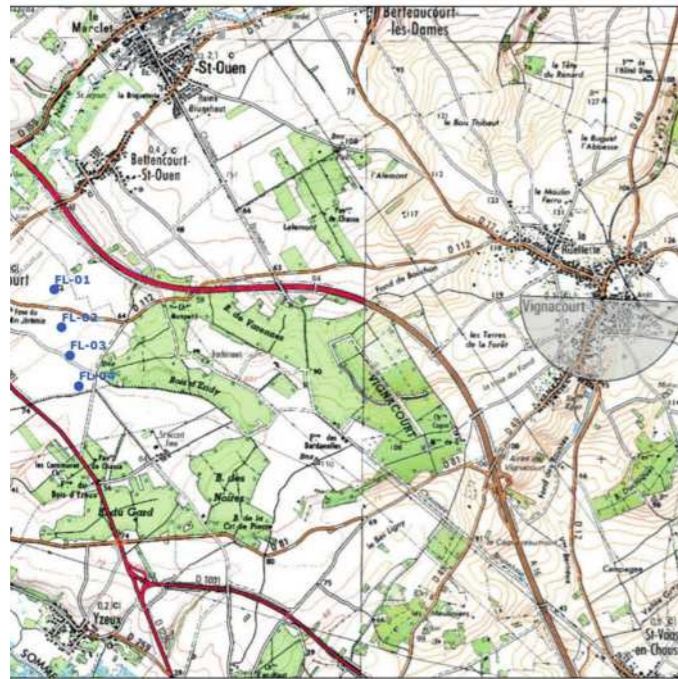
L'impact du parc SEPE La Croix Florent est quasiment nul. Il n'y a ni effet de confrontation, ni effet d'écrasement. Les autres parcs éoliens ne sont pas visibles. Il n'y a donc pas d'effet cumulé.





RISQUE D'ENCERCLEMENT ET IMPACT SUR L'HABITAT

Photomontage n°57



Commune	Vignacourt
Date	19/02/2016
Coordonnées Lambert 93	642378 6990687

Depuis l'église de Vignacourt, les éoliennes sont complètement masquées par un bâti dense.

L'impact du parc SEPE La Croix Florent est nul.

Nombre d'éoliennes visibles	0
Eolienne la plus proche	6442m
Eolienne la plus éloignée	6656m



RISQUE DE COVISIBILITE VERS ET DEPUIS LES MONUMENTS HISTORIQUES

Photomontage n°6



Commune	L'Etoile
Date	10/03/2015
Coordonnées Lambert 93	631016 6992517

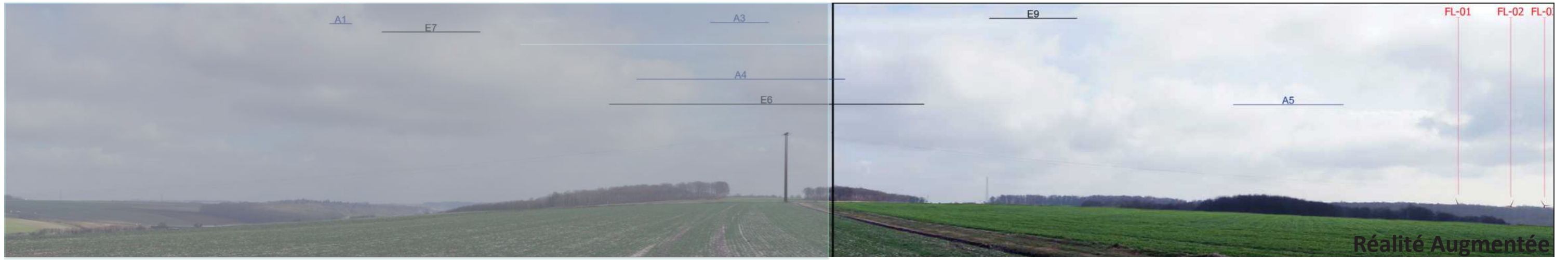
Nombre d'éoliennes visibles	4
Eolienne la plus proche	4981m
Eolienne la plus éloignée	5757m

Depuis le monument historique Oppidum Camp de César à l'Etoile, le parc projeté se trouve à 5 km. Les 4 éoliennes sont visibles. Elles sont masquées en grande partie, jusqu'au moyeu et au-delà concernant la FL-01, par les boisements à l'horizon. De par la distance à laquelle elles se situent, leur rapport d'échelle avec le paysage est minimal. La ligne électrique au second plan a une présence visuelle plus forte dans le paysage.

Aucun autre parc éolien n'est visible. Il n'y a donc pas d'effet cumulé.

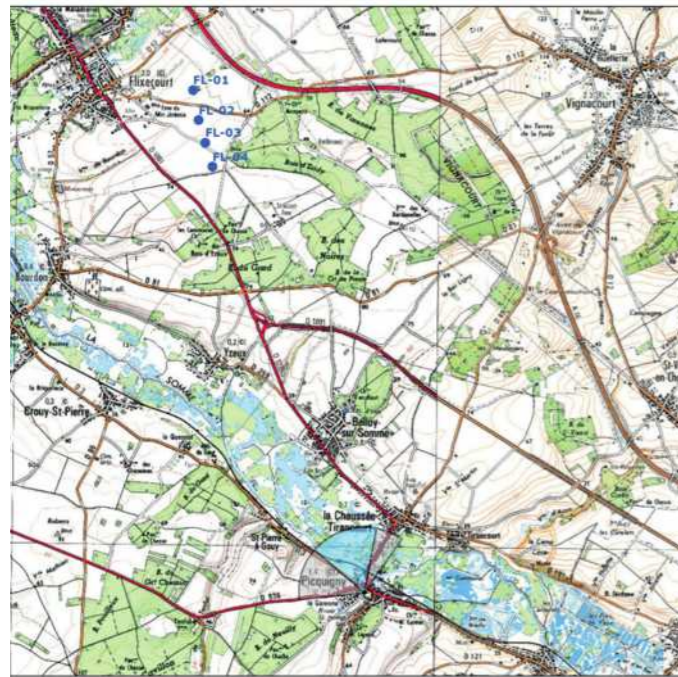
Le parc SEPE La Croix Florent n'entre pas en conflit avec le site Camp de César.





RISQUE DE COVISIBILITE VERS ET DEPUIS LES MONUMENTS HISTORIQUES

Photomontage n°8



Commune	Picquigny
Date	09/03/2015
Coordonnées Lambert 93	638321 6983128

Nombre d'éoliennes visibles	4
Eolienne la plus proche	6892m
Eolienne la plus éloignée	8100m

Depuis le point de vue remarquable des ruines du château de Picquigny, les 4 éoliennes du parc projeté sont visibles de manière lointaine puisque le parc se situe à 6.8 km. Les éoliennes sont fortement tronquées par le relief. Elles apparaissent groupées à l'horizon.

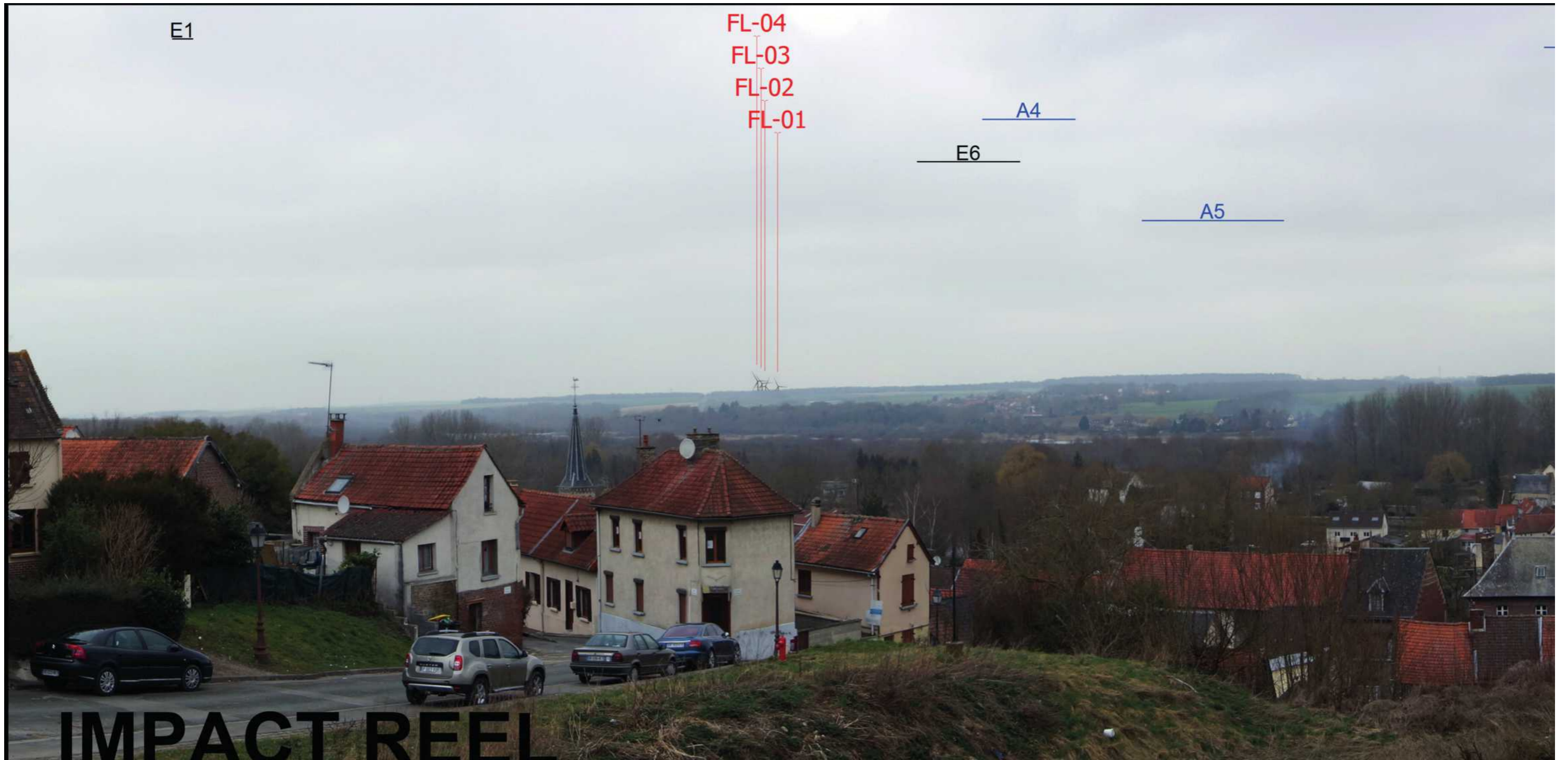
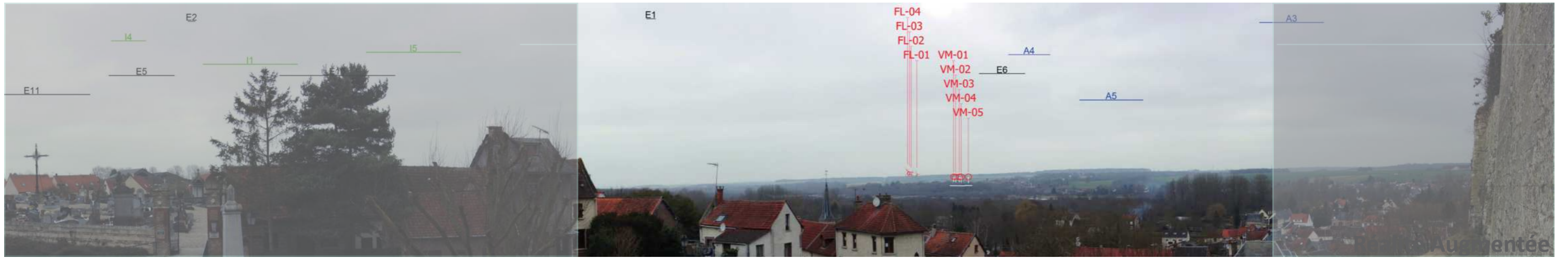
Aucun autre parc éolien n'est visible. Il n'y a donc pas d'effet cumulé, ni de saturation visuelle.

De plus, on peut noter que cette vue n'est possible que depuis les douves du château, endroit peu accessible et peu emprunté. Depuis la route encaissée, les éoliennes seraient cachées par le bâti de Picquigny et le relief.

Le parc SEPE La Croix Florent n'entre pas en conflit avec le château de Picquigny et sa vue remarquable. Le paysage de vallée habitée reste largement dominant.

On peut noter que l'accès au château n'est possible que par visites guidées en été et à la Toussaint et lors d'évènements culturels spécifiques.





RISQUE DE COVISIBILITE VERS ET DEPUIS LES MONUMENTS HISTORIQUES

Photomontage n°16



Commune	Ailly le Haut Clocher
Date	10/03/2015
Coordonnées Lambert 93	627998 6997929

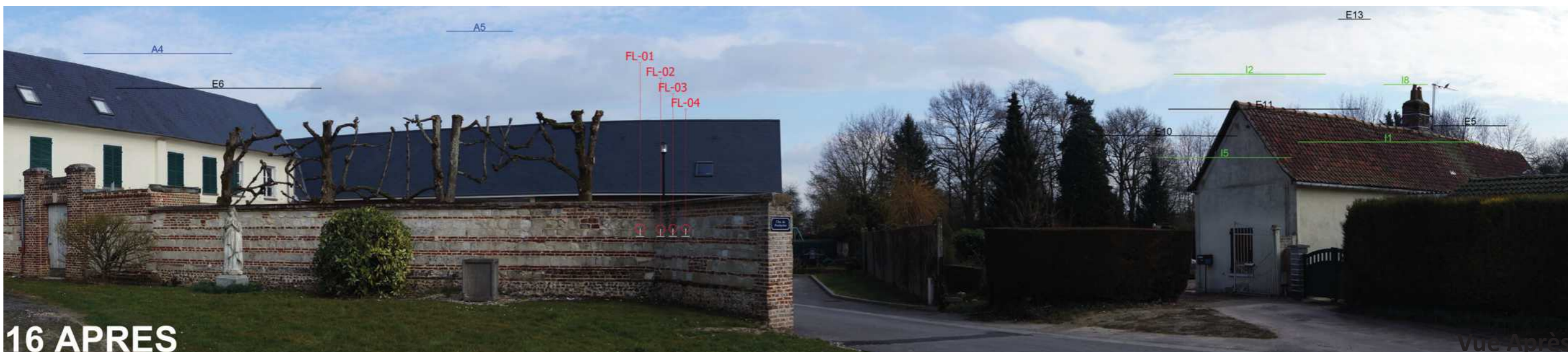
Depuis l'Eglise de l'Assomption à Ailly-le-Haut-Clocher, à 10 km du parc projeté, aucune éolienne n'est visible, malgré la situation géographique du village sur un haut plateau.

L'impact du parc SEPE La Croix Florent est nul.

Nombre d'éoliennes visibles	0
Eolienne la plus proche	10481
Eolienne la plus éloignée	11519



Vue Avant



16 APRES

Vue Après

RISQUE DE COVISIBILITE VERS ET DEPUIS LES MONUMENTS HISTORIQUES

Photomontage n°18



Commune	Saint Riquier
Date	11/03/2015
Coordonnées Lambert 93	624941 7004473

Nombre d'éoliennes visibles	0
Eolienne la plus proche	17382
Eolienne la plus éloignée	18498

Depuis l'Abbaye de St Riquier, à 17 km du parc projeté, aucune éolienne n'est visible.

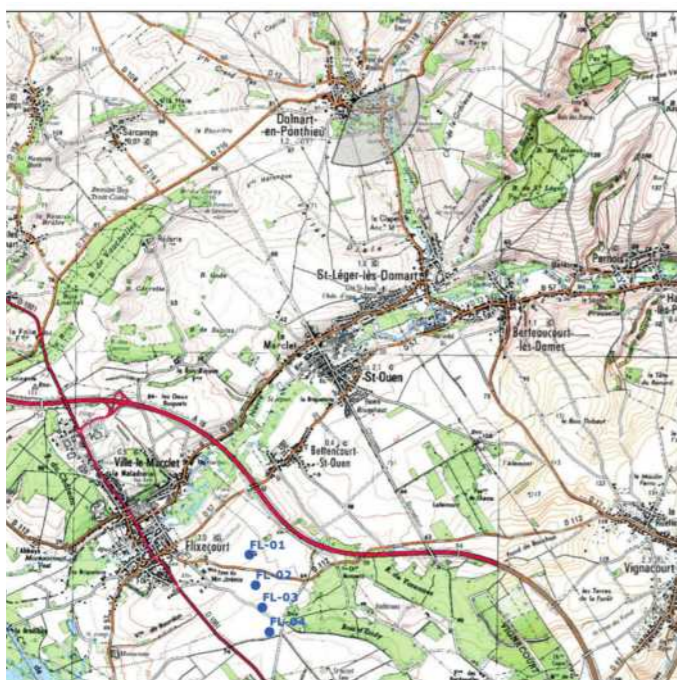
Le point de vue 18 a été pris dans la rue des Fossés. L'abbaye est «dans le dos» de l'observateur, derrière son mur d'enceinte.

L'impact du parc SEPE La Croix Florent est nul.



RISQUE DE COVISIBILITE VERS ET DEPUIS LES MONUMENTS HISTORIQUES

Photomontage n°21



Commune	Domart en Ponthieu
Date	11/03/2015
Coordonnées Lambert 93	637283 6997705

Depuis l'Eglise St Médard de Domart-en-Ponthieu, à 7 km du parc projeté, aucune éolienne n'est visible, malgré la situation géographique de promontoire au sein du tissu urbain.

L'impact du parc SEPE La Croix Florent est nul.

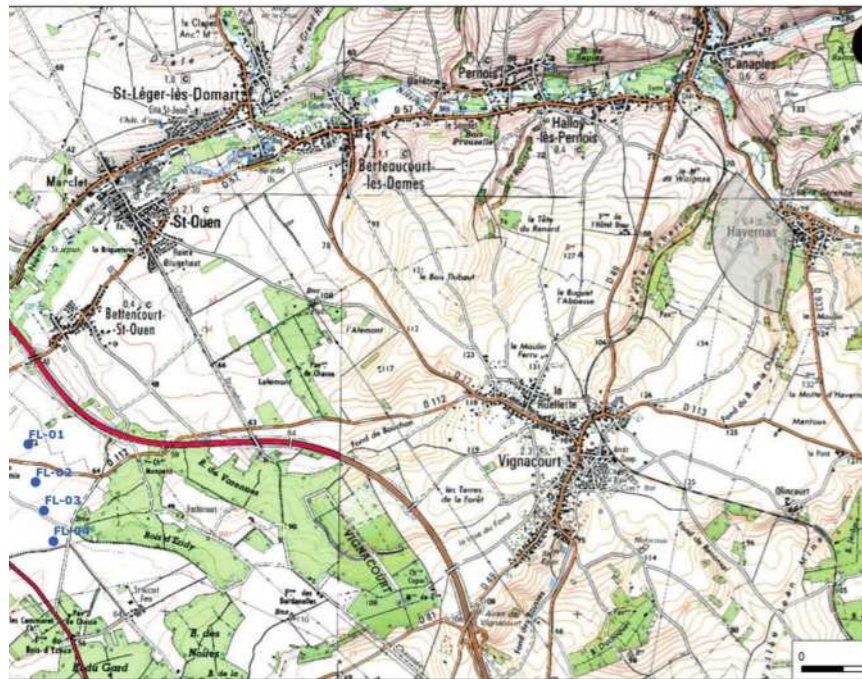
Nombre d'éoliennes visibles	0
Eolienne la plus proche	7085m
Eolienne la plus éloignée	8181m



21 APRES

RISQUE DE COVISIBILITE VERS ET DEPUIS LES MONUMENTS HISTORIQUES

Photomontage n°26



Commune	Havernas
Date	11/03/2015
Coordonnées Lambert 93	644999 6993383

Depuis l'entrée du château d'Havernas, aucune éolienne n'est visible.

L'impact du parc SEPE La Croix Florent est nul.

Nombre d'éoliennes visibles	0
Eolienne la plus proche	9624m
Eolienne la plus éloignée	9724m



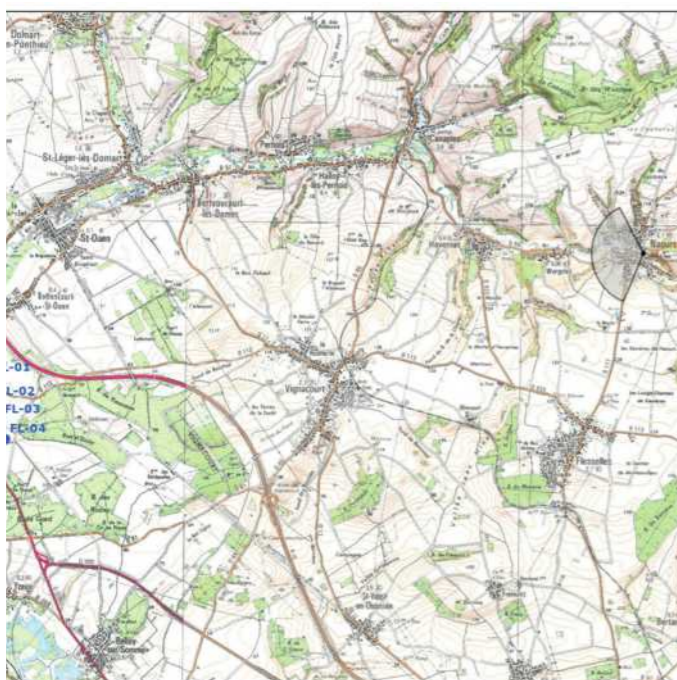
Vue Avant



Vue Après

RISQUE DE COVISIBILITE VERS ET DEPUIS LES MONUMENTS HISTORIQUES

Photomontage n°27



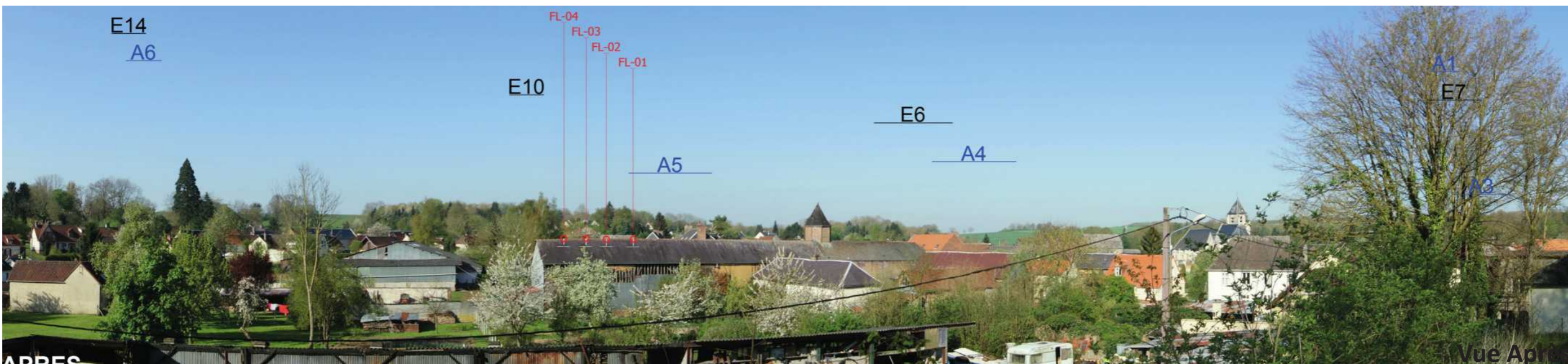
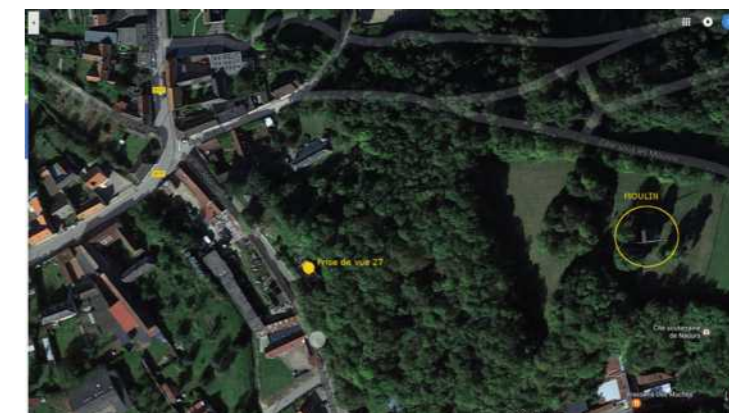
Commune	Naours
Date	16/04/2014
Coordonnées Lambert 93	648281 6993164

Nombre d'éoliennes visibles	0
Eolienne la plus proche	-
Eolienne la plus éloignée	-

Depuis les moulins classés : Moulin à vent dit Westmolen et Moulin de Belcan, aucune éolienne n'est visible. Les moulins sont implantés sur une colline dont les coteaux sont boisés.

Le point de vue 27 a été pris depuis la rue de l'abbé Danicourt (cf photo aérienne ci-contre) au pied des boisements. Même si ces deniers venaient à disparaître ou qu'un cône de vision était créé, il n'y a pas de covisibilité avec les éoliennes depuis les MH. En effet, le coteau de la vallée de la Nièvre masque les éoliennes du parc projeté.

L'impact du parc SEPE La Croix Florent est nul.



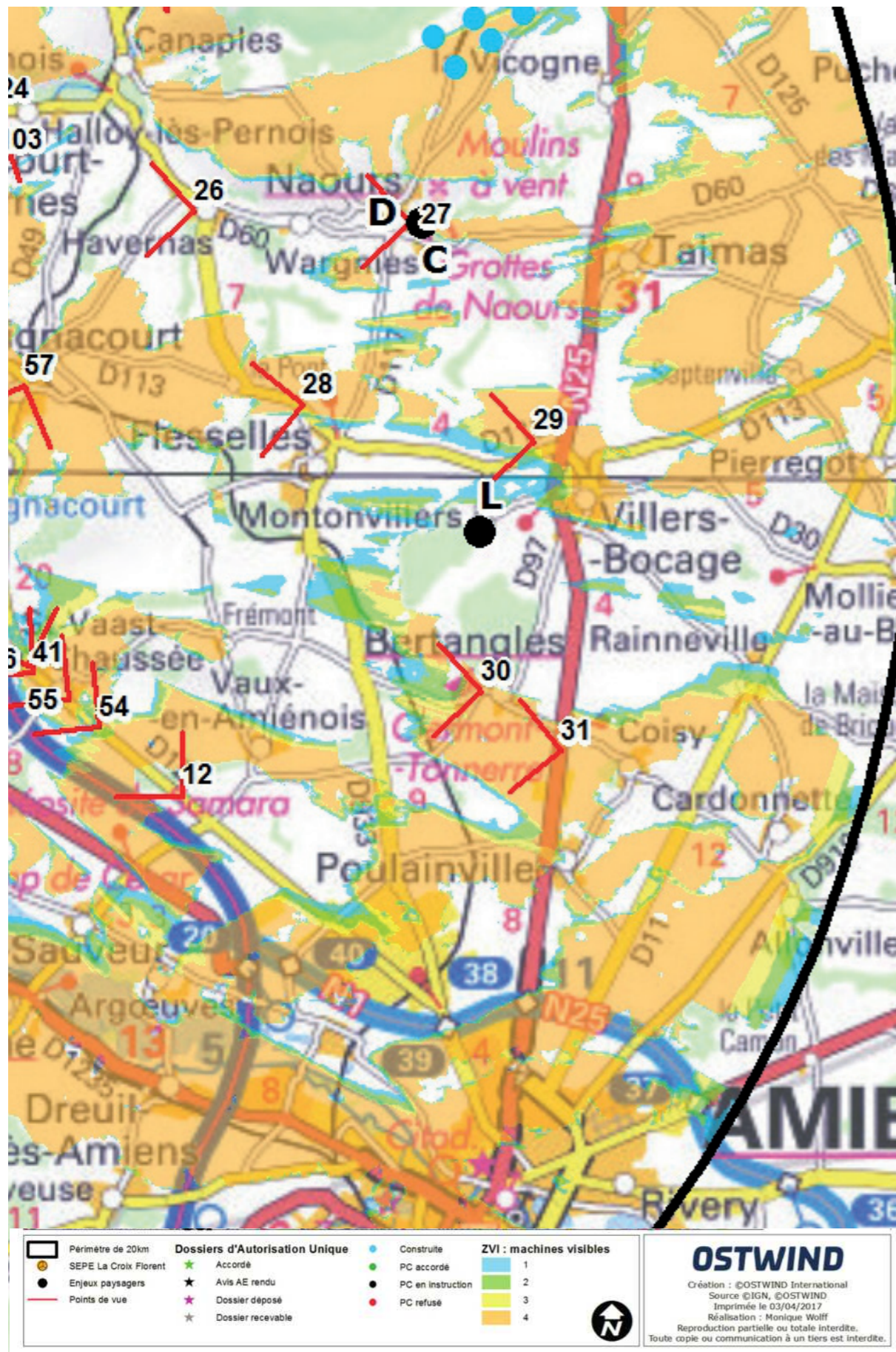
RISQUE DE COVISIBILITE VERS ET DEPUIS LES MONUMENTS HISTORIQUES

L'Eglise St-Antoine de Montonvillers n'a pas fait l'objet de prise de vue.

L'extrait ci-contre de la carte superposant la ZIV (zone d'influence visuelle) et les enjeux paysagers montre que l'Eglise St-Antoine (L) est en « zone blanche », ce qui signifie qu'aucune éolienne n'est visible depuis ce site.

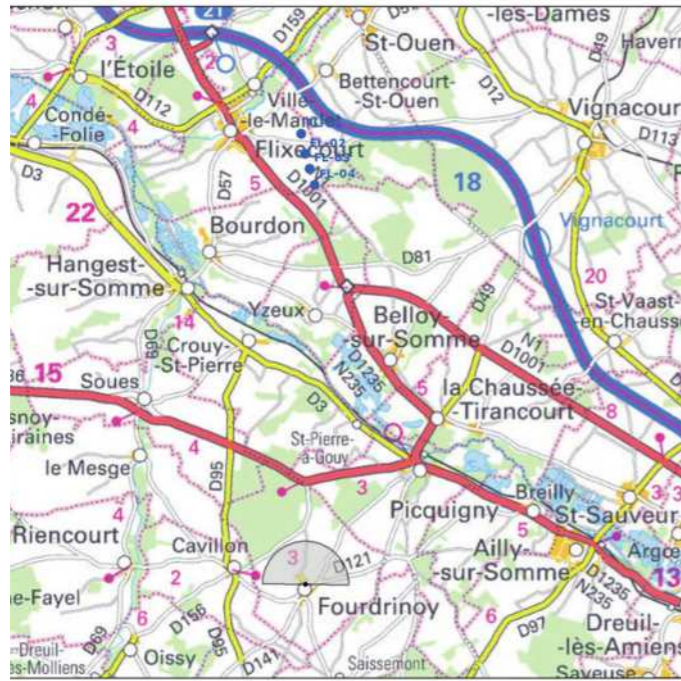
De plus, comme on le voit sur la photo aérienne ci-dessous, l'église est située proche du bois de Xavières d'une superficie de 100 hectares au Sud-Est, en direction du parc éolien. Le bois masque la visibilité de l'église depuis le lointain. Le risque de covisibilité simultanée entre le parc et l'église est nul.

L'impact du parc SEPE La Croix Florent est nul.



RISQUE DE COVISIBILITE VERS ET DEPUIS LES MONUMENTS HISTORIQUES

Photomontage n°106



Commune	Fourdrinoy
Date	31/03/2017
Coordonnées Lambert 93	635788 6980384

Depuis l'Eglise Saint-Jean Baptiste à Fourdrinoy, à 9.2 km du parc projeté, aucune éolienne n'est visible, malgré la situation géographique du village sur un haut plateau.

L'impact du parc SEPE La Croix Florent est nul.

Nombre d'éoliennes visibles	0
Eolienne la plus proche	9246m
Eolienne la plus éloignée	10418



Vue Avant



Vue Après

RISQUE DE COVISIBILITE VERS ET DEPUIS LES MONUMENTS HISTORIQUES

Photomontage n°109



Commune	Domqueur
Date	31/03/2017
Coordonnées Lambert 93	631852 7002146

A Domqueur, depuis le presbytère et la petite unité domestique attenant au presbytère et abritant la maison des muches (galeries souterraines), le parc projeté n'est pas visible.

L'impact du parc SEPE La Croix Florent est nul.

Nombre d'éoliennes visibles	0
Eolienne la plus proche	11980
Eolienne la plus éloignée	13189



Vue Avant



Vue Après

RISQUE DE COVISIBILITE VERS ET DEPUIS LES MONUMENTS HISTORIQUES



Photomontage n°107

Commune	Ville le Marcelet
Date	30/03/2017
Coordonnées Lambert 93	633517 6991310

Nombre d'éoliennes visibles	4
Eolienne la plus proche	2240m
Eolienne la plus éloignée	3002m

Depuis le portail du château de Flixecourt à Flixecourt, les 4 éoliennes du parc projeté sont visibles.

Les éoliennes apparaissent derrière la ligne d'horizon. Du fait de la distance à laquelle elles sont implantées, dans un périmètre immédiat (2.2 km pour l'éolienne la plus proche), les éoliennes sont particulièrement visibles.

Le fait qu'elles soient tronquées par le relief et la végétation feuillue à la belle saison, minimise l'impact visuel.

Les éléments qui restent prédominants dans le paysage sont le tissu urbain, les jardins privés et publics du village, l'imbrication du végétal et du bâti.

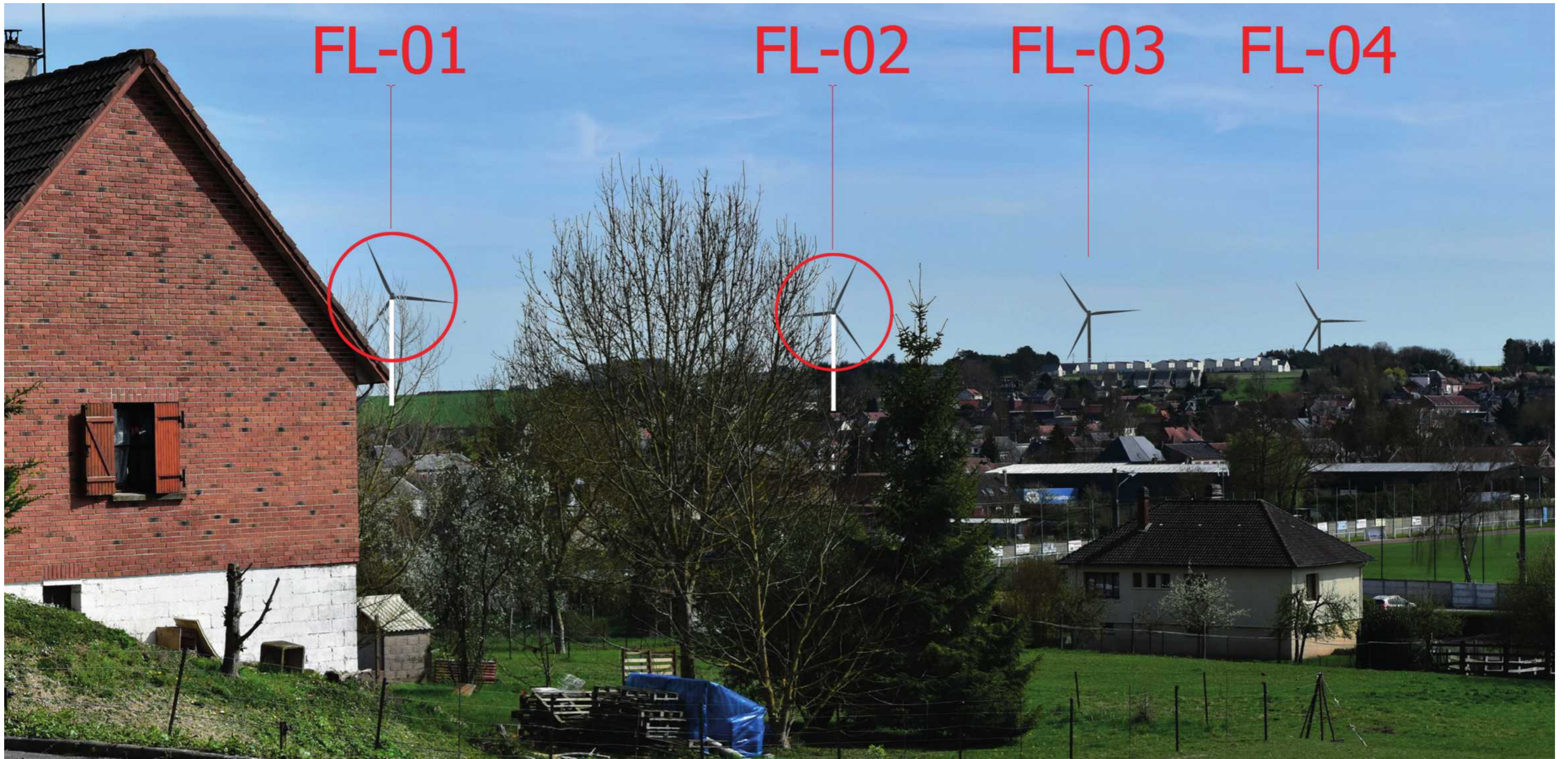
Le point de vue est pris depuis le portail du château privé. Les éoliennes ne seront vraisemblablement pas visibles depuis le château lui-même, situé dans un écrin boisé (cf Etat initial).



Vue Avant



Vue Après

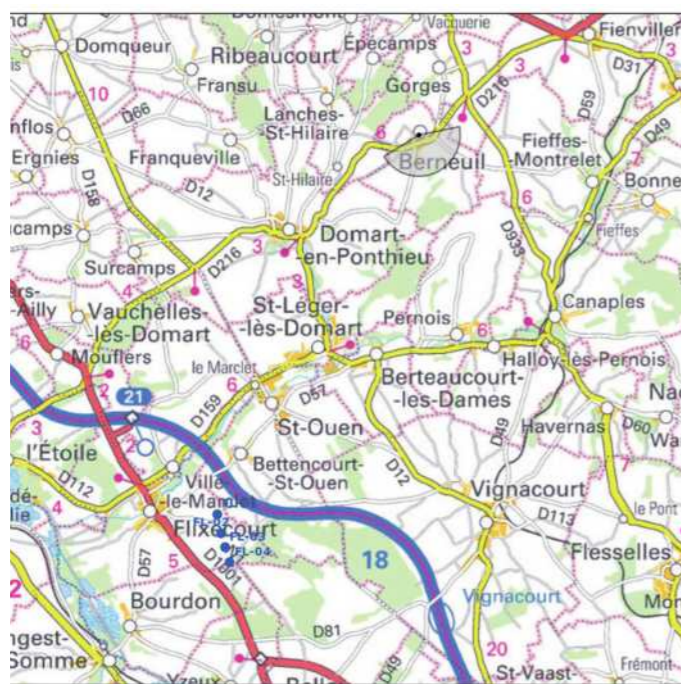


RISQUE DE COVISIBILITE VERS ET DEPUIS LES MONUMENTS HISTORIQUES

Photomontage n°110

Depuis l'Eglise Saint-Pierre du village de Berneuil, situé sur un haut plateau, le parc projeté n'est pas visible.

L'impact du parc SEPE La Croix Florent est nul.



Commune	Berneuil
Date	30/03/2016
Coordonnées Lambert 93	640609 7000037

Nombre d'éoliennes visibles	0
Eolienne la plus proche	10455
Eolienne la plus éloignée	11380



Vue Avant



Vue Après

RISQUE DE COVISIBILITE VERS ET DEPUIS LES MONUMENTS HISTORIQUES



Photomontage n°112

Commune	Flixecourt
Date	12/04/2017
Coordonnées Lambert 93	633957 6991347

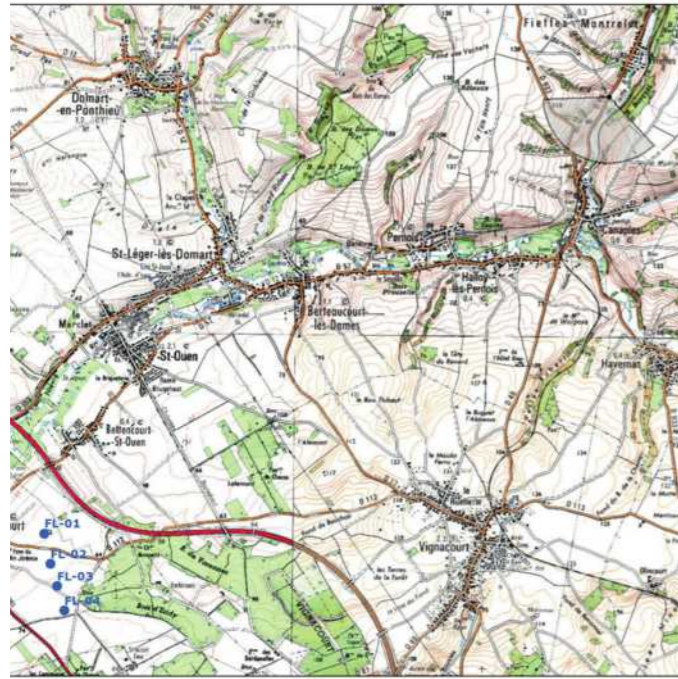
Depuis les abords directs des Usines Saint Frères, dont l'accès principal se situe en bordure de la RD 1001, il n'existe aucune co-visibilité avec le parc éolien SEPE LA CROIX FLORENT. En effet la topographie, la végétation et le bâti présents au centre-ville masquent la vue sur le projet.

L'impact du parc SEPE La Croix Florent est nul.

Nombre d'éoliennes visibles	0
Eolienne la plus proche	1826
Eolienne la plus éloignée	2674



RISQUE DE COVISIBILITE DEPUIS LES VALLEES



Photomontage n°23

Commune	Canaples
Date	11/03/2015
Coordonnées Lambert 93	644297 6997441

Nombre d'éoliennes visibles	0
Eolienne la plus proche	10843
Eolienne la plus éloignée	11379

Depuis la vallée de la Fieffe, en prolongement de la vallée de la Nièvre, à 10 km du parc projeté, les éoliennes de SEPE La Croix Florent ne sont pas visibles.

La vallée présente un relief fortement encaissé qui la préserve de toute covisibilité avec les éoliennes des parcs alentours.

L'impact du parc SEPE La Croix Florent est nul.



Vue Avant



Vue Après

RISQUE DE COVISIBILITE DEPUIS LES VALLEES

Photomontage n°24

Commune	Halloy les Pernois
Date	11/03/2015
Coordonnées Lambert 93	641985 6994948

Depuis Halloy-les-Pernois dans la vallée de la Nièvre, à 7.5 km, les éoliennes du parc projeté sont masquées par les plantations et l'habitat du village.

L'impact du parc SEPE La Croix Florent est nul.

Nombre d'éoliennes visibles	0
Eolienne la plus proche	7515m
Eolienne la plus éloignée	7995m



Vue Avant



Vue Après

RISQUE DE COVISIBILITE DEPUIS LES VALLEES

Photomontage n°61



Commune	Ville le Marlet
Date	15/03/2016
Coordonnées Lambert 93	635033 6992451

Nombre d'éoliennes visibles	1
Eolienne la plus proche	1785m
Eolienne la plus éloignée	2991m

Depuis la Vallée de la Nièvre, à la sortie de Ville-le-Marlet, à une distance proche de 1.7 km, le parc projeté est masqué par les boisements de la ripisylve. Seul le bout des pales de l'éolienne FL-01 est perceptible et annonce, de manière très discrète, la présence d'un parc sur le plateau au-dessus de la vallée.

Les autres parcs existants et à venir sont également masqués.

L'impact du parc SEPE La Croix Florent est quasiment nul.



Vue Avant



Vue Après



RISQUE DE COVISIBILITE DEPUIS LES POINTS DE VUE EMBLEMATIQUES



Photomontage n°3

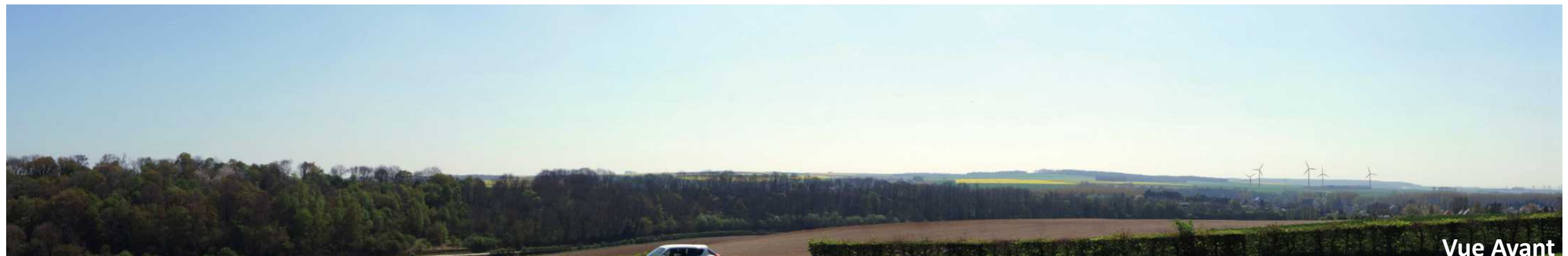
Commune	Saint Léger les Domart
Date	16/04/2014
Coordonnées Lambert 93	638890 6995890

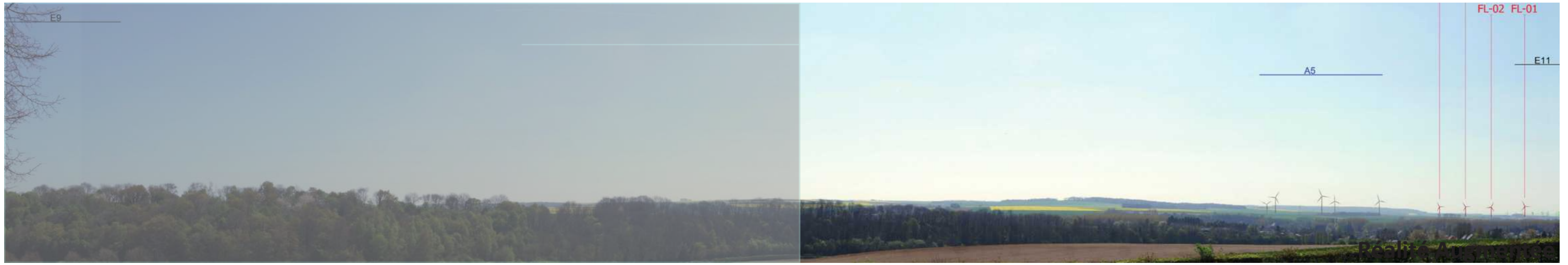
Nombre d'éoliennes visibles	4
Eolienne la plus proche	6008m
Eolienne la plus éloignée	6901m

Sur les hauteurs de Saint-Léger-lès-Domart, le point de vue «Arbre de la Croix» offre une vue remarquable vers la vallée du Grand Rideau, au premier plan et la vallée de la Nièvre, au sein de laquelle on aperçoit Bertheaucourt-les-Dames.

Le panorama est dégagé. Les parcs visibles sont SEPE Grand Champs, SEPE La Croix Florent et Haut Plateau Picard. La cohérence territoriale entre les deux premiers est clairement lisible. Les lignes d'éoliennes sont perceptibles. Les parcs se dissocient clairement les uns des autres sur trois plans différents. Ils sont plutôt concentrés sur la partie droite du panorama, de ce fait on peut affirmer qu'il n'y a pas de saturation visuelle du paysage par les éoliennes.

Les éoliennes évoquent les plateaux sur lesquelles elles s'implantent, elles soulignent la largesse du relief qui surplombe la vallée, elles affirment les traits de caractère du paysage. La lecture du paysage en est d'autant plus aisée.





RISQUE DE COVISIBILITE DEPUIS LES POINTS DE VUE EMBLEMATIQUES



Photomontage n°4

Commune	Longpré les Corps Saints
Date	15/04/2014
Coordonnées Lambert 93	627299 6990369

Depuis Longpré-les-Corps-Saints et la vallée de l'Airaines, les éoliennes du parc projeté sont masquées par la ripisylve et le relief.

L'impact du parc SEPE La Croix Florent est nul.

Nombre d'éoliennes visibles	0
Eolienne la plus proche	8390m
Eolienne la plus éloignée	9202m



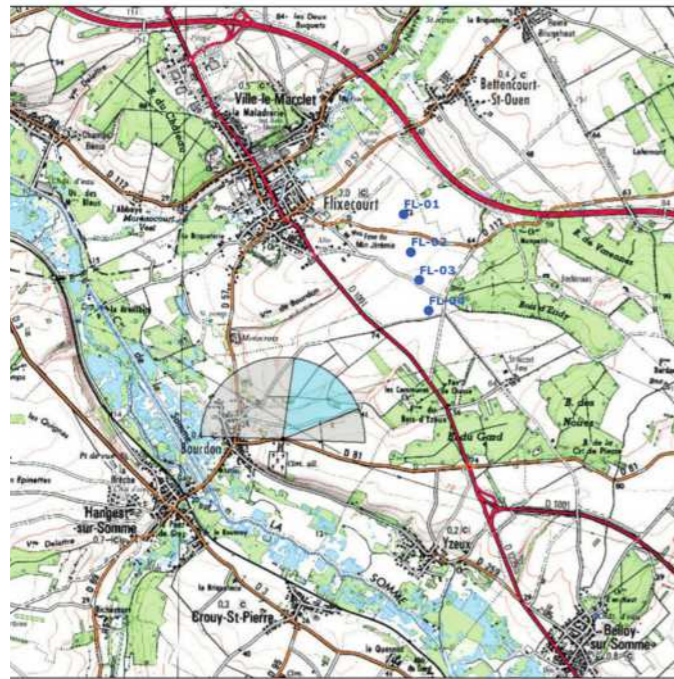
Vue Avant



Vue Après

RISQUE DE COVISIBILITE DEPUIS LES POINTS DE VUE EMBLEMATIQUES

Photomontage n°81



Commune	Bourdon
Date	07/07/2016
Coordonnées Lambert 93	634222 6988050

Nombre d'éoliennes visibles	4
Eolienne la plus proche	2374m
Eolienne la plus éloignée	3118m

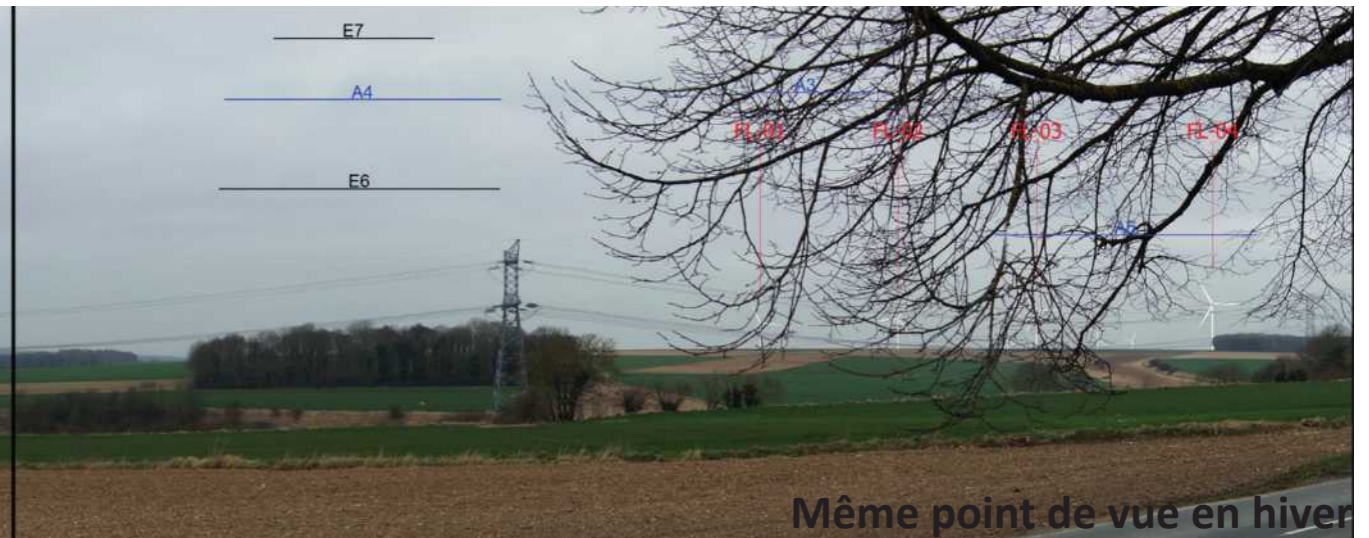
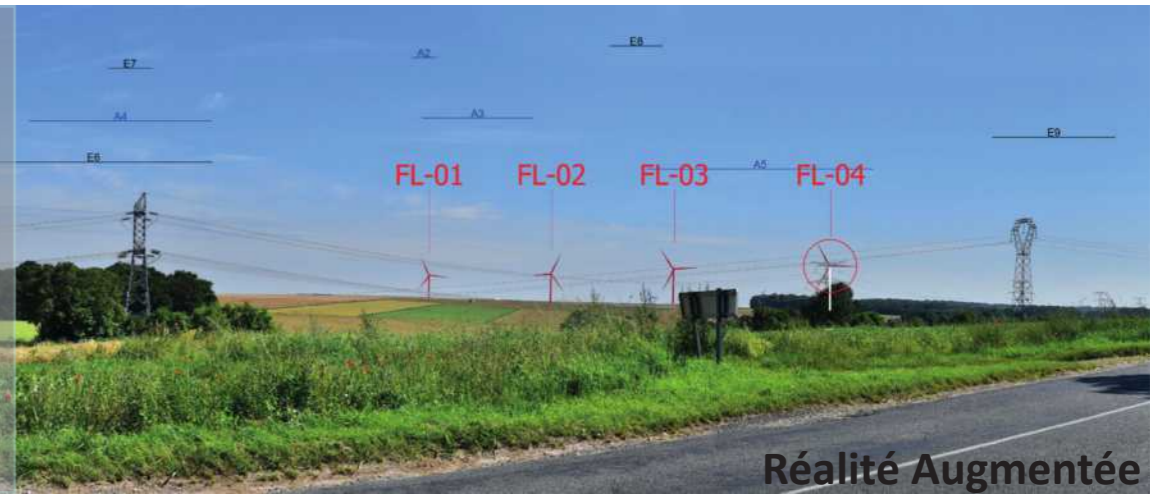
Depuis le point de vue emblématique du cimetière de Bourdon (cimetière non classé), on perçoit les caractéristiques paysagères locales : vallées, bâti, bois, LHT, champs qui s'imbriquent les uns dans les autres.

Les 4 éoliennes du parc projeté sont visibles. Elles se trouvent dans le périmètre immédiat, à 2.3 km pour la plus proche. Leurs mâts sont en partie tronqués par le relief à l'horizon. Malgré leur proximité, les éoliennes du parc SEPE La Croix Florent restent en arrière-plan, derrière la ligne haute tension prédominante. Elles n'atteignent pas l'intégrité du point de vue. Elles font partie du nouveau paysage des plateaux du Ponthieu.

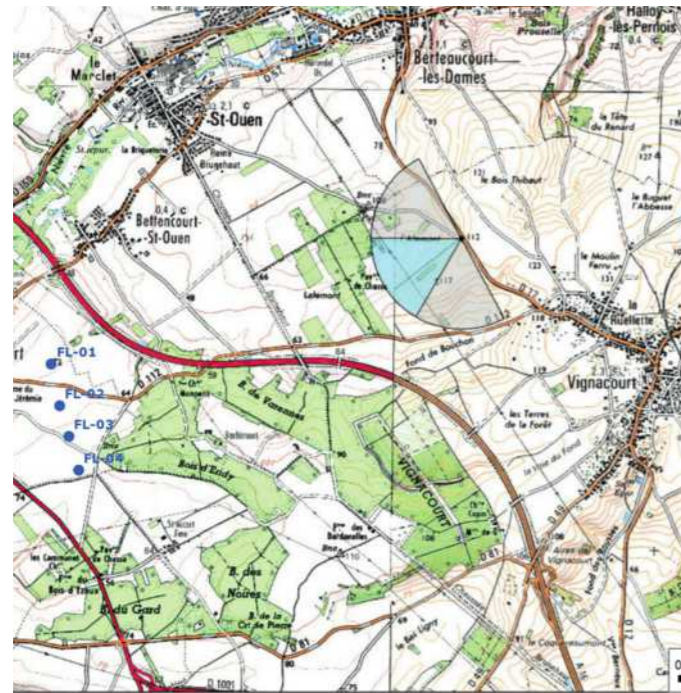
Les 2 seuls parcs visibles (Monts Bergeron I et II et Le Nouvion St Riquier) sont très lointains et leur impact visuel est quasiment nul. On ne peut donc pas parler de saturation visuelle du paysage par l'éolien.

Comme on le voit sur le point de vue pris en hiver, on peut noter l'existence d'arbres qui masqueront les éoliennes une partie de l'année, juste en sortant du cimetière.





RISQUE DE COVISIBILITE DEPUIS LES POINTS DE VUE EMBLEMATIQUES



Photomontage n°111

Commune	Vignacourt
Date	30/03/2017
Coordonnées Lambert 93	640232 6992185

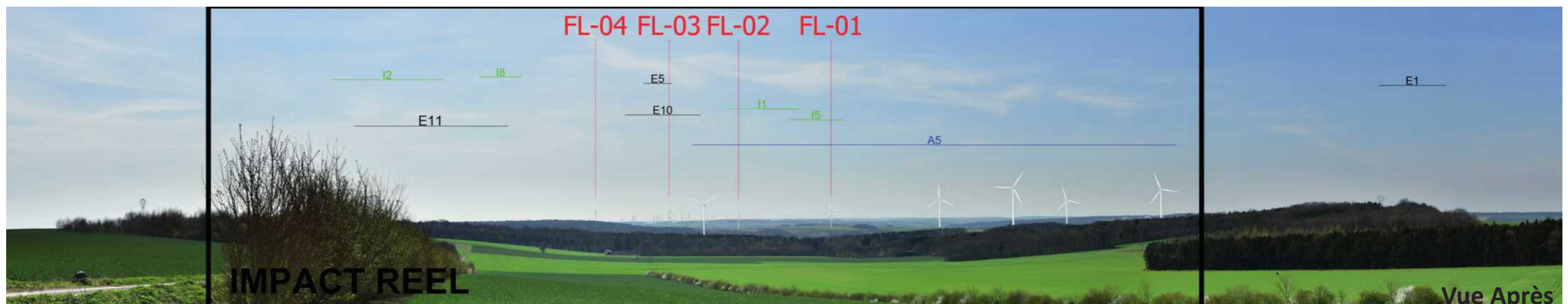
Nombre d'éoliennes visibles	4
Eolienne la plus proche	4725m
Eolienne la plus éloignée	4932m

Depuis le point de vue emblématique (Atlas du paysage) sur la D 12 entre Berteaucourt-les-Dames et Vignacourt, la cohérence territoriale entre les parcs SEPE Grand Champs et SEPE La Croix Florent est parfaitement lisible. Les trois lignes d'éoliennes se déclinent dans la même direction et sur des plans successifs.

Actuellement, l'éolien est déjà présent dans le paysage sur la ligne d'horizon, de manière lointaine et minoritaire (parcs Plaine du Montoir et Hangest-sur-Somme).

Le parc projeté s'inscrit dans un périmètre proche à 4.7 km du point de vue. La vue est dégagée et permet de lire la succession des vallonnements doux boisés qui font la caractéristique paysagère locale. L'impact visuel cumulé avec les autres parcs est par conséquent relativement important. Cependant le recul et la profondeur de champ sont suffisamment importants pour qu'il n'y ait ni effet de confrontation, ni effet d'écrasement.

Les éoliennes étant implantées en cohérence avec le territoire, la succession des lignes qu'elles décrivent accompagne et renforce la lecture paysagère du relief local.





Densité des parcs éoliens

Impact sur l'habitat

Monuments historiques

Paysages emblématiques

Intervisibilité avec les parcs éoliens

Le territoire est fortement sollicité par la présence des éoliennes.

Depuis le périmètre éloigné

Le relief étant globalement relativement plat, les éoliennes sont perceptibles depuis le lointain, ce qui permet de les appréhender depuis de larges distances. Ainsi, depuis les axes principaux (D 1001, N 25, D 925), le recul est suffisamment important pour ne pas créer d'effet de confrontation, ni d'écrasement.

Le parc étant relativement de petite importance (constitué de 4 éoliennes) il est souvent perçu groupé et/ou comme une entité à part entière. Dans le périmètre éloigné, sa petite envergure n'est pas impactante concernant le cumul visuel et le risque de saturation visuelle.

Depuis le périmètre rapproché

Les éoliennes affirment le caractère anthropique du paysage où elles s'implantent, proche de l'A 16. La cohérence territoriale avec les parcs voisins est confirmée.

Du fait de l'implantation sur un large plateau dégagé, il n'a pas été constaté d'effet de confrontation ni d'écrasement.

Risque d'encerclement de l'habitat

L'analyse théorique des saturations visuelles montre un risque d'encerclement nul pour les villages de Belloy-sur-Somme, Yzeux, l'Etoile ; un risque de faible pour les villages de Bettencourt-Saint-Ouen, Bourdon, Condé-Folie, Flixecourt, Saint-Léger-Lès-Domart, Saint-Ouen, Vignacourt, Ville-Le-Marcllet, Hangest-sur-Somme.

Toutefois, l'analyse des photomontages et impacts réels montre que les villages suivants sont à l'abri des effets d'écrasement et de confrontation :

- Doullens, Flesselle, Bertangles, dans un périmètre éloigné,
- Vignacourt, Bettencourt-les-Dames, Berteaucourt-les-Dames, Belloy-sur-Somme, Flixecourt dans un périmètre rapproché ou immédiat.

Cas particulier : la ferme St-Accart. De par sa situation au creux de la vallée la Cavée, il existe un effet de confrontation entre la ferme et les éoliennes, effet néanmoins tempéré par la présence de ligne haute tension au premier plan.

De plus, l'analyse des encerclements réels (cf carnet étude d'encerclement) montre que les villages de Ville-Le-Marcllet, Condé-Folie, Bettencourt-Saint-Ouen, Bourdon, Flixecourt, Hangest-sur-Somme, Saint-Léger-Lès-Domart ne présentent pas de risque d'encerclement.

Cas particulier : St-Ouen. Le risque d'encerclement uniquement depuis la Chaussée Brunehaut sortie Sud-Est est qualifié de moyen. Une mesure compensatoire a été définie, consistant en un budget dédié aux plantations chez les particuliers le souhaitant.

Les Monuments historiques et paysages emblématiques

Le parc SEPE La Croix Florent n'a pas d'impact depuis et vers :

- Eglise de l'Assomption à Ailly-le-Haut-Clocher,
- Abbaye de St Riquier,
- Eglise St Médard de Domart-en-Ponthieu,
- Château d'Havernas,
- Moulin à vent dit Westmolen,
- Moulin de Belcan,
- Eglise St-Antoine de Montonvillers,
- Eglise Saint-Jean Baptiste à Fourdrinoy,
- Depuis le presbytère et la petite unité domestique à Domqueur
- Eglise Saint-Pierre de Berneuil,
- Vallée de la Fieffe,
- Vallée de la Nièvre,
- Vallée de l'Airaines.

Le parc SEPE La Croix Florent a un impact minime depuis les MH :

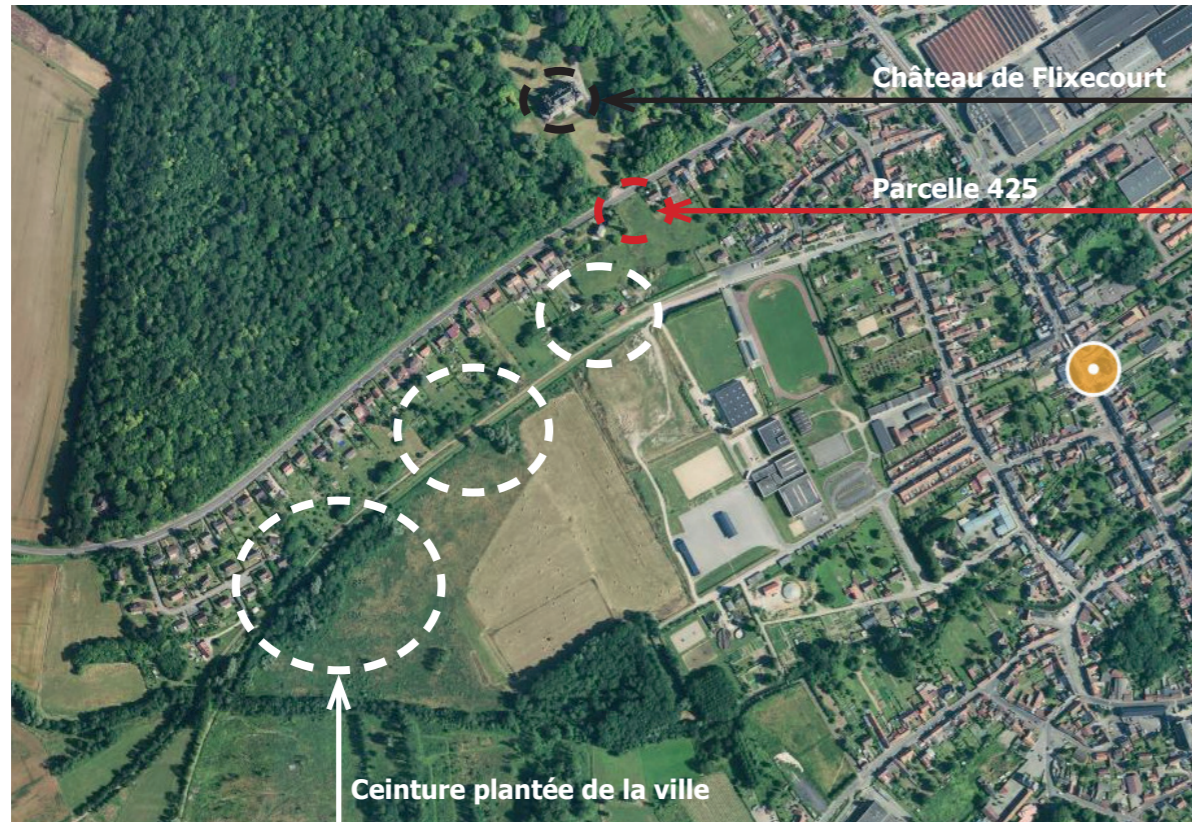
- Camp César,
- Château de Picquigny.

Le parc SEPE La Croix Florent est visible depuis l'Arbre de la Croix (p148), le portail du Château de Flixecourt (p140) et le Cimetière de Bourdon (p152), mais ne porte pas atteinte à l'intégrité du MH et aux vues remarquables. L'impact est donc faible.

Concernant, le portail du Château de Flixecourt une mesure compensatoire est prescrite dans la partie 4 suivante.

4 - MESURES DE REDUCTIONS ET DE COMPENSATIONS

Mesures de réductions et de compensations à échelle rapprochée



Ceinture végétale périphérique de Flixecourt



Plan de situation de la parcelle 425 (Source : Geoportail)

Il est donc proposé une mesure compensatoire depuis le portail du Château de Flixecourt.

Cette mesure consiste en la plantation d'un courtil sur la parcelle 425, face au portail du château.

Extension rurale de chaque maison ou de chaque ferme, le courtil est une forme végétale paysagère picarde qui abrite la basse-cour, le potager puis le verger où pâturent moutons, cochons et vaches. Selon l'Atlas du Paysage, le courtil fait partie des formes paysagères emblématiques à préserver et favoriser.

Les courtils représentent une transition entre le bâti et les ceintures vertes des villages, chemins périphériques plantés assurant la circulation du bétail d'une prairie à l'autre. Amputée par les remembrements et la concentration de l'élevage ou encore, englobée dans les extensions du bourg, les ceintures vertes ont tendance à disparaître.

Sous réserve d'une analyse du sol en place, les végétaux prescrits sont des végétaux rustiques déjà fortement présents dans la région.

Ils sont plantés de manière dense, à la manière des haies bocagères régionales.

La haie bocagère a pour avantage d'être constituée de végétaux suffisamment densément plantés et de tailles différentes pour constituer un écran visuel opaque. Le type de haie retenu est le type brise-vent.

La haie est constituée à la fois de végétaux persistants et caduques. Les arbustes persistants assurent un écran visuel toute l'année.

Les essences arbustives ont également été choisies pour leur hauteur relativement importante (entre 3 et 10 m à taille adulte), de telle manière à masquer les éoliennes tout l'année. En effet, on peut constater sur le photomontage ci-contre que les éoliennes ne dépassent pas le toit de la maison voisine et que la hauteur des arbustes permettra de les masquer.

Mesures de réductions et de compensations à échelle rapprochée



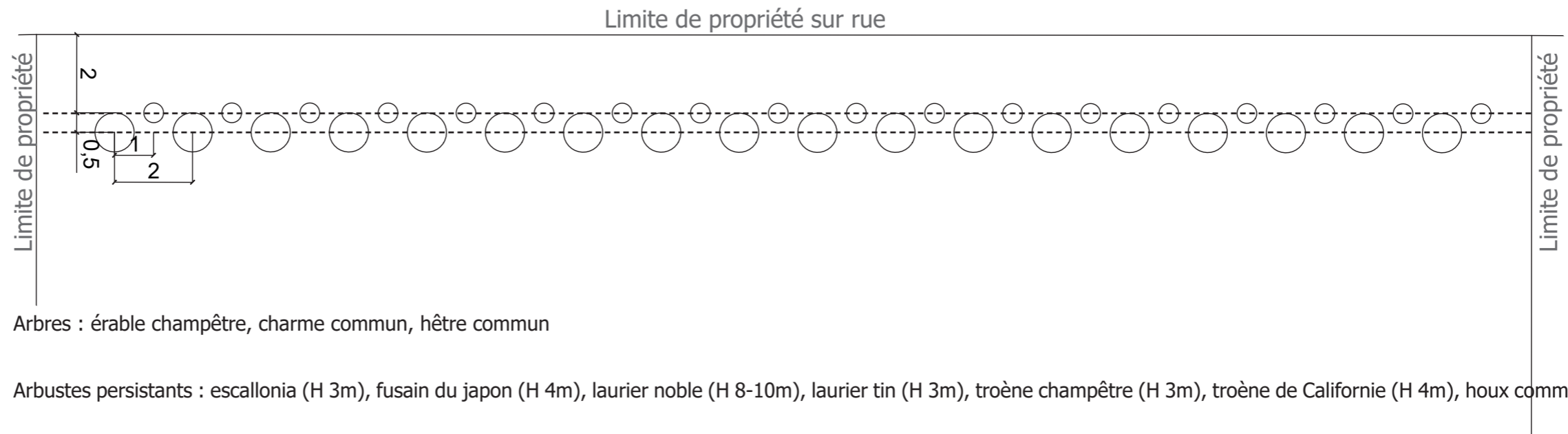
143

Photo de l'existant depuis la rue Pierre Legrand D 112 (Source : Street view)



Simulation de la vue avec le parc éolien

Rue Pierre Legrand D 112



Principes de plantation de la haie bocagère de 38 ml (sous réserve d'un relevé géomètre précis) 1:150

A ce niveau de la proposition paysagère, le plan a été dessiné sur la base des données cadastrales disponibles sur Geoportail (IGN). Le plan d'exécution devra être recalé suite à un relevé géomètre précis sur le terrain, indiquant les limites de propriété et les niveaux topographiques.

ESTIMATION SOMMAIRE PLANTATION HAIE FLIXECOURT				
TRAVAUX PREPARATOIRES ET SOLS FERTILES				1 500,00
PLANTATIONS				2 000,00
Montant total HT TRAVAUX				3 500,00 €

L'estimation sommaire des plantations, y compris 1 année d'entretien et garantie de reprise (sauf prairie) de la haie de 38 ml s'élève à **3 500 euros HT.**

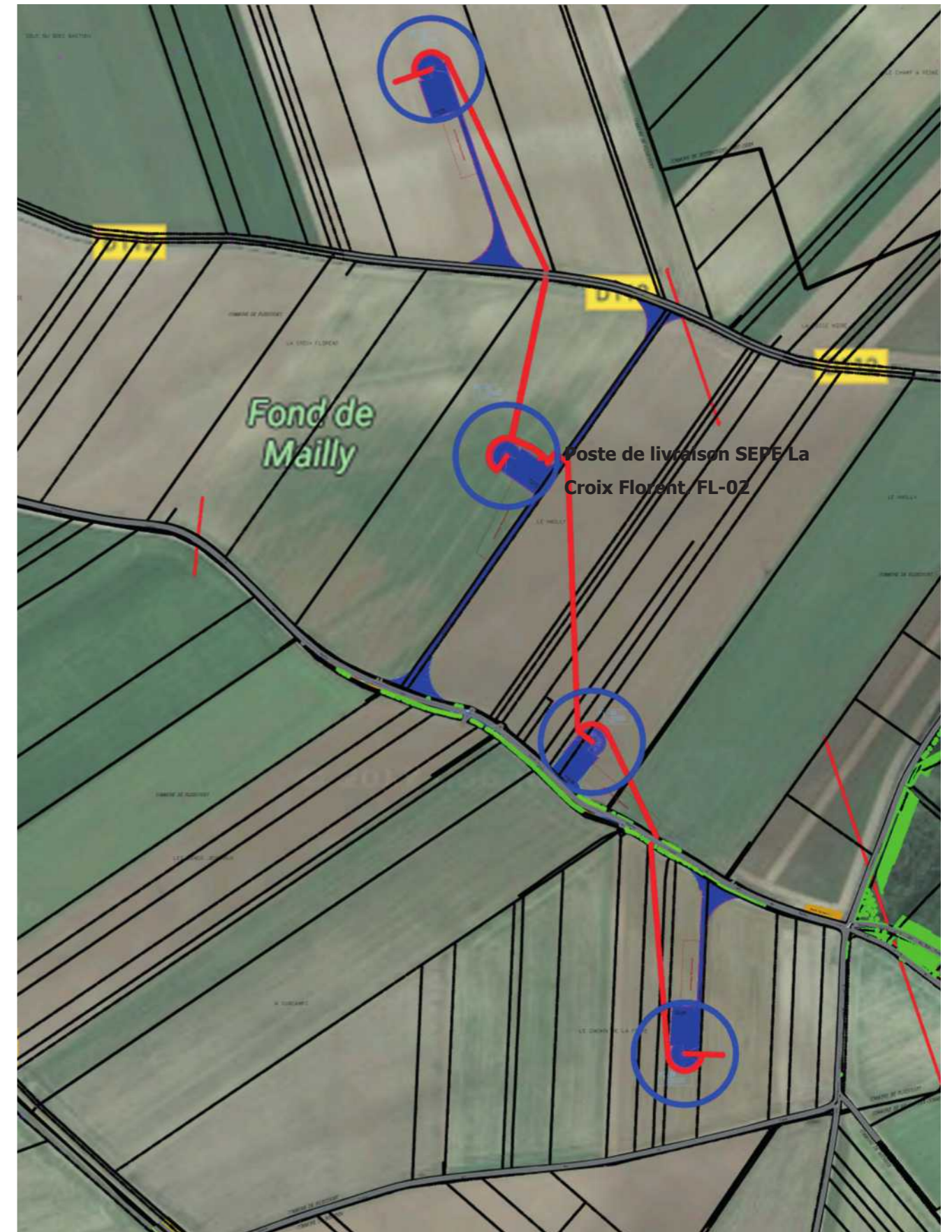
Aires de levage, base des éoliennes

Les aménagements de pied des éoliennes ne doivent pas faire l'objet de nivellement excessif. Par conséquent les talus sont proscrits.

Après le chantier, il faudra remettre en état de végétalisation l'emprise des chaussées et plate-forme de chantier, aires de retournement des engins, aires de stationnement temporaires en incluant le travail des terrassements et/ou de décompactage pour se rapprocher au plus près du terrain naturel.

Le décompactage signifie le griffage de la couche superficielle compactée lors des travaux.

A l'issue des travaux, il faudra supprimer les créations de «bourrelets» en marge des voiries.



Voies d'accès et situation du poste de livraison

Voies d'accès

L'implantation des voies d'accès principales aux éoliennes utilise les voies existantes dans la mesure du possible. L'éolienne FL 3 est desservie par le chemin rural n°9 dit de Mailly.

Les éoliennes FL1, FL2 et FL4 sont desservies par des voies d'accès secondaires créées au sein des champs. Les tracés de ces chemins sont parallèles au maillage cadastral.

L'implantation des éoliennes se situe en retrait du bois du Prieur à l'Est de la zone.

Il n'y aura donc pas de création de voie d'accès qui pourrait endommager des systèmes végétaux existants ou déstructurer le maillage existant.



Voies d'accès et parcelles cadastrales (Source : Ostwind)

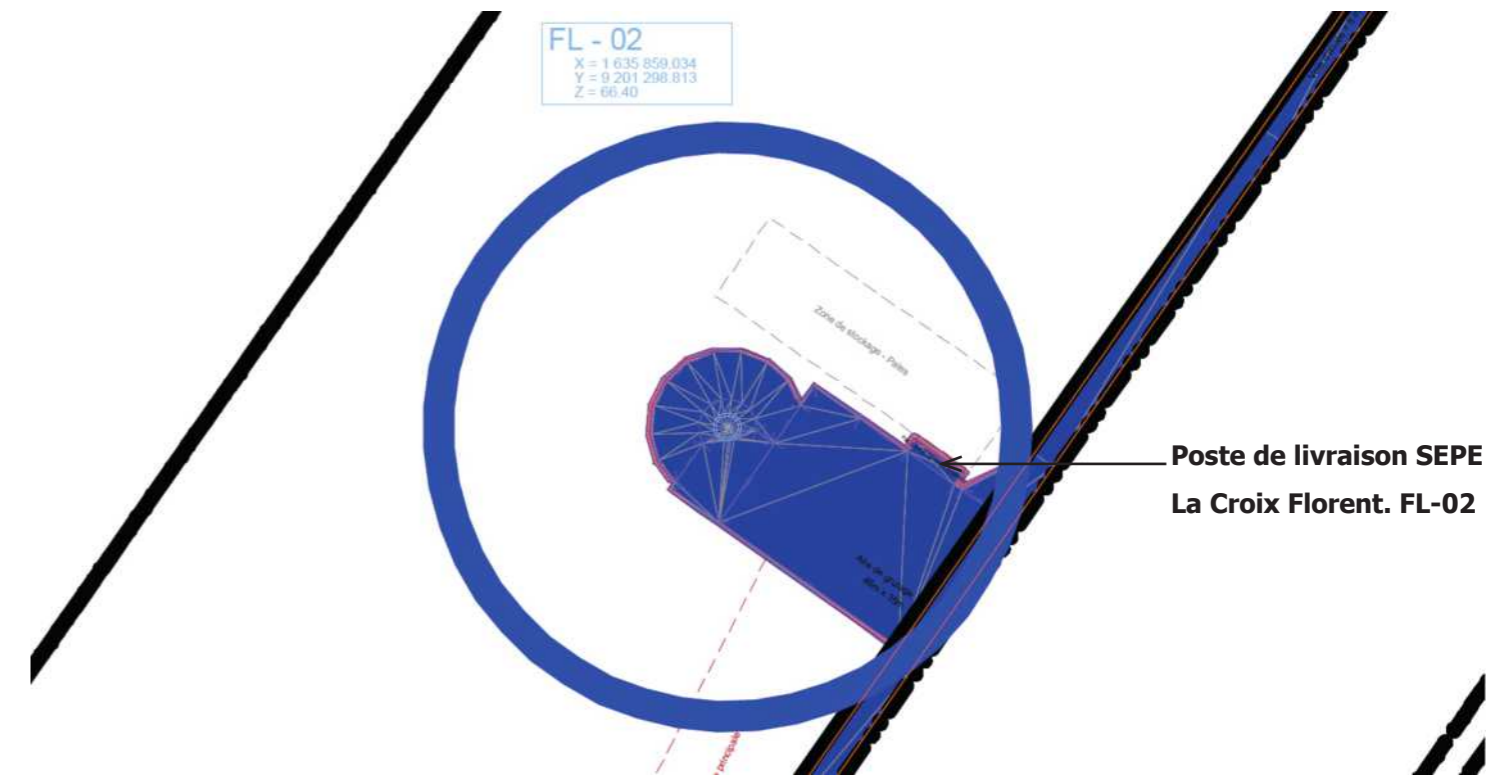
Emplacement du poste de livraison

Le poste de livraison est installé au sein du parc de Flixecourt, au pied de l'éolienne FL 2.

Il est desservi par une route de 5m de large créée pour l'implantation et la maintenance du parc éolien.

Habillage du poste de livraison

Le poste de livraison fait l'objet d'un habillage sobre en bardage bois de couleur claire et naturelle, qui correspond au vieillissement naturel du bois non teinté.



Plan de situation du poste de livraison au pied de l'éolienne FL-02 - Extrait du plan Ostwind page précédente - Sans échelle

Impact du poste de livraison

En arrivant de l'Est depuis la D112, l'observateur perçoit le poste de livraison au sein du large plateau dégagé. A une distance de 500 mètres, le poste apparaît sous la ligne d'horizon et dans un rapport d'échelle inférieur aux bâtiments agricoles existants de la Ferme du Moulin Jérémie.

La D112 est une départementale relativement peu fréquentée. Elle permet de rejoindre Vignacourt depuis Flixecourt.

Le poste de livraison est donc en retrait des grands axes de circulation.



Situation de la prise de vue depuis la D112



Vue du poste de livraison depuis la D112 au pied de l'éolienne FL-02